



Bulletin de L'A.N.A.I.

1^{er} octobre 2006 - Numéro 7

无限美

百花齐放

Publié par
L'Association Nationale
des Anciens et Amis
de l'Indochine
et du Souvenir Indochinois

agrée par le Ministère
de la Défense
et des Anciens Combattants
15, rue de Richelieu
75001 Paris
Tél : 01.42.61.41.29
Fax : 01.42.60.06.51
CCP 21897-05 V Paris



Sommaire

- | | |
|--|---|
| 4 L'Aéronautique militaire en Indochine (1917-1945) | 18 Le Commando Nippon de Lou Kou Chiao |
| 9 Nouvelles d'Indochine | 20 Voyage au Laos en 1897 |
| 12 Adieu Hanoï
Un million de réfugiés tonkinois en 1954-1955 | 22 Livres en vente au siège |
| 16 Courriers des lecteurs
Avis de recherche | 23 Angkor Thom |
| 17 Bibliographie | 28 La vie des sections |

ASSOCIATION NATIONALE DES ANCIENS ET AMIS DE L'INDOCHINE ET DU SOUVENIR INDOCHINOIS

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Président national : Général Guy SIMON
 Premier Vice-Président : Général Paul RENAUD
 Vice-Présidents, chargés de mission : Docteur Pierre NGUYÈN
 : Général Georges PORMENTÉ
 : Général Michel TONNAIRE
 Secrétaire général : Mireille de LABRUSSE
 Secrétaire général adjoint : Sabine DIDELOT
 Trésorier général : André SCHNEIDER-MAUNOURY

Membres d'honneur

François LE BOUTEILLER, Colonel Albert LENOIR.

Administrateurs

Colonel BLAISE, Michel CHANU, Claude-Pierre FRANÇOIS,
 Colonel André GROUSSEAU, Commandant Hervé de LA
 BROUSSE, Marie LÊ QUAN, Thérèse LUCAS-POTIER, Capitaine
 de Corvette Claude SAINTE-CLAIRE DEVILLE.

Dépôt légal : N° 46423
 Commission paritaire des publications
 de presse : N° 1632-D.73
 Directeur de la publication :
 Général Guy SIMON
 Directeur de la rédaction :
 Marie LÊ QUAN
 Directeur administratif :
 Lieutenant Henri DUPONT
 Secrétaire de la rédaction :
 Régine PUZIN
 Adresse de la revue :
 15, rue de Richelieu 75001 Paris
 Tél. : 01.42.61.41.29 - Fax : 01.42.60.06.51
 Réalisation graphique :
 Italic Communication
 24, rue de Fauville 27000 Evreux
 Tél. : 02.32.39.15.49 - Fax : 02.32.39.28.98
 Impression : Imprimerie OCEP
 BP 533 - 50205 Coutances Cedex.
 Routage : Routex
 2-6, rue du Bois de l'Epine - BP 125
 Courcouronnes 91004 Evry Cedex
 Tél. : 01.60.87.34.34

© Bulletin de l'ANAI - 3^e trimestre 2006
 Abonnement annuel : 12 €
 L'ANAI se réserve le droit de refuser toute
 insertion sans avoir à justifier sa décision.
 Les manuscrits non insérés ne sont pas rendus.
 Sauf dans les cas où elle est autorisée expressément,
 toute reproduction, totale ou partielle, du
 présent numéro est interdite.

EDITORIAL

par le Général
 de Division
 Guy SIMON
 Président
 de l'A.N.A.I.

L'AVENIR A COMMENCÉ LE 8 JUIN

Nous sommes très fiers des cérémonies du 8 juin. Nous avons été dignes de nos camarades, Français, Européens, Nord-Africains, Africains, Indochinois, tombés au champ d'honneur en Indochine.

La France officielle a honoré leur mémoire : Ministre, Préfets et Gouverneur à Paris, Préfets et Commandants d'Armes dans les départements, Maires dans certaines communes.

Effaçant les différences de dates et de territoires, les anciens d'Indochine ont manifesté leur unité. Nos associations ont formé des comités d'entente à tous les échelons, entre elles et avec d'autres générations. Le Ministre Beucler avait tracé la voie ; nous l'avons suivie.

La population a commencé à participer, soit en assistant aux célébrations, soit en regrettant de ne pas avoir été prévenue. Quelques classes d'enfants étaient accompagnées de leurs professeurs.

Que deviendra cette journée nationale dans plusieurs années ? Quel est l'avenir du souvenir ?

En vérité, le futur a déjà commencé. C'est notre capacité de communication qui l'enclenche. Informons l'opinion sans cesse sur nos activités. Montrons que l'ANAI est une association ouverte, qu'elle cherche à donner plus qu'à recevoir. Continuons à faire découvrir l'action de la France en Indochine, par des expositions, des conférences, des présentations de livres, des articles de presse, des partenariats avec des écoles.

Mais tout se planifie un an à l'avance : les réunions sur un calendrier, l'entrée dans les écoles sur un programme scolaire, les dépenses sur un budget. Tout, peut-être, sauf notre propre survie.

Voilà pourquoi l'ANAI a signé avec l'ONAC une convention d'assistance mutuelle. Les deux parties s'engagent à promouvoir la transmission aux jeunes générations de l'histoire de la guerre et des combattants d'Indochine. Chacune apporte son savoir-faire : les assistants de l'ONAC leur aisance en milieu scolaire, les directeurs départementaux le soutien financier, l'ANAI son expertise et son expérience.

Le Comité de Salut Public avait proclamé le 28 août 1793 : « Les vieillards se feront porter sur les places publiques pour exciter le courage des guerriers ». Le Pape Paul VI a dit le 2 octobre 1974 : « L'homme contemporain écoute plus volontiers les témoins que les maîtres ».

Tenons toute notre place de vieillards et de témoins.

Dons aux œuvres

La loi de finances du 30 décembre 1999 et la loi du 1^{er} août 2003 relative aux associations ouvrent aux versements reçus par celles-ci vocation à une réduction d'impôt.

La loi de programmation pour la cohésion sociale, article 127, du 18 janvier 2005 porte cette réduction à 66 % du montant des versements dans la limite de 20 % du revenu imposable.

L'instruction ministérielle du 4 octobre 1999 assimile les cotisations et certains abonnements aux dons éligibles à la réduction d'impôt.

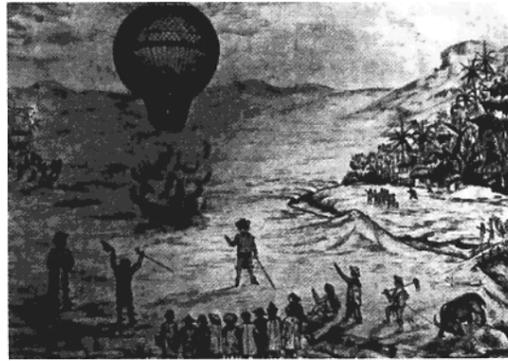
L'arrêté ministériel du 25 octobre 2000 définit le modèle du reçu à délivrer par les associations aux donateurs.

L'ANAI s'est dotée du programme informatique nécessaire à l'émission de ce reçu par le siège.

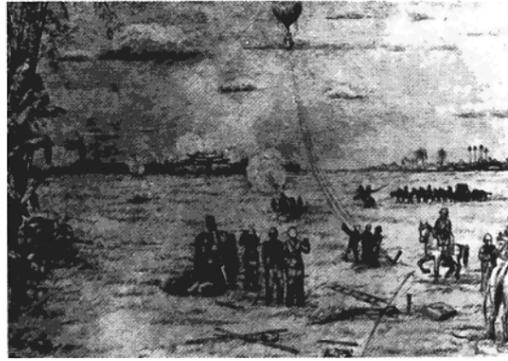
Le taux de la cotisation 2007 est de 25 €.



L'AÉRONAUTIQUE MILITAIRE EN INDOCHINE (1917-1945)



Lors du Têt 1791, une montgolfière s'élève dans le ciel de Saïgon. (Illustration gouvernement général de l'Indochine).



Le ballon « La Vigie » dirige les tirs d'artillerie à Hung Hoa (1885). (Illustration gouvernement général de l'Indochine).

Selon une très ancienne légende orale, un dragon ailé et un oiseau des marais seraient les ancêtres mythiques du peuple vietnamien. De nos jours, encore, nombre de villages vénèrent un génie tutélaire céleste nommé Tân Viên censé les protéger.

Aussi, lorsqu'au Têt 1791 les officiers français de l'entourage de Monseigneur Pigneau de Béhaine font s'élever une montgolfière dans le ciel de Saïgon, l'impression produite sur les habitants est considérable. L'année suivante, Olivier de Puymanel, conseiller du roi de Cochinchine, envisage d'utiliser ce ballon pour lancer des produits incendiaires sur la ville de Qui Nhon tenue par des rebelles. Sagement, le monarque Nguyễn Anh interdit l'opération « car les habitants mourraient alors tels des poissons dans un étang où l'eau viendrait à manquer ».

En 1884, au Tonkin, pendant la marche de la colonne du Général Millot vers Bac Ninh, le Lieutenant Julien commande une section d'aérostiers. Lors du siège de la forteresse de Truong Son, le Capitaine Cuvelier règle les tirs de l'artillerie depuis la nacelle ; il communique avec le sol au moyen d'un porte-voix. Un peu plus tard, à Hung Hoa, le Capitaine Aron à bord du ballon « La Vigie » accomplit la même opération, concourant ainsi à la destruction des troupes chinoises en train de franchir le Fleuve Rouge.

Les temps héroïques

Le 9 juillet 1910, le vapeur « Gange » débarque à Saïgon un appareil Blériot acheté par Monsieur Ippolito, qui a également introduit en 1903 la première automobile dans la péninsule. Piloté par Louis Cazeau, l'aéroplane (1) se brise à la première tentative de décollage. Plus heureux, le 10 décembre suivant, l'aviateur belge Van Den Born prend l'air à 10 heures 30 sur un engin de marque Farman. Il survole la ville et atterrit dans une rizière de la Plaine des Tombeaux. Ensuite, le Lieutenant de Blannont s'initie au pilotage avec le hardi pionnier et s'envole en sa compagnie le 18 décembre. Les deux hommes emportent quelques projectiles qu'ils lancent avec succès sur des points déterminés. Le même jour, l'officier emmène avec lui Madame Crémazy, épouse du président de l'association des Planteurs de Caoutchouc de l'Union Indochinoise. Elle devient ainsi la première personne de sexe féminin à avoir volé dans le Sud-Est Asiatique français.

L'année suivante, le 11 février, le Lieutenant de Vaisseau de Laborde, qui a réalisé à ses frais son appareil « le Duplex », traverse le ciel de la capitale de la Cochinchine. A Hanoï, le russe Kousmenky tente en vain d'arracher son aéroplane de l'hippodrome tandis que, plus heureux, Marc Pourpre, accomplit quelques raids en Cochinchine, au Cambodge et au Tonkin. La presse locale ne tarit pas d'éloges sur ces exploits et annonce également « qu'un fils d'Annam, le

Lieutenant Do Hùu Vi, titulaire du brevet de pilote militaire n° 78, s'illustre au Maroc » (2). Elle relate aussi les prouesses de Roland Garros qui a passé son enfance en Cochinchine. Une semaine de l'aviation est organisée au sud de la péninsule et des journées du même type au nord. Le Gouverneur Général Albert Sarraut appelle auprès de lui en 1913 l'administrateur et pilote Wintrebert pour organiser une infrastructure aérienne dans l'Union. Les manifestations de la passion pour les plus lourds que l'air sont nombreuses. En 1912, l'avocat saïgonnais Doutrès invente un stabilisateur automatique pour les avions. Monsieur Achard construit un hydroplane dont les ailes sont en « cai phèn » (3) laqué et l'hélice en bois de teck. Malheureusement, le moteur usiné en métropole se révèle trop faible pour faire décoller l'engin des eaux du Grand Lac à Hanoï. Enfin, en 1914, Monsieur Albert Sarraut fait venir le Lieutenant Do Hùu Vi pour étudier « l'emploi de glisseurs à hélice aérienne et d'aérofleuves sur les cours d'eau de la péninsule ».

La grande guerre

Au cours des trois premières années du conflit, le ciel de l'Indochine reste vide. Toutefois, en France, plusieurs originaires de celle-ci combattent dans l'aviation. Le Capitaine Do Hùu Vi a volontairement quitté Saïgon pour le Groupe de Bombardement n° 1. Le Caporal Mitrailleur Nguyễn Xuân Nha de l'escadrille AR 253 est abattu en 1917. Sa citation à l'ordre

de l'Armée à titre posthume précise qu'il a défendu « contre quatre appareils l'avion qu'il était chargé de protéger ». Les archives militaires font également état d'un pilote tonkinois, le Maréchal des Logis Pham Tat Tao.

Dans une activité essentielle à l'aéronautique militaire, les travailleurs indochinois envoyés en métropole vont déployer de remarquables qualités. En avril 1915, le Général Hirschauer, directeur de l'aviation, demande l'affectation en France de 44 ouvriers laqueurs pour traiter les ailes des appareils. Ces artisans, qui ont donné pleine satisfaction à l'usine de Pau, sont bientôt rejoints par 1 471 autres techniciens. Ce contingent fait partie des 48 981 « ouvriers non spécialisés » venus travailler en métropole durant la grande guerre. Environ 2 000 de ces hommes sont affectés dans des centres de fabrications aéronautiques ou sur des bases aériennes. Ainsi, en 1916, ils sont 391 à l'atelier de réparations de Saint-Cyr et 672 à l'École d'Aviation d'Avord. Très vite, ils vont devenir d'habiles spécialistes.

Leurs supérieurs notent « leur adresse, leur application et leur volonté de se perfectionner en des savoir-faire modernes ». Un document de 1917 précise « que l'école d'aviation de X ne fonctionne qu'avec des Indochinois. Depuis qu'ils sont chargés des manœuvres des avions au sol, aucun appareil n'a été détérioré ». La direction d'une usine affirme que « les ONS commis au montage des ailes effectuent un travail minutieux et délicat à la satisfaction des contremaîtres responsables. Leur compétence et leur ardeur

au travail leur font acquérir l'estime de leurs supérieurs ». Ainsi, lorsque le 22 juillet 1916 le mécanicien Thiou trouve la mort dans un accident aérien à Pau, les officiers de la base au complet assistent aux obsèques. En 1917, 8 210 ONS ou tirailleurs travaillent dans vingt organismes aéronautiques. L'année suivante, trente d'entre eux rejoignent des écoles professionnelles pour parfaire leurs connaissances. Ils vont donc à leur retour dans l'Union constituer un important vivier de mécaniciens pour la nouvelle aviation indochinoise.

Durant les trois premières années de la grande guerre, l'absence d'avions dans la péninsule n'empêche pas les autorités civiles et militaires de concevoir des projets de création d'une aéronautique propre à l'Indochine. A la fin de 1916, le Gouverneur Général Sarraut obtient du ministre de la guerre Lyautey l'assurance d'un proche envoi d'appareils militaires au Tonkin. Dès le 13 janvier 1917, le Capitaine Salel du Service Géographique de Tong reconnaît à Vi Thuy un terrain susceptible de recevoir ces derniers. Le 9 juillet suivant, un détachement d'aviateurs militaires, composé de deux gradés, treize soldats mécaniciens européens et douze ONS indochinois ayant servi dans cette dernière spécialité en métropole, débarque du « Meïnam ». Quatre jours plus tard, un arrêté du Gouvernement Général prescrit la création d'une escadrille qui « sera une unité d'études directement rattachée à l'autorité signataire de ce document ». Sur le champ, le Général Lombard, Commandant Supérieur des Troupes, proteste contre cette dépendance qui prive l'armée de tout pouvoir d'action et de décision sur la nouvelle formation.

Le 1^{er} août 1917, le matériel est déposé sur les quais d'Haiphong. Il s'agit de « huit vieux Voisin à moteur Canton Unné de 150 CV ayant déjà beaucoup volé sur le front d'Orient ». Les appareils sont remontés en quinze jours. Toutefois, l'arsenal de Saïgon doit usiner des hélices en bois car les pièces métalliques fabriquées en France « ne conviennent pas à l'air du pays ». Le commandement de l'escadrille est confié au Lieutenant Charley de Ricoux, Français d'Indochine résidant avant la guerre à Macao. Le 17 août 1917, quatre appareils survolent le delta du Fleuve Rouge. Le 25 septembre suivant, le Colonel Berger, en opérations dans la région de Thài Nguyễn, fait appel à la nouvelle aviation pour repérer les colonnes de gardes indigènes mutinés (4). Les appareils décollent mais le brouillard persistant rend leur mission infructueuse. Le 6 avril 1918, un arrêté local crée le Service Civil de l'Aviation en Indochine, qui paradoxalement est presque entièrement composé de militaires. L'organisme comporte les Escadrilles n° 1 au Tonkin et n° 2 en Cochinchine. Il est prévu qu'en 1919 chacune de ces unités se verra adjoindre une section d'hydravions. En juillet 1918, la première formation est basée à Thài Ha Ap, le Bach Maï actuel, et la seconde à Phu Tho près de Saïgon.

Dès sa naissance le nouveau service est endeillé par un tragique accident aérien. Le 28 avril 1918, le Caporal pilote Cao Dac Minh périt carbonisé à Cholon. Ce gradé, ancien répétiteur à l'École des Langues Orientales de Paris, s'est engagé en 1914 dans l'armée métropolitaine, bien qu'étant considéré comme sujet et non



Le caporal pilote Cao Dac Minh. (Cliché gouvernement général de l'Indochine).

citoyen français ce qui interdisait une telle incorporation. Il obtient une dérogation et réussit à devenir pilote après un stage à l'école de Dijon. Une grave blessure l'empêche ensuite de prendre les commandes d'un avion de chasse alors que son rêve est « d'abattre au moins un avion ennemi ». Jusqu'en 1955, le fronton de la base de Bach Maï a arboré son nom.

Le Lieutenant Charley de Ricoux sillonne le Tonkin avec un break automobile acheté sur ses propres deniers afin de découvrir des terrains d'atterrissage. En avril 1918, il reçoit l'ordre de survoler une réception organisée par l'Empereur Khai Dinh. Il obéit mais toutefois, avant de décoller, il avertit ses supérieurs « que le moteur de son avion n'étant pas fiable, il ne garantit pas le succès de cette opération de prestige pouvant tourner à la catastrophe ».

L'entre deux guerres

A la suite d'une conférence tenue à Paris le 14 février 1919, le Ministère des Colonies décide de donner à l'Aéronautique d'Indochine la structure suivante. Commandée par un Chef de Bataillon (5), elle aligne deux escadrilles mixtes d'avions et d'hydravions. Celle du Tonkin a sa composante terrestre à Hanoï, son autre section se trouvant à Haiphong. Celle de Cochinchine abrite ses avions à Phu Tho, lieu jugé insalubre et bientôt abandonné pour Biên Hoa, les hydravions étant au Nha Bé. En 1926-1927 une troisième unité voit le jour au Tonkin et en 1929 une quatrième. Les trois escadrilles du Tonkin constituent un groupe ; celle de Cochinchine reste autonome. Les commandants de l'Aéronautique d'Indochine (5), tels le Chef de Bataillon Glaize, les Lieutenants-Colonels Leblanc, qui parle annamite et japonais, et de Prémoré, sont d'anciens « as » de la grande guerre. Sous leur énergique impulsion, l'aviation de l'Union prend de l'importance. En 1928, les Bréguet 14 vétustes sont vendus à la Chine et

remplacés par des « Potez 7 heures » de type colonial dotés de réservoirs supplémentaires. Chaque escadrille aligne 9 avions. Le tableau d'effectifs de l'aéronautique indochinoise s'élève à 118 Européens et 525 Autochtones. En 1934, parmi ces derniers, dix sous-officiers et cent vingt quatre tirailleurs de l'aviation sont brevetés mécaniciens. Le futur Général Lauzun, affecté en 1931 à l'Escadrille n° 1, les décrit comme « de remarquables ouvriers capables d'effectuer grâce au bambou d'incroyables réparations de campagne. Entre eux et nous, pilotes, s'étaient tissés les liens d'une collaboration confiante et d'une réelle sympathie ». Certains de ces spécialistes tels les Sergents Hoang Van Hao et Matricule 30, les contremaîtres Hoan Luong et Phap volent régulièrement et participent aux opérations de maintien de l'ordre.

Avec des moyens importants pour l'époque, les escadrilles vont accomplir de nombreuses missions au service de l'Union et de ses populations. Les deux compagnies aériennes civiles qui ont tenté de s'implanter dans la péninsule, en effet, ont du cesser leurs activités faute de ressources financières suffisantes. Seule, la société Air Orient créée en 1930 va fonctionner jusqu'à son absorption par Air France en 1935.

Tout d'abord, l'aéronautique d'Indochine défriche les trajets des futures lignes aériennes de l'Union. Ainsi que va l'écrire plus tard Saint-Exupéry, ces pionniers « lisent la terre et arrachent des secrets à la nature ». En 1922, outre des aérodromes dans les principales villes du pays, trente-quatre terrains de secours sont déjà aménagés dans des localités de moyenne importance.

L'aviation joue également un rôle essentiel dans l'établissement du cadastre, inexistant jusqu'alors. Ainsi, en 1922, elle consacre à cette mission 670 heures de vol et réalise 25 600 photographies aériennes.

En transportant les autorités civiles et militaires, elle concourt à des opérations de propagande frappant vivement les esprits des populations autochtones. Ainsi, en 1924, Monsieur Bosc, Résident Supérieur au Laos, accomplit un voyage d'inspection sur un hydravion de l'Escadrille n° 1 dans le nord du royaume. Ses administrés assistent stupéfaits et admiratifs à son amerrissage sur le Mékong. Cette action porte ses fruits : continuant son périple en avion vers la Plaine des Jarres, le haut fonctionnaire reçoit peu après la soumission de chefs méos en dissidence depuis 1919. Mais les déplacements de responsables civils sont vivement critiqués par le Général Blondlat, commandant supérieur, qui désire consacrer l'aéronautique indochinoise à des missions plus militaires.

Dans le même ordre d'idée, cette dernière assure de 1930 à 1941 cent trente et une évacuations sanitaires. En 1937, une épidémie de rage sévissant au Laos, les avions livrent à Vientiane les vaccins antirabiques.

La première liaison postale est accomplie en avril 1923 entre la Cochinchine et le Tonkin. La presse locale ne tarit pas d'éloges sur la rapidité de ce moyen de correspondance. Mademoiselle Sarraut recevant à Hanoï une lettre postée cinq jours auparavant à Paris.

L'emploi militaire des quatre escadrilles est aussi fréquent, tant dans un but de propagande que pour mater des rébellions. Le 16 février 1930,

cinq équipages larguent 420 kilos d'explosifs sur le bourg de Co Am (province de Yen Bay), le premier avion qui s'était présenté ayant été accueilli par des tirs nourris de fusils. En septembre de la même année, le 5^e REI, qui doit occuper Nam Dan près de Vinh, bénéficie d'un appui aérien. Enfin, six ans plus tard, un détachement de la Garde Indochinoise encerclé par des rebelles à Dak Pek (Kontum) est dégagé par une intervention d'appareils.

Toutes ces opérations sont commentées par les journaux de la péninsule. Si un mandarin poète compare le vol des avions à celui des libellules, un ca dao (6) évoque leurs victimes, telle « la petite sœur massacrée alors qu'elle portait aux combattants les armes et le riz ». En 1931, les étudiants indochinois de France distribuent un tract disant : « Ne visitez pas l'Exposition Coloniale car depuis un an, l'aviation française massacre en Indochine ».

Cette intense activité est endeuillée par des accidents tragiques. Successivement, les Sergents Delarue et Lamorlette puis le Lieutenant de Reversat-Marsac se tuent. Au cours d'une mission de surveillance de la frontière chinoise, le Potez 25 piloté par le Capitaine Baronna prend feu. L'officier saute en parachute imité par son observateur, le Capitaine Auclair. Celui-ci est capturé par des pirates quelques jours après l'échange contre une rançon de 200 000 francs. Son camarade tombé dans une rivière est tué à coup de pierres par les habitants. Plus heureux, un pilote en difficulté atterrit dans une rizière laotienne. Les villageois le considérant comme un dieu descendu du ciel se prosternent devant lui, le couvrent de fleurs mais refusent de lui donner à manger à cause de son caractère divin.

En 1939, l'aviation indochinoise constitue une VI^e Région Aérienne. Elle aligne neuf escadrilles de quatre-vingts appareils de modèles dépassés et emploie 2 000 hommes. A ce potentiel il y a lieu d'ajouter une dizaine d'hydravions fournis par la Marine Nationale et une escadrille de liaison de réserve provenant des aéro-clubs indochinois.

Les débuts de la deuxième guerre mondiale

Lors des premières semaines de 1940, l'aviation de la péninsule éprouve plusieurs déceptions. Le Colonel Devèze qui est à sa tête est obligé de renvoyer en métropole dix officiers et trente-neuf sous-officiers navigants. En outre, les propositions du Gouverneur Général Catroux tendant à créer sur place une usine de fabrications aéronautiques et de former localement des pilotes sont rejetées. Il en est de même pour son plan de mise sur pied de dix-huit escadrilles en mars 1940. Les forces aériennes d'Indochine ont alors un potentiel de quatre-vingt-dix-huit appareils auquel s'ajoutent trois hydravions de la Marine Nationale stationnés à Cat Lai. Elles comportent 3 000 hommes dont 2 000 Autochtones. Un peu avant l'ouverture des hostilités, dix-sept Morane 406 en transit vers la Chine nationaliste sont réquisitionnés sur les quais d'Haiphong. Malheureusement, ces appareils modernes ne sont pas équipés de leurs canons de 20 déjà partis vers le Céléste Empire.

L'appel du 18 juin 1940 retransmis par Radio Singapour est entendu dans les cantonnements

de l'Armée de l'Air. Sur le champ, le Lieutenant Vauthier basé à Bièn Hoa écrit au Général de Gaulle afin de se mettre à sa disposition. Ce dernier lui répond le 13 août (7). A cette époque, un rapport de police fait état de trois officiers d'aviation d'active et de quatre de leurs camarades des réserves sympathisants de la France Libre. Par ailleurs, la presse locale relate la brillante conduite au feu du Lieutenant Nguyễn Văn Hinh. Cet officier sorti de l'École de l'Air vient de s'illustrer au sein d'un groupe de bombardiers. De même, le Sous-Lieutenant Sissowath Monivong a servi dans la même arme en mai-juin 1940.

Le nouveau gouverneur général, l'Amiral Decoux, estime lors de sa prise de fonctions le 20 août 1940 qu'il ne dispose que de onze appareils modernes. Les démarches du Colonel Jacomy pour réaliser d'autres avions aux USA se révèlent infructueuses. Quelques mois plus tard, aucun arrangement n'est trouvé avec la Commission Allemande d'Armistice pour transférer dans la péninsule soixante-dix-sept appareils Curtiss se trouvant sur le porte-avion « Béarn » ancré dans la rade de Fort de France.

Or, les demandes du Japon désirant établir ses forces en Indochine se font de plus en plus pressantes et menaçantes (8). Dès le 4 septembre 1940, en vertu d'accords franco-nippons, l'Armée de l'Air française évacue trois terrains pour les mettre à la disposition de l'aviation de Tokyo. Le directeur du cabinet de l'Amiral Decoux, Georges Gauthier, relate son humiliation lorsque visitant l'un de ces aérodromes avec un officier du Mikado, ce dernier éclate d'un rire insultant en constatant la vétusté des appareils qui y sont stationnés.

Durant la bataille de Lang Son du 22 au 25 septembre 1940, la seule unité aérienne engagée, l'Escadrille d'Observation 1/595 du Capitaine Mayaud, est surclassée en affrontant des avions ennemis beaucoup plus rapides que les siens. L'appareil piloté par le commandant de cette unité est abattu et son passager, le Commandant Schertzer, est tué. Deux autres Potez 25 sont détruits au sol.

Le conflit franco-thaïlandais

Tirant les conséquences de notre défaite, la Thaïlande revendique les territoires khmers et laotiens qu'elle a cédés à la France en 1907. Elle multiplie les gestes inamicaux et les intrusions aériennes au dessus des zones convoitées. En septembre 1940 afin de faire face à ces menaces un dispositif militaire français est mis en place. L'aviation indochinoise, renforcée le mois suivant par une section de huit hydravions de la Marine Nationale basée à Cat Lai sous les ordres du Lieutenant de Vaisseau Gaxotte, est mise à contribution. Avec ses cent-six appareils, dont seulement vingt sont de types récents, elle va affronter une force aérienne ennemie de deux-cent-cinquante avions, dont cent-cinquante de modèles modernes ont été fournis par le Japon et les États Unis.

Tout d'abord, dans la deuxième quinzaine d'octobre 1940, quatre Farman 221 transportent 440 hommes et leurs équipements à Vientiane, ville jusqu'alors dépourvue de garnison. Ensuite, l'aviation s'installe sur des terrains de fortune,



Sa Majesté Sisavang Vong, roi de Luang-Prabang, le Résident Supérieur Bosc et le Chef de Bataillon Glaize (1924). (Cliché Gouvernement Général de l'Indochine).

tel celui de Dong Hene au Laos, et sur ceux de Angkor, Siem Réap, Kompong Cham, Pursat et Battambang au Cambodge. La base de Tourane est mieux équipée. Les hostilités aériennes débutent le 23 novembre 1940 au dessus de Nakhon Phanom. Cinq jours plus tard, le Capitaine Horvate endommage aux environs de Thakhek le Corsair du Capitaine Sanit Nuanmani. Le 1^{er} décembre, les Maîtres Châtel et Mouligné entament la lutte contre trois appareils ennemis. Le premier de ces officiers-mariniers est crédité d'un avion adverse mis hors de combat. Le 9 décembre, les trois pilotes français cités ci-dessus interceptent trois Corsair près de Nakhon Panom ; Châtel abat l'un d'eux et Mouligné cause de graves dommages à un autre.

Dès lors, tous les jours, les Thaïlandais bombardent nos terrains et la nuit les avions français font de même sur les aérodromes ennemis. Le 9 janvier 1941, fait extrêmement rare, le Capitaine Michel aux commandes d'un hydravion Loire 130 descend avec son unique mitrailleuse un Hawk III thaïlandais. Le lendemain, décollant de Siem Réap, l'Adjudant-Chef Tivollier sur Morane 406 abat en vol deux Curtiss mais les bombardiers ennemis détruisent sur le terrain d'où il s'est envolé plusieurs Morane et un Farman 221. Le 21 janvier suivant, le Capitaine Horvate et l'Adjudant-Chef Boudrot effectuent un mitraillage très réussi sur la base d'Aranya Prathet. Enfin, un Vought Corsair ennemi qui a du se poser au Cambodge est capturé le 2 décembre 1940 par la patrouille montée du Lieutenant Henryon (9).

Lorsque les hostilités cessent le 22 janvier, les Thaïlandais ont bombardé de nombreuses positions au Cambodge et au Laos et détruit trois de nos avions au sol ; notre aviation a abattu en vol ou anéanti sur les aérodromes une vingtaine d'appareils (10). Les vieux Potez 25 se sont révélés précieux pour l'appui des troupes terrestres ; ainsi le 17 janvier, ils dégagent le poste de Samoony entièrement encerclé. Lors du célèbre combat naval de Koh Chang, le 16 janvier après-midi, les Enseignes de Vaisseau Nougarede et Plainemaison de la base de Cat Lai découvrent lors d'une reconnaissance menée avec leurs hydravions le mouillage de la flotte adverse.

Au cours de ce bref conflit l'aviation française a accompli 245 missions de combat en effectuant 641 heures 20 de vol.

La peau de chagrin

Au sortir du conflit avec la Thaïlande, l'aviation indochinoise dont le Colonel Tavera a pris la tête ne possède plus que quatre-vingt-quinze

appareils dont trente-deux sont indisponibles. En février 1941, elle a reçu un renfort de pilotes arrivés avec le « Ville de Verdun » mais aucun avion ni matériel. L'un des nouveaux débarqués, le Capitaine Pouyade, note alors : « De toute façon, on n'aurait pas pu continuer le combat contre la Thaïlande car rien ne parvient plus de la métropole. Alors qu'au début du conflit, les chefs militaires d'Indochine étaient persuadés de dérouler un tapis rouge jusqu'à Bangkok et d'offrir ainsi une nouvelle colonie à la France ».

Jusqu'en 1945, les forces aériennes de la péninsule vont être confrontées à l'insoluble problème du vieillissement du matériel et au défaut de pièces détachées. Au cours de l'été 1941, le Colonel Jacquin, attaché militaire à Washington, n'obtient aucun résultat lors de ses démarches auprès du gouvernement des États-Unis afin d'obtenir des avions modernes pour l'Indochine. A ce moment là, le parc dont peut disposer le Colonel Tavera comprend soixante-cinq avions, représentant un potentiel de 30 000 heures de vol avant usure complète. Le stock de bombes s'élève à 500 tonnes et celui des carburants à 4 000 000 de litres.

En juillet 1941, les bases de Tân Son Nhut, Bièn Hoa, Nha Trang et Tourane sont mises à la disposition de l'Armée de l'Air japonaise. Evacués au nord de l'Union, les aviateurs français apprennent avec humiliation en décembre 1941 que les escadrilles nippones qui ont coulé le « Prince of Wales » et le « Repulse » au large de la Malaisie ont décollé de leur ancien terrain de Saïgon.

En 1941 et 1942, deux escadrilles sont dissoutes. Le 27 janvier 1942 pendant un raid US sur le Tonkin trois chasseurs japonais abattent par méprise trois Morane 406. Au cours de cette tragique erreur délibérée ou involontaire, deux pilotes français sont blessés et l'Adjudant-Chef Bassaget tué. En outre, l'aéronautique d'Indochine perd quatre avions et un hydravion, détruits par l'aviation américaine de 1941 à 1943. Sur ordre du Gouvernement Général, quatre Farman 221 sont cédés à Air France. A la fin de 1944, seuls trente avions demeurent en état de voler. Le Général Aymé, Commandant Supérieur, est alors convaincu que les forces aériennes réduites à leur plus simple expression doivent être dissoutes. 30 % des personnels ont été mis, à partir de 1942, à la disposition d'organismes tels que la Garde Indochinoise, les chemins de fer, les travaux publics, le service géographique voire l'administration de la jeunesse et des sports

Dans ces conditions, les aviateurs ont mauvais moral, surtout ceux obligés de collaborer avec les Nippons dans le cadre de la Défense Aérienne du Territoire confiée au Commandement de l'Air à Hanoï. L'exécution des services du guet, des alertes et de la défense passive ne sont pas trop l'occasion de cas de conscience. En revanche, les pilotes obligés de prendre l'air pour s'opposer aux avions alliés préfèrent comme l'écrit l'un d'eux « emprunter une direction contraire à celle des appareils venant bombarder ». Les Nippons s'étonnent par ailleurs qu'aucun de ces derniers ne soit jamais abattu par les Français (11).

Les militaires non affectés au service des rares appareils encore en état de voler forment à partir de juillet 1944 des unités de combat terrestres : les Groupes Mobiles de l'Air équivalent à une

compagnie d'infanterie. Devant assurer des missions de « dragons portés », ces formations disposent des camions nageurs utilisés par des échelons roulants des bases. L'Armée de Terre leur cède quelques mitrailleuses en complément de celles de type Lewis et Mac qui constituaient auparavant l'armement de bord des avions cloués au sol.

Quelques officiers et sous-officiers rejoignent les territoires alliés. Ils imitent le Lieutenant de Vaisseau Jubelin et le Lieutenant Arnoux qui décollent le 4 novembre 1940 de Tân Son Nhut avec un passager et réussissent à se poser en Malaisie. Le Lieutenant Barbier part de Bièn Hoa avec un Potez 25 en 1941 mais est contraint d'atterrir en Thaïlande. Le Capitaine Pouyade quitte Bach Mai le 4 décembre 1942, précédé quelques jours auparavant par l'Adjudant-Chef Bernavon ; ils atterrissent en Chine. En revanche, le Sergent de réserve Labussière échoue dans sa tentative de rejoindre la Chine et est lourdement condamné (12).

Les cadres demeurés dans la péninsule servent de leur mieux la cause alliée. Ils se livrent à des activités clandestines plus ou moins ignorées de leurs supérieurs. Avec leurs Potez 25 encore disponibles, ils transportent de l'armement et des postes de radio parachutés ou conduisent des patriotes vers des terrains comme ceux de Diên Biền Phu ou de Khan Kay, où ceux-ci attendent d'être enlevés par un appareil allié pour rejoindre la Chine puis les Indes. Ainsi en octobre 1944, Dinh Ngoc Hang, Vietnamien réclamé à Calcutta par la Force 136, est conduit par le Capitaine Postal de Tong à Sam Neua, d'où il est acheminé vers le Yunnan. Le Lieutenant-Colonel Huard et le Commandant de Langlade utilisent également ce mode de transport. Au total, l'aéronautique indochinoise effectue onze convois de clandestins.

En dépit de leurs faibles moyens, les forces aériennes de la péninsule se livrent toujours à des travaux de relevés au profit du Service Géographique, évacuent des blessés et des malades et acheminent les autorités civiles et militaires, très enclines à emprunter la voie aérienne alors que le potentiel des appareils diminue de plus en plus.

Le coup de force

Le 9 mars 1945, l'Aéronautique d'Indochine est articulée en un groupe aérien mixte à deux escadrilles stationné en majeure partie à Son La et à Dong Hoi et une formation d'observation basée à Tong. Elle dispose encore de vingt-sept Potez et de trois hydravions Loire 130. Tous ses terrains sont entourés de troupes japonaises ne disposant d'aucun appareil. Les Groupes Mobiles sont mis sur pied prêts à intervenir, seul un détachement de l'aérodrome de Dong Hoi prévu pour rejoindre la zone de Qui Nhon-Pleiku n'est pas encore en place. Selon leur implantation, le sort de ces unités va être très différent.

Lors de la défense du PC du Commandement de l'Air à Hanoï, le Lieutenant Saunier et le Sergent-Chef Folliet tués, les Adjudants-Chefs Bastien et Schlegel capturés vont mourir quelques mois plus tard à Hoa Binh. Toutes les autorités logées en ville sont arrêtées par les

Nippons, seul le Capitaine Courthailac s'évade et rejoint à pied le Laos.

A Bièn Hoa, la compagnie de base aux ordres du Commandant Petit tente de défendre le terrain où ne subsiste plus qu'un seul Potez sanitaire. Au cours de ce combat désespéré, le Capitaine Vidal de la Blache et les Sergents-chefs Broussard et Manel tombent les armes à la main.

A Bach Mai la troupe tombe aux mains des Japonais. Quelques blockhaus résistent néanmoins et les équipes de destruction font sauter les dépôts de munitions et de matériels.

La base de Dong Hoi aux ordres du Capitaine Mayaud a reçu au mois de février 1945 du personnel venant de Bièn Hoa. Le 10 mars, son chef ordonne la destruction des avions, prend la brousse et établit son PC à Co Liêm. La formation se sépare ensuite en trois groupes :

- une unité action avec le Lieutenant Morlet, forte de dix sous-officiers, avec le commandant de la base.

- une section de couverture à Troc sous la responsabilité du Capitaine Horvate et du Lieutenant Compain avec un médecin, quinze sous-officiers, dix civils et quarante tirailleurs.

- un groupe de réception à Tchépone aux ordres du Lieutenant Chirent, rejoint début avril par quatre officiers canadiens parachutés puis par le Capitaine Mayaud et ses hommes.

Quelques jours plus tard, ce dernier part avec un gradé reconnaître des terrains de largage en Annam. Exténué, privé de toute ressource, il décède peu après à Ban Katok. La section du Capitaine Horvate est attaquée le 10 avril : son chef étant blessé, elle se réfugie en brousse. Guidée par le Lieutenant Compain, elle réussit, bien que talonnée par l'ennemi, à rejoindre la Chine le 20 mai. En cours de route, les aviateurs ont pris contact avec des éléments français dans la région de Sam Neua.

Le détachement du Lieutenant Morlet, secondé par l'Adjudant-Chef Larquier, détruit le 13 mars le pont de Dong Lê. Les clandestins ont alors la satisfaction de voir une locomotive portant une patrouille japonaise tomber dans un ravin. Peu après, Larquier meurt totalement épuisé. Les rescapés finissent par arriver au Haut-Laos où ils rejoignent le commando du Capitaine Ayrolles. Le Lieutenant Morlet part alors sur ordre à Calcutta et sa troupe se scinde en deux unités, chacune étant placée sous les ordres d'un officier parachutiste. Le premier groupe atteint Diên Biền Phu où il est interné par les nationalistes chinois. Le deuxième part vers Hanoi ; arrêté en cours de route par le Viêt Minh, il rebrousse chemin et va se réfugier en Thaïlande.

La Base de Tong rassemble le plus grand nombre d'aviateurs, 116 Européens et 481 Indochinois, sous les ordres du Capitaine Postal. Dès la mise en alerte de la garnison, un groupe mobile de 7 officiers, 65 sous-officiers et 170 tirailleurs quitte Kim Dai transporté par les camions de la base : armé de mitrailleuses Hotchkiss et Lewis transformées, il possède une grande puissance de feu. Le groupe, divisé en deux détachements sous les ordres des Capitaines Postal et Villedieu, s'installe en défensive au village de Mong Phu sur la route de Sontay à Trung Ha. Il a la mission de couvrir la sortie de la 2^e Brigade du Général Alessandri vers le nord.

Soutenus par le Groupement Motorisé du Tonkin les hommes de l'Armée de l'Air livrent le 10 mars un combat retardateur : ils stoppent trois camions blindés ennemis. Un Adjudant-Chef note alors « la bonne tenue au feu des tirailleurs : l'un d'eux, le Sergent-Chef Ngoan est tué ». Toute la journée, les aviateurs restent en arrière-garde pour assurer la sécurité de la colonne qui traverse la Rivière Noire. Auparavant, le Capitaine Postal a tenté en vain de récupérer les vingt-trois appareils stationnés sur l'aérodrome. Avant de franchir eux-mêmes le fleuve, les militaires de la base de Tong détruisent leurs camions et leur matériel. Ils vont désormais accompagner la colonne à pied, ce qui va se révéler très éprouvant car ils ne sont pas habitués à la marche. Le 12, sur ordre, les tirailleurs sont libérés ; toutefois quelques-uns d'entre eux expriment leur volonté de rester avec leurs camarades français. Ceux-ci marchent vers la Chine dans les pires conditions et sans ravitaillement. En effet, le détachement de l'Armée de l'Air progresse derrière le 5^e REI qui « se livre à un pillage en règle des ressources locales ». Il accomplit en treize jours 311 kilomètres. Le Sergent-Chef Vincent détaché comme radio au 4^e RTT et coupé de son groupe avance tout seul durant deux semaines puis, à bout de forces, décède dans un village.

Parvenus à Son La, les hommes du Capitaine Postal retrouvent avec émotion les trois Potez 25 du Capitaine Vouzellaud basés sur ce terrain depuis le mois de février. Deux avions partent ensuite à Diên Biên Phu et un troisième, celui du Lieutenant Coquard, se perd corps et biens en revenant de Kun Ming où il avait transporté un pilote américain évadé. Les deux autres avions servent à divers transports, à des reconnaissances et à de rares appuis-feu. Ainsi, courant mai, le Commando Séguin isolé en plein brousse, voit avec reconnaissance un Potez lui larguer un colis de 35 kilos accompagné d'un message du Général Alessandri.

Le 22 mars dix-sept officiers et quatre-vingt-seize sous-officiers précédemment à Tong sont rassemblés sous les ordres du Capitaine Villedieu. Le Capitaine Postal est en effet parti à Diên Biên Phu avec le Capitaine Kiniou de la RAF pour reconnaître les possibilités d'aménagement d'un terrain construit sur une longueur de 1 500 mètres par l'Adjudant-Chef Serpaggi. Les hommes arrivés à Son La forment un groupe d'infanterie qui va partager le sort du 2/5^e REI. Ils se battent le 29 mars au Col des Méos puis à Bou Neua le 11 avril où ils sont renforcés par les parachutistes du Lieutenant Bollet. Après cet accrochage, trois sous-officiers aviateurs armés de PM restent en arrière pour retarder l'ennemi.

Le 3 mai, le détachement Villedieu franchit la frontière chinoise à Ban Hoi. Les blessés et les fatigués qui se sont laissés distancer le rejoignent ensuite peu à peu à Sze Mao où il cantonne. Le 17 mai, le Général Sabattier demande à Paris que « ces aviateurs soient conservés sur place et utilisés, étant donnée leur connaissance du pays, par l'US Air Force pour ses missions dans la péninsule ». Quelques rescapés vont voler sur des appareils américains en tant qu'observateurs. Les deux Potez 25 encore en état qui ont accompli 150 heures de

vol au profit de la colonne Alessandri sont abandonnés sur un terrain chinois en juillet 1945. Le 19 septembre suivant, dix officiers, soixante-dix-huit sous-officiers et douze tirailleurs de l'ancienne Aéronautique d'Indochine se trouvent encore à Kun Ming ou à Tsao Pa. Peu après, la majorité d'entre eux va revenir en Cochinchine via les Indes.

Le mamelon des aviateurs

En février 1945, l'Escadrille 1/CBS (13) se sépare en deux détachements. Le Capitaine Vouzellaud commandant l'unité part à Son La avec quatre Potez 25, son adjoint, le Capitaine Estienne restant à Vát Chay avec les hydravions Loire 130. Le 9 mars, ce dernier reçoit l'ordre de détruire ses appareils et de gagner la région de Tiên Yên. Avant de faire mouvement, il confie les familles de ses subordonnés à la direction des Charbonnages du Tonkin à Hongay. Il se met en route le lendemain à 3 heures, ses neuf sous-officiers et ses soixante-dix tirailleurs étant transportés dans quatre camions. Il arrive à destination à 8 heures pour prendre position sur la colline dite des deux Arbres devant Tiên Yên, secteur le plus avancé du dispositif français. Il installe son groupe en défensive et dispose avec soin ses jumelages de mitrailleuses Lewis, armement de bord des hydravions. Vers midi, les Nippons débouchent de Tiên Yên et cherchent à percer la position tenue par les aviateurs. Ils sont stoppés par les feux nourris de ceux-ci et accusent des pertes.

Durant trois jours et deux nuits, le combat va continuer, l'ennemi attaquant sans cesse. Les hommes du Capitaine Estienne ripostent mais leurs armes automatiques qui ne sont pas conçues pour le tir à terre s'enrayent fréquemment. Le 13 mars au matin, ils reçoivent l'ordre de se replier car les Nippons qui ont reçu des renforts débordent le mamelon qu'ils défendent, mais ils ne peuvent se retirer car ils sont encerclés. Leur chef est résolu à tenir la position jusqu'au bout alors que de nombreux cadavres ennemis jonchent le pourtour de cette dernière. En hurlant, les Nippons s'élancent dans un assaut furieux et atteignent le sommet de la colline. Estienne tombe frappé d'un coup de sabre au moment où il s'apprête à lancer une grenade, l'Adjudant-Chef Lauriance, deux autres sous-officiers et de nombreux tirailleurs sont tués près de lui. Les survivants qui n'ont plus de munitions sont massacrés à la baïonnette. Quelques Indochinois arrivent cependant à se dissimuler sous les cadavres de leurs compagnons et plus tard se réfugient dans un village voisin.

En 1946, le Sous-Lieutenant Giansilly, ancien de l'escadrille 1/CBS, revient à Tiên Yên afin de donner une sépulture décente à ses camarades. Il retrouve des rescapés du combat : le Sergent Bao, amputé d'une jambe, et deux tirailleurs nungs. Grâce à leurs indications, il découvre dans un charnier les corps de huit gradés français et de cinquante-deux tirailleurs. Les restes mortels des Autochtones sont laissés sur place et ceux des Européens ramenés à Hanoï. Depuis mars 1945, les habitants de Tiên Yên ne parlent plus du Mamelon des Deux Arbres mais de celui des Aviateurs.

Le 5 octobre 1945 dans les ruines de Tân Sơn Nhut, les anciens de l'Aéronautique d'Indochine accueillent le Général Leclerc et le Commandant des Forces Aériennes du Corps Expéditionnaire d'Extrême Orient, le Colonel Fay. Dans les jours qui suivent, ils vont remettre la base en état et réparer quatorze avions japonais abandonnés.

A la fin d'un article relatif à l'Armée de l'Air en Indochine durant la deuxième guerre mondiale, l'historien Claude d'Abzac-Epezy écrit « qu'elle n'a jamais totalement disparu. Réduite à une poignée d'hommes, sans avions, sans nourriture, sans équipement, elle a réussi à survivre, à maintenir le symbole dérisoire de la continuité même après le coup de force de mars 1945 ». Le terme de dérisoire appliqué à une cause pour laquelle des hommes comme le Capitaine Estienne et ses cinquante-deux tirailleurs ou le Sergent-Chef Ngoan sont morts semble particulièrement malencontreux. Certes, les aviateurs d'Indochine n'ont pas acquis la gloire de leurs camarades luttant à la même époque dans le ciel d'Angleterre, de France ou de Russie. Mais à chaque fois que le devoir le leur a imposé, ils ont fait face et se sont sacrifiés pour une cause qui leur paraissait juste, la défense des territoires et des populations de l'Union Indochinoise.

Colonel Maurice Rives

(1) Le 29 novembre 1911, le Général Roques, directeur de l'Aéronautique Militaire, décrète « que pour honorer Ader tout engin aérien réceptionné par ses services se nommera dorénavant avion ».

(2) Voir Bulletin de l'ANAI du 4^e trimestre 1998.

(3) Bambou tressé.

(4) Voir Bulletin de l'ANAI du 1^{er} trimestre 1995.

(5) Ces personnels appartiennent encore à l'Armée de Terre, l'Armée de l'Air n'ayant été créée que le 1^{er} avril 1933.

(6) Chanson populaire.

(7) Les archives du Ministère des Affaires Etrangères citent une dizaine de Français d'Indochine ayant écrit en 1940 au Général de Gaulle qui a répondu à leurs lettres.

(8) Le 7 juillet 1940, l'avion d'Air France « Ville de Saïgon » est abattu par la chasse japonaise sur le trajet Hanoï-Fort Bayard.

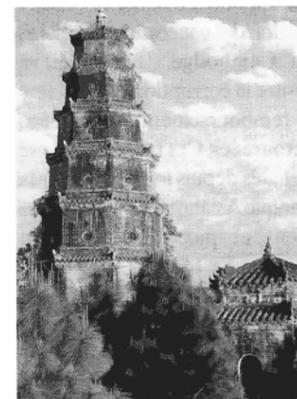
(9) Une autre version précise que le détachement était sous les ordres du Capitaine Thomas du Régiment de Tirailleurs Cambodgiens, le Lieutenant Henryon étant son DLO.

(10) La section de DCA du 11^e RIC commandé par le Lieutenant de Pins du 16 au 20 janvier 1941 a abattu cinq appareils et en a endommagé six autres.

(11) L'un d'eux pourtant sera touché, sans doute par erreur, à Lao Kay. En 1942, la DCA mise en action par l'Armée de Terre comporte 2 050 hommes et la DAT 2 220.

(12) Mobilisé en 1939 à l'Escadrille de Chasse 2/595, a combattu contre les Thaïlandais l'année suivante. Auparavant avait servi dans l'aviation républicaine espagnole en 1937 puis en Chine avec les Tigres Volants de l'Américain Claire Chennault.

(13) CBS : Commandement des Bases du Sud.



VIÊTNAM

Le Parti Communiste Viêtnamien a tenu son 14^e plénum du 20 au 30 mars et son 10^e congrès du 18 au 25 avril. Le plénum avait pour but de donner la parole à la société civile, représentée par des communistes de base, et le congrès de tirer des conclusions entre communistes de haut niveau. Les sujets ne manquaient pas : concussion ordinaire, scandales financiers, grèves persistantes, initiatives pour la liberté de la presse. Dans son discours de clôture du plénum le secrétaire général déclara que désormais la société civile devrait se taire, et fin de congrès il affirma la volonté du Parti de continuer à gérer la société civile.

Le secrétaire général, Nong Duc Manh, a été réélu, le chef de la sécurité, Lê Hong Anh, classé n° 2 du bureau politique, le n° 3, Nguyễn Tân Dung, nommé premier ministre, le n° 6, Nguyễn Phú Trọng, nommé président de l'assemblée nationale.

Un décret a rétabli la fonction de commissaire politique à l'armée. Un autre (1^{er} juillet) renforce le contrôle « des activités de l'information et de la culture ». Tous les cybercafés ont reçu l'ordre de s'équiper d'un dispositif d'espionnage informatique. Neuf cents d'entre eux, soit le quart des établissements de Saïgon, sont placés sous surveillance particulière.

Un comité central de direction de la lutte contre la corruption est

NOUVELLES D'INDOCHINE

institué sous la présidence du premier ministre. Plusieurs escrocs ont été condamnés à de lourdes peines, dont un à mort.

L'Assemblée Nationale débat de la réforme des professions judiciaires. Des Viêtnameis d'outre-mer pourraient être agréés comme avocats.

Une délégation de l'Assemblée Nationale s'est rendue aux Etats-Unis en mars. Une délégation du Congrès américain s'est rendue au Viêtnam en avril.

Hanoï a reçu la visite de la commissaire européenne chargée des relations extérieures, du secrétaire général de l'OCDE, de la présidente du conseil fédéral autrichien, du premier ministre laotien, du vice-ministre des affaires étrangères ukrainien. Les visites les plus marquantes ont été celle du secrétaire américain à la défense, Donald Rumsfeld, les 5, 6 et 7 juin, et celle de Bill Gates, le milliardaire américain, le 22 avril. Ce dernier a déchainé l'enthousiasme de milliers de jeunes gens avides de perspectives de réussite dans la mondialisation économique. Le congrès du parti communiste s'est interrompu pour le saluer.

Le 4 juillet deux navires de guerre américains ont fait escale à Saïgon. Le ministre des affaires étrangères, Pham Gia Khiêm, a expliqué à l'Amiral Fallon que le Viêtnam n'était pas prêt à participer à des exercices militaires avec l'armée américaine.

Le premier ministre sortant, Phan Van Khai, a fait une visite officielle à Phnom Penh. Le secrétaire général du parti, Nong Duc Manh, une visite officielle à Pékin.

Hanoï doit accueillir en novembre le sommet du forum de coopération Asie-Pacifique (APEC), auquel assistera le président des Etats Unis.

A partir de la rentrée scolaire de 2006 le gouvernement ne

limite plus le nombre des séminaristes catholiques. Le cardinal archevêque de Saïgon, Mgr Pham Minh Mân, a obtenu l'ouverture d'un nouveau séminaire, annexe de celui de Saïgon, à Xuân Lộc : c'est le septième du Viêtnam.

La fête bouddhique de Phât Dan, en cette 2550^e année de l'ère bouddhique, a été célébrée les 11 et 12 juin dans tout le Viêtnam avec solennité, enthousiasme de la population et approbation des autorités.

Le soixante-septième anniversaire de la fondation du bouddhisme hoa hao a rassemblé un million de fidèles à Phu My (province de Long Xuyên) le 13 juin, avec l'approbation des autorités également.

Mais, dans l'un et l'autre cas, cette approbation ne s'adressait qu'aux Eglises bouddhique et bouddhique hoa hao reconnues par l'Etat. Les branches qui refusent le contrôle du gouvernement continuent à être persécutées.

Les autorités renforcent leur contrôle sur le mariage des femmes avec des étrangers, asiatiques notamment. Il s'agit de refréner les ventes de femmes en Chine (550 en deux ans), les activités d'intermédiaires, les contrats abusifs et les faux certificats (1).

(1) Voir Bulletins de l'ANAI du 1^{er} octobre 2003 et du 1^{er} juillet 2004.

Le Viêtnam, second exportateur mondial, prévoit d'exporter 39 millions de tonnes de riz en 2006.

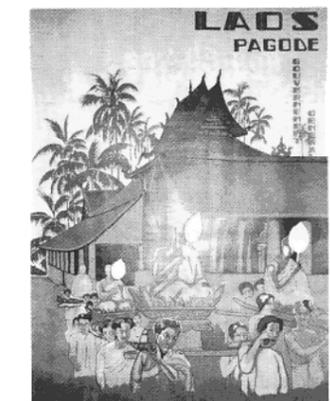
La mine d'or de Bong Miêu (province de Quang Nam) a commencé à produire. Elle est gérée par le groupe canadien Olympus Pacific Minerals, associé à deux entreprises locales.

Le groupe américain Alcoa et la société vietnamienne Vinacomin se proposent d'étudier en commun l'exploitation d'une mine de bauxite et d'une raffinerie d'alumine dans la province de Dak Nong (Plateaux Montagnards).

Le groupe British American Tobacco et la société Vinataba ont signé un accord pour la production au Viêtnam des cigarettes Pall Mall et Viceroy.

En février, à l'opéra de Hanoï et au centre culturel français, Isabelle Durin, violoniste de l'orchestre national d'Ile de France, a interprété une sonate écrite pour elle par le compositeur Nguyễn Văn Quý.

Ambassadeur Phan Van Phi



LAOS

Les vingt-six enfants hmongs expulsés par la Thaïlande (1) ont été arrêtés par la police. Aux propositions des Etats-Unis de les confier à une agence d'aide internationale le gouvernement communiste a opposé une fin de non-recevoir.

La province de Xaysomboun, où sont encerclés les derniers Hmongs condamnés à mourir de faim dans la forêt vierge, est toujours zone interdite.

En mars 2006, le député européen Marcos Panella a interrogé la Commission Européenne sur la politique de déportation des populations rurales au Laos. Reprenant les observations de la Représentation de l'Union Européenne à Vientiane en 2005, il a demandé la suspension de l'aide européenne au programme de déportation (1).

Le 20 juillet, l'Amiral Fallon, commandant les forces américaines dans le Pacifique, s'est

rendu à Vientiane pour proposer aux autorités locales l'aide de l'armée américaine dans les domaines de la santé, de l'éducation et de la voirie. Le Général Douangchay Phichit, ministre de la défense, a rejeté ces offres, indiquant que le Laos accepterait seulement une aide financière.

Tiao Phouangsavath

(1) Voir Bulletin de l'ANAI du 1^{er} janvier 2006.



CAMBODGE

Les magistrats du tribunal international chargé de juger les anciens dirigeants khmers rouges ont prêté serment le 3 juillet. L'instruction a été ouverte le 10 juillet. L'audition des prévenus est prévue pour la mi-2007.

Mais ceux-ci commencent à disparaître. Le 16 juin Thiun Choeng, ancien ministre, est mort. Le 11 juillet Khieu Samphan, ancien président, a déménagé. Le 21 juillet Ta Mok, « le boucher du Cambodge », est

mort. Nuon Chea, « frère n° 2 », est hospitalisé en Thaïlande. L'avocat de Dutch, « le tortionnaire de Tuol Sleng » actuellement incarcéré, refuse de plaider devant certains juges dont la famille a été victime du génocide.

Le nombre des témoins a été arrêté à cent cinquante pour des raisons budgétaires. Il n'est pas nécessaire de recueillir des plaintes individuelles puisque l'action publique est déclenchée. Un comité des victimes des Khmers Rouges s'est toutefois constitué en France.

La France paiera 1,7 million d'euros chaque année pour le fonctionnement du tribunal.

Les Etats-Unis et le Cambodge ont signé le 14 juillet des accords sur la propriété intellectuelle et sur les tarifs douaniers.

Le Japon débloque 59 millions de dollars pour plusieurs projets : réfection de la route de Phnom Penh à la frontière du Vietnam, construction de trois centrales hydro-électriques dans la province de Mondolkiri et de puits dans celle de Kompong Cham, bourses pour étudiants. Ce qui porte son aide à 142,2 millions de dollars de dons et 124,7 millions de dollars de prêts.

Le Koweït alloue 750 000 dollars pour l'édification de mosquées. La Banque Islamique pour le Développement affecte 400 000 dollars à la construction d'écoles coraniques. Ces dons sont attribués à l'association islamique du Cambodge et non au gouvernement.

Une nouvelle entreprise, la Japan-Cambodia Développement Corporation, va fonder une zone économique spéciale aux environs de l'aéroport de Pochentong.

Le nouveau terminal international de l'aéroport de Siem Reap, cofinancé par la Banque Mondiale et l'Agence Française de Développement, a été inauguré le 28 août en présence du ministre français Perben.

La Thaïlande ouvre officiellement son marché du travail à la main d'œuvre cambodgienne : 10 000 ouvriers cambodgiens seront agréés en 2006. Mais on estime à 180 000 le nombre actuel des travailleurs clandestins.

Le gouvernement prolonge de deux ans l'exemption de taxes fiscales pour les usines de textile. Les exportations dans ce secteur ont augmenté de 10 % en 2005.

Le 31 août, le nouveau premier ministre laotien, Bouasone Bouphavan, a fait une visite officielle à Phnom Penh.

La pose des bornes-frontières entre le Vietnam et le Cambodge a débuté le 7 septembre. Il y aura 360 bornes, dont 7 correspondant à des postes-frontières, sur une distance de 1 270 kilomètres. Face au Laos 86 bornes seront implantées.

A partir de 2007 les chefs de village seront élus par les conseils municipaux et non plus désignés par le gouvernement.

L'ancien gouverneur de Kampot a été incarcéré le 16 juillet pour corruption et abus de pouvoir. L'ancien gouverneur de

Ratanakiri est poursuivi pour un motif semblable depuis le mois de juin.

Le 30 juin, Paul Wolfowitz, président de la Banque Mondiale, a reconnu publiquement son manque de surveillance dans la gestion des concessions foncières du Cambodge. Il s'est élevé contre la corruption et a réclamé le remboursement des sommes détournées. Ces faits avaient été signalés depuis longtemps par la Banque Asiatique de Développement et par l'ONG Global Witness. Le 14 juin le Comité de Coordination des Donateurs avait exigé des sanctions et des remboursements.

La municipalité de Phnom Penh a protesté le 3 mai contre la « privatisation » abusive de l'étang de Kap Srouv qui servait de déversoir en période d'inondation. Des promoteurs immobiliers s'étaient déjà emparé de 300 hectares sur 900 et les avaient comblés. De ce fait, certaines rues restaient inondées en saison des pluies.

Depuis le 15 août le sud du Cambodge est sous les eaux du fait de pluies anormales. L'inondation a même gagné Battambang et Kratié.

La fête du retournement des eaux (inversion de la mousson et du cours du Tonlé Sap) sera célébrée à la pleine lune les 4, 5 et 6 novembre 2006.

Une statue khmère du musée Guimet, décapitée depuis des siècles, a retrouvé sa tête, remise au musée par un ancien ambassadeur des Etats-Unis au Cambodge.

Génocide au Laos et langue de bois au Quai d'Orsay (suite)

**Le Général de Division Guy Simon, Président de l'A.N.A.I.,
Vice-Président du Comité National d'Entente des Associations d'Anciens d'Indochine,
au Ministre des Affaires Étrangères**

Paris, le 2 mai 2006

Monsieur le Ministre,

Le génocide hmong continue au Laos. En France l'indifférence générale est entretenue par le silence du Gouvernement. C'est pourquoi les 100 000 anciens combattants d'Indochine vous font part de leur émotion.

Je vous demande en leur nom :

- Une information sérieuse sur la situation actuelle. Vous trouverez ci-joint des questions détaillées fondées sur nos rares éléments de connaissance.

- Une action. Il n'est pas convenable que les États-Unis donnent l'impression d'intervenir plus que la France. Il n'est pas acceptable que la survie d'un peuple qui nous a fait confiance pèse moins lourd à nos yeux que les règles de bienséance d'un groupe de pays donateurs (1).

Veillez agréer, Monsieur le Ministre, les assurances de toute ma considération.

(1) Pour racheter des journalistes français emprisonnés nous avons quand même fait jouer en juin-juillet 2003 un chantage à la participation d'EDF au barrage de Nam Thoeun II.

Questions concernant la situation des Hmongs au Laos

1. Que sont devenus les 900 Hmongs capturés le 9 mars 2004 ?
2. Que sont devenus les 170 Hmongs sortis volontairement de la forêt vierge le 4 juin 2005 sur la RN 7 ?
3. Y-a-t-il eu d'autres sorties de la forêt vierge en 2005 ? 3 000 étaient prévues. Plusieurs centaines de Hmongs seraient sortis en octobre. Que sont-ils devenus ?
4. Que sont devenus les 6 000 Hmongs réfugiés en Thaïlande, expulsés par celle-ci le 4 juillet 2005 mais non agréés par le Laos ?
5. On dit que le gouvernement laotien organise des transferts de population dans le cadre d'un programme de développement du pays. S'agit-il des Hmongs ? Ou des 50 000 habitants des zones à inonder pour la construction du barrage de la Nam Thoeun ?

**Le Ministre des Affaires Étrangères
au Général de Division Guy Simon, Président de l'A.N.A.I.,
Vice-Président du Comité National d'Entente des Associations d'Anciens d'Indochine**

Paris, le 2 juin 2006

Monsieur le Vice-Président,

Votre courrier du 2 mai a retenu toute mon attention et je vous remercie de l'intérêt que vous portez à la politique française en Asie du Sud-Est et au Laos en particulier.

La situation des Hmongs du Laos est un sujet de préoccupation pour la France comme pour ses partenaires européens. Dans le cas français, cette question possède une résonance toute particulière puisque, comme vous le savez, plusieurs milliers de Hmongs qui avaient pris part à nos côtés aux combats de la première guerre d'Indochine ont été accueillis sur notre sol, y compris en métropole. Ces communautés ont su s'intégrer et participer activement à la vie de leurs communautés d'accueil, comme c'est le cas en Guyane française. Un grand nombre de Hmongs ont été également accueillis dans d'autres pays dans le cadre de programmes internationaux de réinstallation.

La France entretient avec la République populaire démocratique lao un dialogue régulier, constructif, mais exigeant sur la situation des droits de l'homme et des libertés individuelles et collectives. Ce sujet est abordé lors de chaque rencontre de haut niveau. Il fait l'objet d'une approche commune avec nos partenaires de l'Union européenne. Les demandes françaises et européennes sont actualisées en permanence pour tenir compte de la situation réelle. La situation des Hmongs, qui a suscité une grande émotion, fait l'objet d'une attention toute particulière.

C'est dans le cadre de cette préoccupation ancienne que la France a pu dépêcher, fin décembre 2005, une mission dans la province de Xieng Khouang, dont la population comprend plus d'un tiers de personnes hmongs. Cette mission, composée du député du Cher et président du groupe d'amitié France-Laos, M. Yves Fromion, et de notre ambassadeur au Laos, a pu se rendre sur place, tout particulièrement dans les villages de Phoukut et Phoukoun où se trouvent un grand nombre de Hmongs, et examiner la façon dont ces personnes sont accueillies et réinstallées. Afin d'améliorer la situation de ces populations, la France a rappelé sa disponibilité à apporter son assistance humanitaire aux populations démunies.

Cette mission s'inscrit dans le cadre d'une action de long terme menée par la France et qui est appelée à se poursuivre. En premier lieu, la France continuera à encourager les autorités laotiennes à maintenir une politique active et soutenue de lutte contre la pauvreté, sans discrimination ethnique ou territoriale et au profit de tous. En second lieu, l'action de la France en faveur du Laos, P.M.A. (Pays moins avancés) enclavé, dans le domaine de l'aide humanitaire et au développement, continuera à viser explicitement à soutenir les populations les plus défavorisées et à lutter contre la pauvreté quelle que soit leur origine ethnique.

Je vous prie de croire, Monsieur le Vice-Président, à l'assurance de mes sentiments les meilleurs.

Mme Christiane Bonnaud-Cornille

*a fondé une maison d'hôtes au Canada
et y accueillera avec joie les anciens d'Indochine.*

Votre gîte à Québec



Christiane Bonnaud Cornille
1885, 26^e rue
Québec (Québec) G1J 1J3
tél. & téléc. : (001) 418 663-2247
secretsdeprovence@yahoo.ca

*Secrets
de Provence*

2 chambres · salle de bain partagée · salon · cuisinette · stationnement



Restaurant Thaïlandais

PHETBURI

M. et Mme PATHOUMVIENG

Membres de l'ANAI

31, bd de Grenelle
75015 Paris
Tél/Fax : 01.40.58.14.88
Métro Duplex
ou Bir-Hakeim
http://phetburi.free.fr



*Cuisine authentique, cadre lumineux et élégant, service aimable, tables joliment dressées.
Toutes vos réceptions à caractère familial ou associatif trouveront ici un salon
où l'organisation de vos réunions est entièrement à votre disposition.
(Fermé les samedis midi et les dimanches)*

UN MILLION DE RÉFUGIÉS TONKINOIS EN 1954-1955

Notre ami Jean-François Houssol vient de soutenir à l'Université de Montpellier un mémoire de DEA sur l'évacuation des Tonkinois vers le Sud-Viêt Nam en 1954-1955. Enrichi de nos apports, ce mémoire de DEA se transformera en thèse de doctorat. Restent à traiter notamment l'accueil à Saïgon, l'installation à Long Xuyên, la construction par le 22^e RIC de 50 km de villages sur la RN1 de Biên Hoa à Tuc Trung pour les réfugiés de Bui Chu, la colonisation des Plateaux Montagnards.

En attendant, voici des extraits du rapport de présentation de ce mémoire.

La conférence de Genève s'ouvrit le 8 mai 1954 dans l'ambiance dramatique de la chute de Diên Biên Phu. La négociation entre les deux véritables interlocuteurs, la France et le Viêt Minh, eut du mal à s'engager véritablement.

A Paris, l'assemblée nationale s'inquiéta de cette lenteur et provoqua un débat, à l'issue duquel elle renversa le gouvernement Laniel, le 12 juin. Le président Coty fit appel à Mendès France. Au même moment, une autre crise ministérielle portait au pouvoir à Saïgon l'adversaire le plus acharné des accords qui se préparaient à Genève, l'homme des Américains, Ngô Dinh Diem. Bao Dai, le chef de l'Etat, céda devant le choix des Américains et nomma Diem président du conseil avec une très large délégation de pouvoir. Dès lors et pendant plusieurs années, la politique de Diem devait strictement s'identifier à ce que souhaitaient ses conseillers américains.

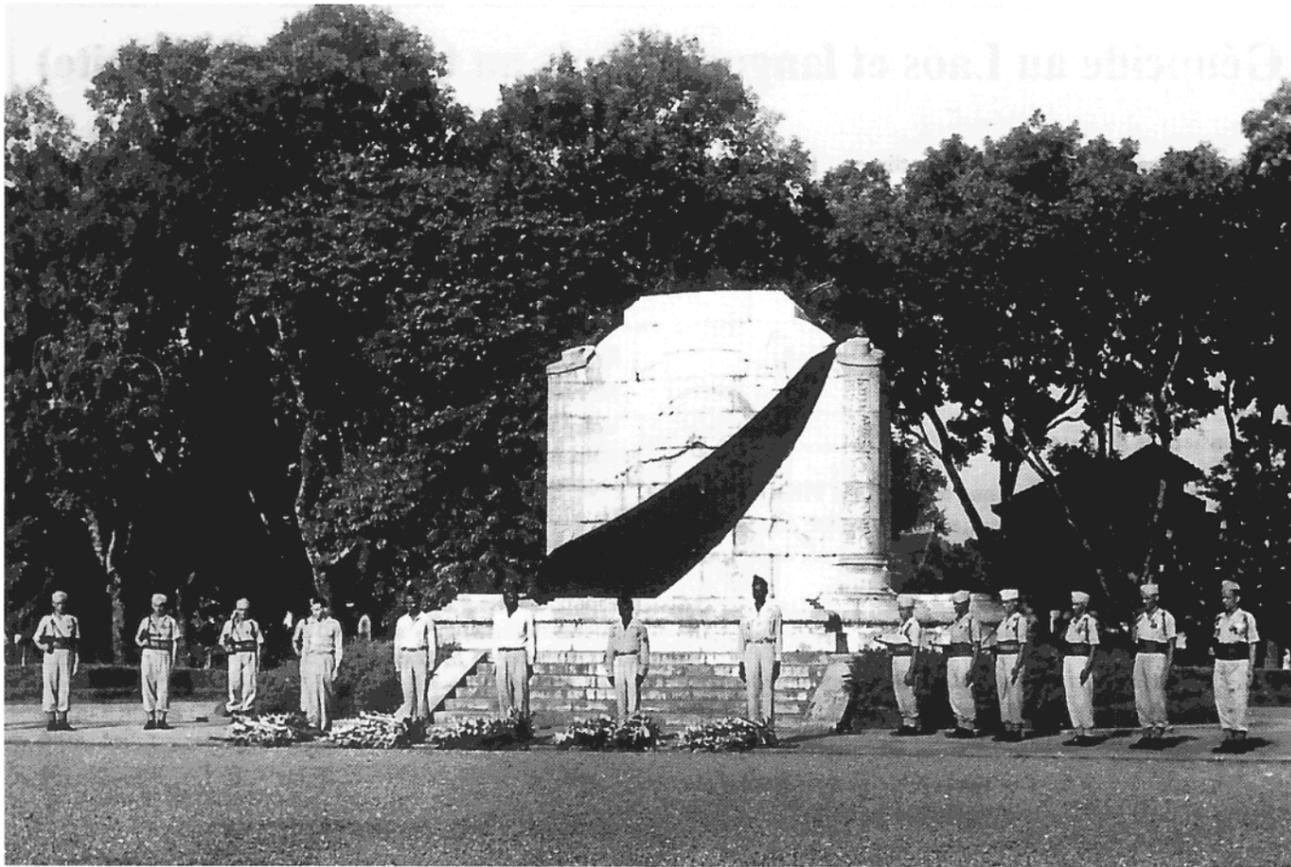
L'arrivée du Général Ely, nouveau commissaire général et commandant en chef, le 3 juin fut ressentie comme celle d'un syndic de l'évacuation. Quant à Mendès France, il assigna d'entrée de jeu un terme aux négociations. Si le 20 juillet aucune solution satisfaisante n'avait pu aboutir, il proposerait l'envoi des hommes du contingent en Indochine et donnerait sa démission. Il fallut, cependant, attendre le 19 juillet pour que le Viêt Minh, soumis à une pression russe et chinoise, acceptât de conclure et de renoncer à certaines de ses revendications jugées inacceptables, en particulier le partage du Viêt Nam au niveau du 13^e parallèle. On se mit d'accord pour le 17^e parallèle et pour fixer la date d'une élection générale en juillet 1956 dans les deux Viêt Nam afin de réunir le pays en un seul Etat. Une autre clause prévoyait aussi la possibilité pour la population du Viêt Nam d'opter pour le Nord ou pour le Sud comme lieu de résidence dans un délai de 300 jours à compter de

la date de la signature des accords de Genève.

Les ultimes pourparlers traînèrent dans la nuit du 21 et on trouva l'astuce de bloquer la pendule du palais des Nations à minuit. La conférence de Genève tint sa séance finale le 21 juillet et se termina à 4 heures du matin, par une sorte de traité non signé, une « déclaration commune » exposant les principes dont devait s'inspirer le règlement poli-

tique du problème indochinois. Ce procédé insolite était la conséquence du refus des Etats-Unis et du Viêt Nam de garantir ce document par leurs signatures. On décida qu'il n'y aurait qu'une sorte de procès-verbal certifié par les deux secrétaires généraux de la conférence, le Général Delteil pour la France et Ta Quang Buu pour le Viêt Minh.

Ainsi, Mendès France avait gagné son pari. Il avait obtenu le cessez-le-feu dans



Le monument aux morts de Hanoï le 30 septembre 1954 (photo de Michelle Hutin).

ADIEU HANOÏ

La rétraction du dispositif des forces franco-vietnamiennes du Tonkin commença dès le cessez-le-feu sur ce territoire (27 juillet 1954). Les unités dispersées dans le delta se regroupèrent progressivement entre Hanoï et Haïphong, la Gendarmerie (1) opposant à l'avance viêt-minh une ligne d'arrêt mobile.

Le 9 octobre, ce fut l'adieu à Hanoï. Tandis que l'APVN (2) se massait dans les faubourgs pour préparer son entrée triomphale le lendemain, la Gendarmerie se repliait au fur et à mesure des cessions d'immeubles aux commissaires viêt-minh (qui refusaient souvent de signer l'acte de transfert, arguant de défauts qui leur permirent par la suite d'obtenir des indemnités de la commission d'armistice).

A 16 heures 30 les derniers Français traversaient le Fleuve Rouge sur le pont Doumer. Le dernier de tous, marchant à pied derrière sa jeep, fut le Colonel Marc Lefebvre d'Argencé, commandant le Secteur Autonome de Hanoï.



Le Général Marc d'Argencé, grand officier de la Légion d'Honneur (1900-1970).

Ils étaient suivis par le premier détachement viêt-minh, accompagné par le Capitaine de Gendarmerie Salanié.

Auparavant, le 30 septembre à 18 heures, avait eu lieu au stade Mangin

devant la citadelle la dernière prise d'armes de la garnison.

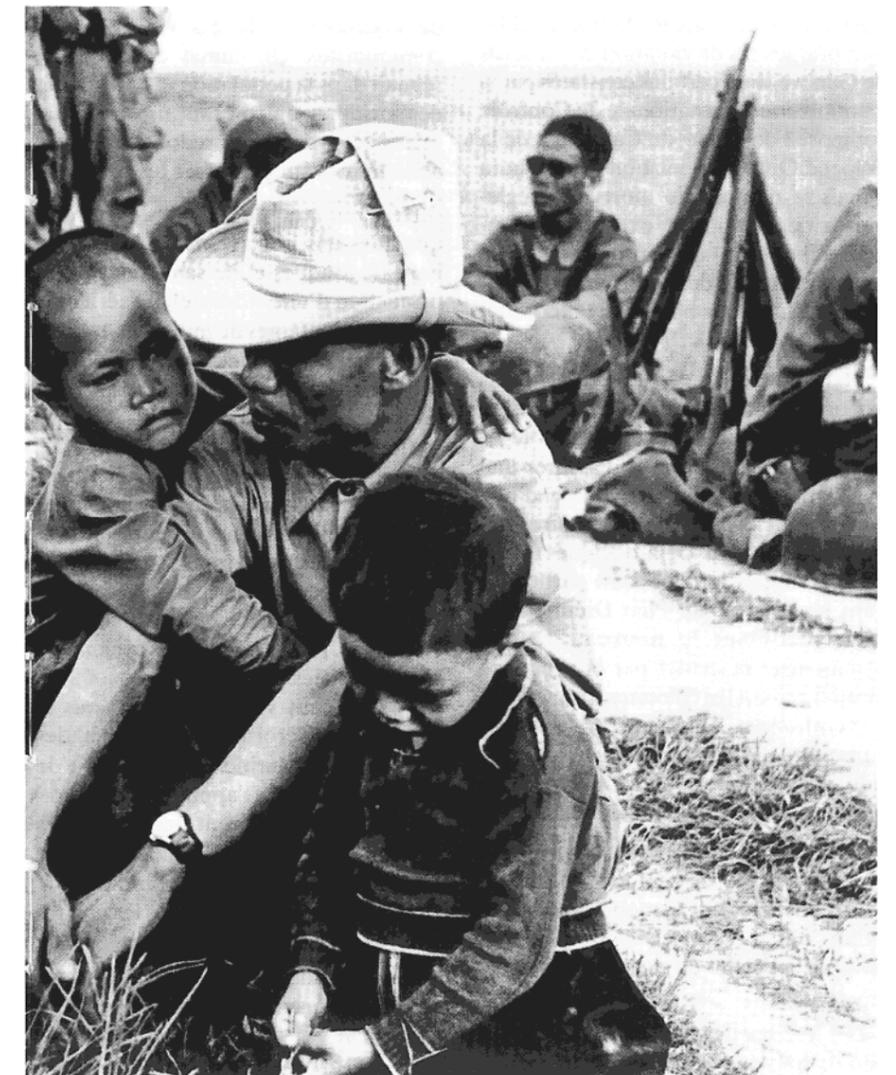
Après les honneurs militaires, le pavillon tricolore fut descendu du mât par deux légionnaires du 5^e REI, qui l'apportèrent au Général Masson, commandant en second les Forces Terrestres du Nord-Viêt Nam.

Celui-ci appela le Colonel d'Argencé et lui remit le drapeau devant le front des troupes en proclamant : « Colonel d'Argencé, je confie à votre honneur militaire et à celui de votre famille la garde du dernier pavillon français ayant flotté sur Hanoï, en souvenir de votre héroïque résistance aux Japonais, ici même, le 9 mars 1945 ».

Depuis la mort du Général d'Argencé en 1970, ce pavillon tricolore est conservé par sa fille, Madame de Laborie.

(1) 3^e Légion de Marche de Gendarmerie Mobile.

(2) Armée populaire vietnamienne.



les délais prévus et dans les conditions qu'il avait posées. Il ne se faisait d'ailleurs aucune illusion sur le contenu des accords.

Les accords de Genève posaient le problème de l'exode d'un million de personnes soucieuses de fuir le communisme. Un drame humain d'une grande ampleur allait se dérouler pendant près d'un an sous les yeux du monde. La France et les Etats-Unis consacraient tous leurs moyens logistiques et matériels à cette grande opération humanitaire mais c'était insuffisant. Et le Viêt Minh mettait tout en œuvre pour empêcher cet exode, même par les moyens les plus perfides et les plus violents. On relevait d'innombrables cas de violation des accords de Genève, dont certains constatés par la Commission Internationale de Contrôle composée de l'Inde, du Canada et de la Pologne. Outre ces violations, on ne saura jamais le nombre de morts par règlements de compte et exécutions sommaires, par chantage, par noyade, par la séparation forcée des familles, empêchant ainsi la fuite pour pouvoir rejoindre un navire salvateur.

Mais avant même le 21 juillet, l'Etat-Major ordonnait secrètement l'opération « Auvergne » dont le but était de protéger l'axe Hanoï-Haïphong et d'assurer une évacuation future et inévitable d'une partie du Corps Expéditionnaire stationnée au Tonkin. Déjà, quelques foyers de catholiques tonkinois, en particulier dans les évêchés de Phat Diêm et Bui Chu, redoutant le nouveau régime communiste et guidés par la prudence avaient rejoint les colonnes formées par l'opération « Auvergne ». Mais on pensait que le flux migratoire forcé des réfugiés n'allait débuter qu'après la signature des accords de Genève.

Le 3 juillet, le Général Ely informa Mendès France de ses dispositions en prévision de l'exode. Il mobilisait tous les avions militaires et civils ainsi qu'une flotte de bâtiments de guerre et de navires marchands.

Dès le début de juillet 1954, l'exode des populations de plusieurs villes du sud du



delta avait commencé. Toutes les dix minutes arrivaient sur l'aérodrome de Hanoï des Dakota surchargés de femmes et d'enfants ahuris dont c'était le premier voyage en avion. Les familles des soldats vietnamiens de Nam Dinh et de Phat Diêm furent évacuées en priorité pour prévenir les représailles du Viêt Minh lors de l'occupation de ces villes par les communistes. Un climat de nervosité régnait dans la population et on signalait des incidents entre Français et Vietnamiens, ces derniers redoutant d'être abandonnés sur place par les premiers.

Des milliers de civils s'enfuirent, quelques-uns par avions, la majorité à bord de jonques et de sampans, sous la protection d'une « ombrelle » aérienne. Plusieurs centaines de militaires et civils vietnamiens furent pris sous le feu du Viêt Minh mais récupérés par la Marine dont les navires attendaient au large. Le repli s'effectuait aussi par la route avec des autocars et des camions loués à prix d'or. Les militaires français embarquaient les réfugiés pêle-mêle sur les auto-mitrailleuses et les half-tracks. Les cyclo-poussettes étaient les dernières ressources. Les routes étaient couvertes des cortèges de l'exode. Toutes les jonques avaient été réquisitionnées. Groupées en convoi, elles s'acheminaient vers Haïphong sous la protection du croiseur « Gloire » et des vedettes de la Marine. Une quinzaine de transports, toujours appuyés par le croiseur « Gloire », purent embarquer les réfugiés entassés sur les jonques. Le point de regroupement était le grand port de Haïphong d'où partaient tous les navires chargés de réfugiés vers Saïgon.

Les candidats à l'exode affluaient également des régions frontalières de la Chine. On mit sur pied un comité pour préparer, organiser leur réception et les

acheminer vers le littoral c'est-à-dire le port de Haïphong. Des centres d'accueil furent aménagés à Hanoï, au milieu de la ville. Haïphong reçut près de 20 000 réfugiés, en majorité catholiques, et cette soudaine affluence créa une crise de logement en ville.

Pour freiner cette hémorragie Hô Chi Minh lança un appel aux habitants des zones évacuées en promettant aux catholiques la liberté religieuse, alternant

propagande et représailles. Diêm, par un appel simultané, exhorta cette même population à fuir le nouveau pouvoir communiste en promettant du travail aux paysans et ouvriers, et aux soldats vietnamiens leur intégration dans les unités nationales. Les deux évêques de Phat Diêm et de Bui Chu se réfugièrent à Hanoï suivis d'un nombre important de leurs prêtres. A Bui Chu, 170 prêtres sur 200 et à Phat Diêm, 50 sur 80 et la presque totalité des membres des ordres religieux ainsi que les séminaristes suivirent l'exemple de leurs évêques.

L'ampleur de l'exode qui se précisait commençait à présenter des difficultés. Un bruit courait dans Hanoï : il était impossible d'obtenir son inscription au départ sans un important pot de vin. Selon certaines estimations, quelques 150 000 Vietnamiens de Hanoï sur une population de 400 000 pouvaient décider de partir.

Le 22 juillet, on déplorait déjà l'insuffisance du nombre des bateaux et des avions. On envisageait de faire appel à la Marine américaine qui prévoyait l'envoi à Haïphong d'une flotte de cargos et de 2 000 tentes pouvant abriter 40 000 réfugiés. Dans Hanoï surchargée de réfugiés, rien n'avait été prévu pour les accueillir et ils s'installaient provisoirement sur les trottoirs. On craignait des troubles graves et des pillages. Devant une pareille situation, les autorités ecclésiastiques déconseillaient aux catholiques de quitter leurs villages avant une meilleure organisation de la réception. L'Eglise de France, en la personne de Mgr Rhodain, étudiait les moyens les plus efficaces pour apporter son soutien matériel aux réfugiés. Le Service de Santé des Armées mettait en place des antennes médicales à Hanoï, à

Haïphong et à Saïgon à proximité des camps de transit.

Devant l'étendue de l'exode, le Viêt Minh protestait contre « l'évacuation forcée » de la population vers le Sud et dénonçait même les violations des accords de Genève par l'autre camp. Les réfugiés catholiques, installés dans différents centres d'accueil de la région d'Hanoï et d'Haïphong, évoquaient les difficultés auxquelles ils s'étaient heurtés auprès des autorités communistes pour rejoindre les territoires sous contrôle vietnamien. Ils citaient les cas de notables de villages arrêtés et d'enfants séparés de leurs mères pour obliger les populations à réintégrer leurs foyers en zones vietminh. Les réfugiés avaient déclaré que les autorités vietminh employaient d'abord la persuasion avec promesse de liberté de culte. Devant l'échec de ces propagandes, elles avaient recours à d'autres procédés, bloquant les routes, interdisant aux bateliers de passer des réfugiés, aux conducteurs d'autocar de les transporter

et retenant de force les notables et les enfants (1).

La Commission Internationale de Contrôle n'avait pu faire admettre le principe de l'évacuation aux autorités vietminh. A partir du 11 mai 1955 celles-ci refusèrent l'entrée des eaux territoriales et avertirent que, si les navires français y pénétraient, l'Armée Populaire serait dans l'obligation d'ouvrir le feu. La CIC se trouvait souvent paralysée dans ses enquêtes sur les violations des accords de Genève perpétrées par le Viêt Minh.

Début janvier 1955, les autorités sud-vietnamiennes annonçaient un vaste programme de réforme agraire pour réadapter rapidement les réfugiés du Tonkin dont le nombre pourrait s'élever à près de 800 000. Les Etats-Unis étaient prêts à financer ce plan. Une proposition était lancée aux quelques propriétaires français de plantations de caoutchouc : employer 50 000 réfugiés. Mais cette proposition se heurta à l'opposition du gouvernement de Saïgon, qui cherchait

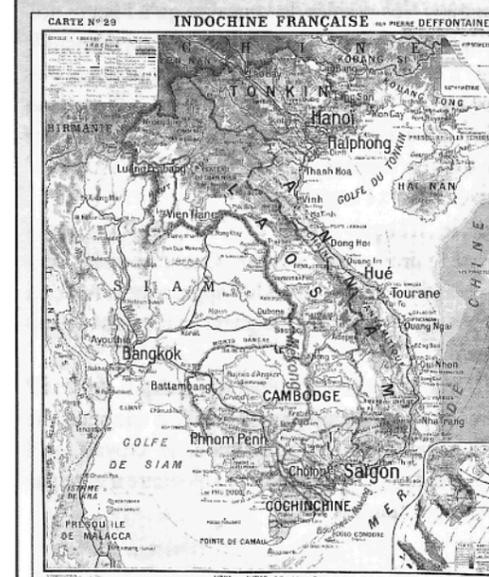
surtout à tenir les réfugiés comme une masse de réserve propre à alimenter milices et comités politiques.

Au printemps 1955, une épreuve de force eut lieu entre le gouvernement de Diêm et la secte Binh Xuyen. Des violents combats se déroulèrent à Saïgon au cours desquels un incendie ravagea le Commissariat Général aux Réfugiés où étaient conservés les fichiers des réfugiés.

Dès juillet 1955, la chape de plomb s'abattit définitivement sur le Nord-Vietnam. Aucune évacuation n'eut lieu à partir de cette date. Les frontières terrestre ou maritime étaient totalement et hermétiquement fermées. Un autre monde allait se développer à l'intérieur de cet immense mur de barbelés.

(1) Avec émotion on reverra, à ce sujet, le remarquable film de Léo Joannon, le « Fort du Fou » (1962) et on relira « Mille bonheurs possibles » de Jacques Despuech (Editions Fasquelle 1957).

Cartes en vente au siège

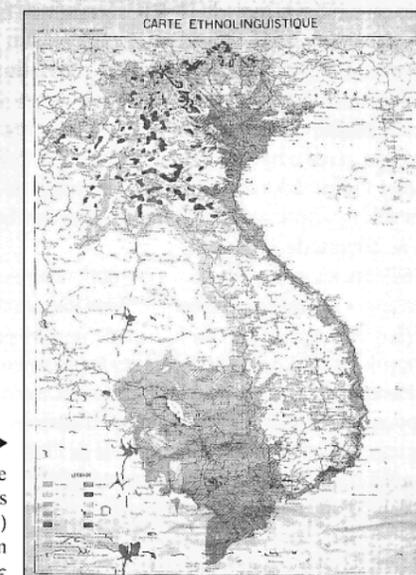


◀ **Carte physique et politique**
(Editions Hatier 1952)
Format 600 x 720 mm
Prix : 20 €

■ **Plan de Saïgon-Cholon**
avec guide des rues,
1952 (50 cm x 60 cm)
Prix : 5 €

■ **Plan de Hanoï**
Prix : 5 €

▶ **Carte ethnolinguistique**
(dessinée et publiée
par les services géographiques
de l'Indochine - Février 1949)
Format 800 x 570 mm
Prix : 15 €



**BULLETIN
PROVISOIRE
D'ADHESION
2007**

NOM Prénom

Adresse

Désire adhérer à l'ANAI et vous adresse la somme de 26 euros,
(cotisation : 25 euros, droit d'inscription : 1 euro), 15, rue de Richelieu, 75001 Paris.

Un document officiel vous sera envoyé ultérieurement ainsi que votre carte.

Du Général Guy SIMON, 17 rue Nélaton, 75015 PARIS :

Dimanche 27 août 2006 à 18 heures « France 5 » a présenté une émission de Serge Moati intitulée « Hanoï ». C'était la relation commentée d'un voyage récent de l'auteur en cette ville.

Une partie de l'émission, en images d'archives noir et blanc, rappelait la guerre et les manifestations parisiennes contre celle-ci. Ces évocations hors sujet ne peuvent plaire qu'aux gauchistes français toujours jeunes ; les Vietnamiens contemporains, dont les deux tiers ont moins de trente ans, ont depuis longtemps tiré un trait sur ce passé. Bonasse, l'auteur a proposé une conclusion partielle à ses interlocuteurs, qui ont opiné poliment : « En somme, vous n'en voulez qu'à l'armée française, pas à la France ».

Curieusement, l'essentiel du film consistait en conversations avec des opposants politiques actuels : le Colonel de la RC 4 en 1950, un antiquaire, des écrivains et des journalistes, hommes et femmes. Leurs opinions, franchement exprimées, étaient toutes semblables : l'ouverture économique a bien élevé le niveau de vie, mais l'absence de liberté est intolérable.

Si les noms affichés sur l'écran étaient exacts (celui du colonel de la RC 4 l'était), il sera intéressant d'observer la réaction des autorités locales, soucieuses de « contrôler les activités de l'information et de la culture » (décret du 1^{er} juillet 2006)... du moins après l'admission du Vietnam à l'OMC.

**De M. René POUJADE, 7 rue Fresnel
29900 CONCARNEAU :**

M. Albert Pipet déclare dans le Bulletin de l'ANAI du 1^{er} juillet que le détachement précurseur du CEFEO débarqué à Saïgon a vu la ville en état de siège et le drapeau japonais flotter sur le port de Saïgon. Ni mes camarades ni moi (du 11^e RIC reconstitué) ne l'avons vu. Depuis le 23 septembre 1945 Saïgon et le port étaient « dégagés » selon l'expression de l'époque : le 11^e RIC reconstitué (2 bataillons de coloniaux et 1 de marins), la Compagnie A, les SFLEO et les GVL l'avaient réalisé sans trop de difficultés. Dans Saïgon, les « japs » (sauf ceux de la garde extérieure de la caserne des Pallières) étaient cantonnés à l'usine des tabacs et dans des camps de la périphérie, sous le contrôle des Gurkas de la XX^e Indian Division. Les drapeaux « japs » avaient disparu de Saïgon.

D'ailleurs, les « viêts » et autres révolutionnaires, qui se prétendaient « résistants » se sont empressés de les faire disparaître. Le 24 septembre j'ai effectué une mission qui m'a mené un peu partout dans Saïgon (y compris au-delà de la gare) et je n'y ai pas vu un seul drapeau japonais. Par contre certaines plaques de maisons commerciales japonaises comportaient un petit drapeau nippon d'environ 10 cm au carré. J'ai appartenu à la mission alliée de contrôle de l'armée japonaise. Je peux vous assurer que les Japonais ont exécuté sans broncher tous les ordres, dont celui d'amener les couleurs.

« L'état de siège » était un couvre feu nocturne pour les « indigènes ». Les chevaux de frise devant l'entrée du séminaire dataient d'avant août 1945 alors que les « japs » y étaient casernés.

**Du Président Jean OBATON, 4 rue George Sand,
14000 CAEN :**

J'ai eu l'honneur d'être invité à Paris le 21 juin à la toute première présentation du film réalisé pour le 350^e anniversaire de la présence en Asie des Missions Etrangères de Paris qui sera célébré en 2008. Plus de 4 500 prêtres ont été envoyés jusqu'ici en mission par les M.E.P., pour une vie donnée, et souvent fauchée. Il y en a actuellement 300, assistés par 150 volontaires, pour lesquels c'est une expérience exceptionnelle.

Ces prêtres ont rapidement manifesté une volonté d'inculturation, mais jusqu'au 18^e siècle l'Eglise a été hostile à l'emprunt de modes d'expression culturelle au confucianisme.

Nous étions environ 450 spectateurs pour deux séances séparées par un cocktail, lieu de rencontre entre invités concernés par l'Asie. J'ai glané un échange entre spécialistes qui pensaient que le confucianisme chinois, aujourd'hui libéré du culte de l'empereur, pourrait être le terreau du christianisme mondial de demain.

**Du Président François de CHASSEY, 22 rue Lecourbe,
75015 PARIS :**

Voici quelques messages reçus du Vietnam en juillet-août.

« Quant au cours de français à l'évêché que vous avez proposé, nous vous remercions et apprécions votre très bonne idée. Mais nous sommes aussi très désolés de vous dire qu'à l'heure présente, surtout à Haïphong, il y a très peu de gens qui apprennent le français. C'est qu'ils n'en ont pas besoin. L'anglais est toujours plus bienvenu et meilleur. C'est pour cette raison qu'il est difficile pour nous de donner un cours de français à l'évêché. Après avoir reçu votre proposition, j'ai déjà fait un sondage et j'ai récolté un résultat négatif. La plupart des gens préfèrent l'anglais. »

« Au Vietnam, le français n'attire plus. Dans quelques collèges, on supprime le programme français. Quelques sœurs pensent comme ça et les autres aiment en réalité apprendre le français. Le nombre de collèges et de lycées qui enseignent en français va diminuer de plus en plus. »

« J'ai appris qu'il y avait un jeune volontaire français des MEP (Missions Etrangères de Paris) à Haïphong. A la suite d'une mauvaise information ou d'une mauvaise interprétation, je croyais qu'il donnait des cours de français là-bas. Eh bien, ce volontaire n'enseigne pas le français, il enseigne l'anglais ! »

AVIS DE RECHERCHE

Le Colonel Henry BOILEAU, 15 ter rue du Sergent Hoff, 94140 Le Perreux sur Marne, Tél. : 01 43 24 27 31 et 06 74 07 44 90, recherche des anciens qui l'auraient connu à Saïgon, lorsqu'il était chef de l'escadre aérienne militaire de Tân Son Nhut de 1951 à 1953.

Mme Colette SCHULMANN, 7000 Saranac Street, appartement 70, La Mesa, CA 91941, USA, recherche des anciens combattants français ou indochinois de l'armée française rési-

dant aux Etats-Unis, afin d'évoquer des souvenirs du Tonkin où elle était PFAT en 1953-1955.

Mme Annie CHAUFFAND, née COSSU, 110 rue de Rocquemillière, le Germinial B, 06300 Nice, recherche le Capitaine LORGEUX, du 3^e Régiment de Hussards à Sétif en 1948.

Le Président Maurice ORRIÈRE, 2 boulevard Alexis Carrel, 35700 Rennes, recherche

trois officiers français pourchassés par le Viêt Minh en juillet 1953 dans la région de Sam Neua : les Lieutenants NOVACEL, RONOF et VACCELNO.

Le Professeur Yves MONNIER, 139 rue Pelleport, 75020 Paris, afin de compléter une bibliographie en cours d'établissement, recherche des informations sur M. Jean-Luc TOURNIER, pharmacien à Saïgon entre 1933 et 1940, qui se distingua dans plusieurs compétitions automobiles.

**Marie ÉTIENNE – L'Enfant et le Soldat – Éditions de la
Table Ronde, 2006.**

Comment qualifier un livre aussi émouvant ? C'est l'histoire d'un lieutenant d'artillerie coloniale et de sa famille en Indochine de 1939 à 1947, à Cam Ranh, au Cap Saint Jacques et à Saïgon. L'occupation japonaise se densifie : le 9 mars 1945 le Lieutenant prend le maquis, sa femme et ses filles, réfugiées dans une pagode, sont harcelées par les Japonais. Puis septembre 1945, les troubles à Saïgon. Et 1947, le retour dans une France étrangère.

Mais la poésie sublime l'histoire. L'auteur est poète, elle est également la fille aînée du lieutenant ; c'est elle qui récite avec ses yeux et son cœur d'enfant de quatre à huit ans, et c'est elle qui commente avec son tempérament de poète.

Les traîtres, les gens douteux, blancs et jaunes, sont épinglés. Les honnêtes gens, Japonais compris, sont signalés.

(NB – Le héros est le Colonel Étienne, président d'honneur de la Section de l'ANAI du Var).

**Michel CRUCIANI – Le Camp 114. Prisonnier en Indochine
– Éditions Anima Corsa, 5 boulevard Hyacinthe de Montera,
20200 Bastia – 2004.**

Jeune Corse engagé au 1^{er} Régiment de Tirailleurs Marocains, radio de section ou tireur au lance-grenades, a combattu dans les rizières du delta puis au pays thaï. Blessé, capturé le 20 novembre 1952 après la prise du poste de Ban Hoa, interné au camp 114 (séparé des Marocains dirigés sur le camp 115).

L'abomination de la vie en camp de prisonniers du Viêt Minh est connue. Mais il est bon de ne pas l'oublier. Les communistes étaient pires que les nazis car ils voulaient détruire les âmes en sus des corps. C'est pourquoi ce livre est bienvenu.

(NB – L'auteur est le président de la Section de l'ANAI de Corse).

**Patrick LE MINOR – L'Apsara du tigre – Éditions
Bénévent – 2006.**

Œuvre romanesque fondée sur un événement tragique : l'attaque par les Viêt Minh et les Khmers Issarak, le 12 août 1950, du cercle de la plantation d'hévéas de Chup (Cambodge) pendant une séance de cinéma. Massacre de familles de planteurs, enlèvement de deux enfants (11 ans, 7 ans) comme otages. Long cheminement pieds nus sur la future piste Hô Chi Minh, séjour dans des camps de forêt vierge, conversations benoîtes avec des chefs VM anciens étudiants à Paris, lettres dictées à

leurs parents en langage politique. Finalement renvoi des enfants le 4 mars 1951.

On peut se demander si ce rapt avec essai d'endoctrinement n'a pas inspiré par la suite les Khmers Rouges voleurs d'enfants.

A l'intention des jeunes générations, ce drame est inséré dans un ensemble historique et sociologique : histoire de l'Indochine française, des plantations, des villes, des écoles, des convois routiers... C'est une somme de 330 pages.

(NB – L'auteur, actuellement trésorier national de l'ANAPI, est l'ancien petit garçon otage).

**Amicale des Planteurs d'Hévéas – Les Planteurs d'Hévéas
en Indochine de 1950 à 1975 – Éditions Lavauzelle – 2006.**

Recueil de souvenirs de planteurs de caoutchouc pendant la guerre en Cochinchine et au Cambodge. Il faut féliciter le « collecteur », Marc Conté, d'avoir préservé de l'oubli ces témoignages irremplaçables. Cette documentation variée pourrait illustrer un jour une histoire générale des plantations.

**Stéphane BOUDY – L'Avion musique – Éditions Gunten,
10 place Boyvin, 39100 Dole – 2006.**

Roman d'un jeune auteur, en marge du camp retranché de Diên Biên Phu. L'équipage d'un avion abattu, l'errance dans la forêt vierge, la rencontre des « rats » de la Nam Youn, la délivrance d'une prostituée-infirmière capturée par le Viêt Minh, donnent la trame de cette aventure sans héros.

Quelques erreurs : feuilles de « Tran », « fer » aux pattes, accords de Genève le « 22 » juillet, le 5^e BPVN bataillon « français » de parachutistes vietnamiens, le Général Giap « ancien instituteur ».

Deux fautes majeures : « Hô Chi Minh avait vaincu les Japonais » (page 51) ; les Vietnamiens sont sympathisants du Viêt Minh.

**Auguste PAVIE – Passage du Mékong au Tonkin (1887-1888)
– Éditions Transboréal – 2006.**

C'est la réédition par Henri Eckert des Mémoires de l'illustre explorateur. Travail remarquable de présentation et de mise à jour des noms de lieu. Voilà un ouvrage de base pour une bibliothèque d'ami de l'Indochine. « Je connus la joie d'être aimé des peuples chez qui je passais » disait Pavie.

Pierre au Palais Royal



David et Nadia FRÉMONDIÈRE
Adhérents de l'ANAI
RESTAURANT - BAR À VINS
En face de l'ANAI

10, rue de Richelieu 75001 Paris - Tél. 01 42 96 09 17 - Fax 01 42 96 26 40
Métro Palais Royal - Musée du Louvre

Danièle et Denis SABATIER

membres de l'ANAI

seraient heureux de vous emmener en voyage autour du palais, en compagnie de : citronnelle et sa tige, basilic et ses feuilles, bergamote et son fruit et galanga et sa racine.

Voyage au Siam

60-62 rue St-Maur 75011 Paris

(Métro St-Maur ou St-Ambroise)

Tél. : 01 47 00 46 87

du lundi au samedi, service de midi à minuit.



LE COMMANDO NIPPON DE LOU KOU CHIAO

La « Guerre de la plus grande Asie Orientale » menée par le Japon a débuté en Chine, près de Pékin, dans la nuit du 7 au 8 juillet 1937.

Toute la stratégie de conquête japonaise vers le Sud, depuis la Corée jusqu'à la Birmanie, était axée sur le chemin de fer.

Sous le prétexte de protéger la ligne de chemin de fer qu'ils construisaient en Mandchourie pour relier la Corée à la Chine, les Japonais avaient créé l'armée Kwantung : c'était une armée mercenaire à encadrement et commandement japonais. Elle jouissait d'une grande autonomie et se trouvait sous l'emprise d'une sorte de secte militaire hantée par de grandioses rêves de folle hégémonie nipponne, ne reculant pas devant un pronunciamiento ou le crime, y compris contre un général ou un ministre (il y eut plusieurs exemples), et cherchant à forcer la main à l'Etat Major de Tokyo.

Dans la nuit du 7 au 8 juillet 1937, 150 petits hommes armés remontent furtivement la berge d'une rivière. Tous les 50 mètres la colonne s'arrête et l'homme de tête jaillit de la file vers les hautes herbes du fleuve. Il s'aplatit sur le sol et, avec des mouvements acquis à l'entraî-

nement, se camoufle, s'intègre, disparaît aux regards dans cette nature sauvage.

La nuit est d'une limpidité absolue. Les lucurs de Pékin, la grande et riche capitale du Nord de la Chine, se distinguent à 25 kilomètres environ.

Ces 150 hommes sont les soldats d'une compagnie d'infanterie. Ils sont censés procéder à un exercice de pure routine. Leur armement est presque symbolique : un fusil et une seule cartouche par homme. Cette unique munition est gardée dans la cartouchière en cuir passée au ceinturon.

Ces hommes sont une fraction des 4 000 Japonais qui, suivant le traité de 1900, assurent la protection des communications entre leur cantonnement d'occupation et la mer. Quel intérêt réel accorder à cet exercice ? Leur chef, le Général Tashiro, se meurt d'un cancer à l'hôpital de Tien Tsin, son adjoint est à Shan Kai Koua près de la grande muraille pour une inspection. Ces deux absences font considérer que tout est calme.

Les 150 hommes sont maintenant disposés suivant les instructions de leurs officiers. Leurs emplacements suivent

scrupuleusement la berge gauche de la rivière Houn Ho. Là, elle s'incurve autour du petit village de Lou Kou Chiao et de son pont de marbre, appelé « pont de Marco Polo ». Ce pont, aux motifs de marbre admirablement ciselés, se trouve fidèlement décrit dans les mémoires de ce célèbre voyageur vénitien.

L'aube blanchit le ciel, le soldat aux aguets entre le pont et le village est comme transi par le froid matinal. Un miaulement déchire le silence : une balle partie d'une paillote et apparemment tirée par un partisan chinois. Le soldat s'effondre, frappé à mort.

Le corps du petit Japonais au grand fusil, qui ne disposait que d'une seule balle dans sa cartouchière, git maintenant, grotesque et émouvant. Le sang sourd lentement de la plaie. Par une alchimie terrifiante, ce sang va devenir une vague monstrueuse à un niveau encore jamais atteint, quelques huit ans après ce drame d'un matin au pont de Marco Polo.

On saura plus tard qu'il s'agissait d'un complot ourdi par les officiers de l'Etat-Major et de la Kempetaï pour obtenir le feu vert à la « défense des personnes et

des intérêts japonais ». Le général nippon venu calmer les esprits ordonna les représailles.

Dans les heures qui suivirent, la réplique de l'unité japonaise à laquelle appartenait la victime fut déclenchée contre les soldats de la 29^e armée chinoise, qui gardait la ligne du chemin de fer de Han Kéou.

Les 8 et 9 juillet 1937 l'indignation est proclamée dans la presse et à la « TSF » ; par le Japon appelant à une sainte guerre vengeresse et par la Chine accusant les Japonais d'avoir massacré les soldats de 29^e armée pour s'emparer de la ligne de chemin de fer reliant Pékin à Han Kéou.

Le 10 juillet, sans préavis, 28 avions de combat japonais atterrirent à Pékin. Ils sont rapidement rejoints par une brigade légère (5 000 hommes) venant de la proche Mandchourie et dotée de petits canons.

Le 14 juillet, un petit corps d'armée (20 000 hommes), doté d'artillerie et de chars légers, attaque toute la région de

Pékin. C'est l'avant-garde des 16 divisions lourdes (un million de Japonais en tout) qui seront engagées en décembre 1937 dans le nord de la Chine.

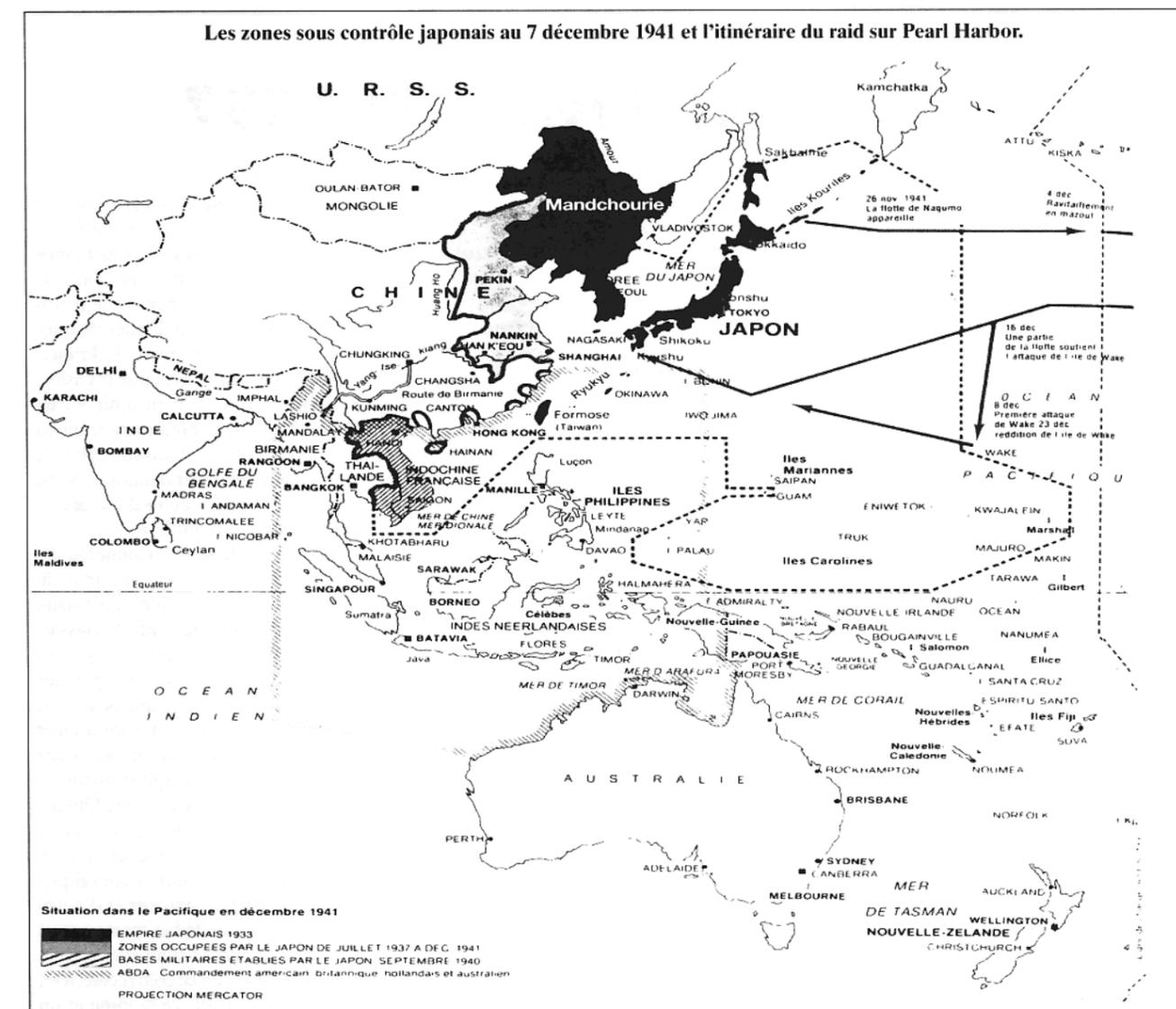
Au cours de l'année 1938, l'armée chinoise, harcelée et décimée, est acculée à l'extrême Ouest de la Chine.

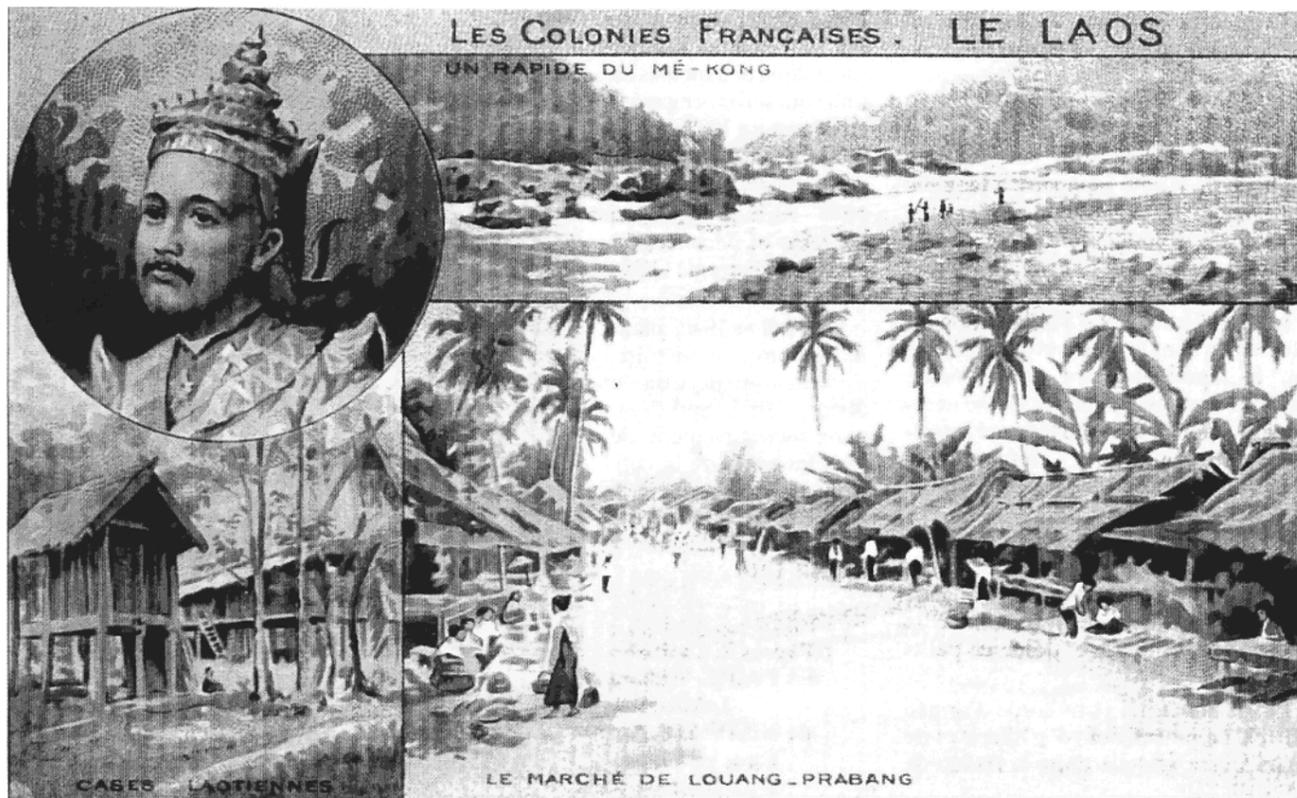
En 1939 et 1940, allant de victoire en victoire, l'offensive japonaise dirigée vers le Sud s'empare successivement de tous les ports de la côte chinoise. Elle arrive à la frontière tonkinoise de l'Indochine française à l'été de 1940.

(D'après le Capitaine des F.A.F.L. William Labussière, de la XIV^e U.S. Air Force en Chine)



Armée Kwantung du Mandchoukouo. "Volontaires" japonais sous drapeaux japonais et mandchou.





VOYAGE AU LAOS EN 1897

Nous nous mettons en route et arrivons dans la journée à un poste français de la rive gauche du Mékong qu'on nommait alors Ban Muong. En face, sur la rive droite, est Bassac, capitale d'un royaume. Il y a un roi à Bassac ; mais, au Laos, on est roi à bon compte, et les États du roi de Bassac, bien qu'ils s'étendent sur la rive française et la rive siamoise du fleuve, ne valent pas cent mètres carrés de terrain au centre de Paris. La richesse du roi se mesure moins à l'étendue des terres qu'il gouverne qu'au nombre des éléphants qu'il possède. Il en a une douzaine en tout, et ce n'est pas l'opulence. Aussi ma venue l'émeut-elle beaucoup, pour de multiples raisons. Il lui faut me faire visite à Ban Muong, et sa garde-robe est trop mal garnie pour qu'il y trouve un costume convenant à sa majesté. En outre, il n'est pas rassuré : qu'est-ce que je vais lui dire, et que ferai-je de lui ? Ne court-il aucun risque pour sa tête ?

C'est que sa conscience n'est pas absolument tranquille. Non pas qu'il craigne que je lui reproche d'avoir fait mourir telle de ses femmes sous les coups, ou d'avoir tué un de ses sujets pour s'approprier son bien. Ce sont là peccadilles dont il n'a aucun souci. Mais il est placé sous la suzeraineté de la République française et du roi de Siam tout à la fois. Il n'a pas montré un égal respect, une égale déférence à ses deux

suzerains. Il s'est entièrement livré à l'un et a opposé à l'autre une résistance et une mauvaise volonté constantes. Pourquoi cela ? Probablement parce que la République et le roi n'ont pas des représentants de même sorte. Le nôtre est le commissaire ou administrateur de Ban Muong, M. de Reinach, officier de cavalerie détaché en Indochine. C'est un jeune homme intelligent et actif, habile et ferme, de cent coudees au-dessus du commissaire royal du Siam auquel le roi de Bassac a affaire. Mais quelle que soit la supériorité de M. de Reinach, de quelque énergie qu'il fasse montre pour sauvegarder l'intérêt français, il est incapable d'aller jusqu'à l'assassinat pour se faire respecter et obéir. Sur l'autre rive, il en va tout autrement : le fer et le poison sont des arguments dont on n'hésite pas à se servir quand on le juge nécessaire. La perspective de les voir employer suffit pour qu'on ne résiste pas. Et voilà comment le roi de Bassac est devenu le très humble serviteur du Siam, et du Siam seulement !

Qu'est-ce que je vais dire de cela ? La tête du roi sera-t-elle sur ses épaules à la fin de l'audience ? Il n'en a pas l'air certain lorsqu'il arrive devant moi, et il semble se demander si l'officier d'ordonnance avec son grand sabre, qui est à mes côtés, n'est pas chargé de l'exécution. Pourtant il a résolu au mieux et sans frais la question de son costume qui le préoccupait. Il y a, à

Bassac, un colon français qui fait quelque commerce dans la vallée du Mékong. Le roi lui a emprunté un de ses vestons blancs. Avec cela et un sampot, il est en tenue de gala. Pour comble de bonheur, je le reçois bien et me contente de lui donner de bons conseils sur ses devoirs envers la France. C'est juste ce que lui dit, à chaque occasion, M. de Reinach. Il a pu n'en tenir aucun compte, alors que le commissaire français est toujours là : comment aurait-il plus de difficulté quand, dès le lendemain, je serai loin ! Le roi de Bassac s'en va donc, la tête sur les épaules et tout guilleret.

Bassac n'est pas le seul royaume qu'il y ait au Laos. Dans le bassin supérieur du Mékong se trouve le royaume de Luang Prabang, étendu, comme celui de Bassac, sur les deux rives, tant il est vrai que les fleuves, en Asie surtout, ne sont pas des frontières naturelles, qu'ils rapprochent au lieu de séparer. Le royaume de Luang Prabang possède deux rois, chose assez fréquente dans ces pays et qui subsisterait encore au Cambodge si le rôle de l'Obbarach n'avait été peu à peu réduit, jusqu'à devenir nul. Le second roi de Luang Prabang, homme intelligent et énergique, a conservé une part de pouvoir et d'autorité. Le premier roi, plus faible, moins ouvert aux idées et aux choses nouvelles que la France apporte jusqu'en ce coin reculé, n'en est pas moins un fort brave homme et un

roi excellent. Cet attelage à deux marche assez bien, en somme, sous notre direction.

Au cours de ce voyage je visitai un certain nombre de villages de la vallée du Mékong et des vallées affluentes. Ces villages, perdus dans la verdure, sous les cocotiers et les bananiers, avaient le plus riant aspect. La population elle-même était agréable à voir. Les femmes aperçues de loin, de la route où l'on passe à cheval ou de la rivière qui porte notre chaloupe, sont vraiment belles, d'une beauté sculpturale. Si l'on s'en approche, la désillusion vient. Elles apparaissent toujours élancées et bien faites, mais les maladies de peau dont beaucoup sont couvertes, la malpropreté, une relative grossièreté des traits atténuent l'admiration première. Il faudra à ce peuple quelques générations vivant dans la sécurité et le travail pour qu'il redeviennent le peuple beau et fort qu'il a dû être avant les défaites qui l'ont décimé et abâtardi.

La population laotienne proprement dite est très réduite, en effet. Si l'on ne tient pas compte des peuplades sauvages des hautes vallées et de la montagne, qui sont de tout autre race, on compte quelques centaines de mille de Laotiens, dispersés sur un territoire grand comme la moitié de la France. C'est le résidu d'une nation qui a été civilisée et relativement puissante. On en a la preuve dans le pays qui fut sa capitale, à Vientiane, où les ruines des palais et des pagodes attestent sa grandeur passée.

Le versant laotien de la chaîne annamitique n'a pas la même structure que le versant maritime. Ce ne sont pas les courts vallons de l'Annam tombant brusquement dans la plaine, à peu près inhabitables et inaccessibles. Vers le Mékong, le massif s'abaisse lentement, formant d'importantes vallées, des plateaux étendus où la vie animale et la domination humaine peuvent trouver place. Aussi, les populations montagnardes, les mêmes que celles du versant annamite, sont-elles beaucoup plus nombreuses. Il y en a des races diverses que l'on voit en Annam et au Tonkin, des Moïs, des Khas, des Thaïs, etc. Elles se divisent en tribus au milieu desquelles il est difficile de faire régner la paix. En 1897, beaucoup d'entre elles ne nous connaissaient pas, n'avaient aucun rapport avec nous. Certaines n'avaient jamais vu d'hommes blancs, et les premiers explorateurs qui les visitèrent furent assez mal reçus.

La pénétration se fit méthodiquement dans les années suivantes ; les études des chemins de fer l'exigeaient. Il fallait que l'administration organisât, au moins de façon rudimentaire, le pays que les ingénieurs allaient étudier. Cela ne se fit pas toujours sans difficulté et sans combat. Nos miliciens laotiens et annamites eurent à compter avec les lances et les flèches empoisonnées des sauvages. Une poignée

d'hommes, munis de fusils, avait du reste vite raison de centaines de montagnards ainsi armés, que le bruit des coups de feu effrayait plus encore que les balles ne leur faisaient de mal. Une ou deux salves suffisaient, le plus souvent, à les disperser et à les amener à faire leur soumission, après quelques journées de réflexion au fond des bois.

Notre visite à cheval de la vallée de la Se Don, avec, pour toute escorte, les deux miliciens chargés de soigner nos chevaux, se fit sans encombre et sans péril. Elle prouva aux plus craintifs que la domination française au Laos n'était pas mise en danger par quelques bandes de sauvages à qui le fanatisme ne donnait pas beaucoup de courage et ne fournissait surtout pas les moyens d'action dont ils étaient dépourvus. Nous primes, avec le commissaire de Savarane, comme nous l'avions fait avec celui de Ban Muong, les dispositions nécessaires pour en finir au plus vite avec l'insurrection, pour maintenir en tout cas les rebelles, à l'aide d'un cordon de postes bien choisis, dans les régions élevées et éloignées où on les inquiéterait par des raids fréquents, jusqu'à leur complète soumission. Celle-ci ne se fit pas longtemps attendre. Les fauteurs de désordres, espèces de prophètes qui avaient entraîné ces populations superstitieuses par une ardente prédication, les abandonnèrent et passèrent sur la rive siamoise du Mékong quand l'échec de leur tentative ne fit plus aucun doute.

En revenant de notre excursion dans la haute vallée de la Se Don, la nuit venue, nous abandonnâmes nos chevaux pour profiter du courant de la rivière et faire en sampans, au clair de lune, une bonne partie de la route. Bien que la navigation fut accidentée, ralentie par les transports à bras d'embarcations au passage des rapides, nous étions loin du point où nous étions embarqués, quand parut le jour. Cette navigation nocturne, sur le cours d'eau aux rives encaissées et ombragées de grands arbres, aux seuils rocheux d'où la rivière se précipite en bouillonnant, avait quelque chose d'impressionnant et de féérique. On garde longtemps dans les yeux de tels paysages, sans couleur et sans vie, qui semblent d'un autre monde.

Le Laos, riverain du Mékong, est naturellement, géographiquement divisé en trois parties, comme le fleuve lui-même dans la section laotienne de son cours. Celui-ci comprend un premier bief, dont les limites sont Khône au sud, Kemmarat au nord, puis un second plus étendu, de près de cinq cents kilomètres, séparé du premier par les rapides qui se suivent sans interruption de Kemmarat à Savannakek. De ce dernier point, le bief supérieur, presque constamment navigable, s'étend au-delà de Vientiane, arrosant, sur l'une et l'autre rive, une région fertile et intéressante à tous

points de vue. Plus haut et jusqu'à la frontière de Chine, le Mékong est encombré de rochers qui en rendent la navigation, même par les embarcations du pays, impossible pendant une partie de l'année, difficile dans l'autre.

On ne peut pas dire qu'il y ait trois Laos, car ce pays forme un tout, possède une indiscutable unité ethnique et géographique. Mais il y a trois parties distinctes dans le Laos. Et pourtant, quand je suis arrivé en Indochine, sans que j'aie jamais pu comprendre pourquoi, on avait divisé politiquement le Laos en deux. La limite avait été tracée au milieu du grand bief navigable qui va de Savannakek à Vientiane.

Le Bas-Laos et le Haut Laos avaient chacun à sa tête un « Commandant supérieur », chef de l'administration. Cette appellation, explicable lorsqu'une partie du Laos était occupée militairement et que le commandant des troupes réunissait en ses mains tous les pouvoirs, avait été conservée ensuite. Elle était sans inconvénient. Mais il n'en allait pas de même de la division arbitraire du pays qui avait été faite. Les deux commandants supérieurs n'avaient entre eux aucun rapport de service ; ils dépendaient l'un et l'autre directement du gouvernement général ; cependant, en fait, tout ce qui intéressait le Bas Laos venait de la Cochinchine, tout ce qui intéressait le Haut Laos venait du Tonkin. Il ne pouvait y avoir, dans les deux administrations, ni action commune, ni unité de vues. Par surcroît, la partie centrale du pays, divisée en deux et éloignée de Khong et de Luang Prabang, résidences des commandants supérieurs, était forcément négligée, abandonnée aux seuls fonctionnaires locaux. C'est là que naissaient tous les incidents désagréables, intérieurs ou extérieurs.

Dès que la chose me parut possible, je réformai et unifiai l'administration du Laos. Le pays, à cause de ses groupements indigènes ayant des chefs héréditaires ou élus, put être considéré comme un pays de protectorat. A sa tête était placé un résident supérieur. Le Colonel Tournier, commandant supérieur du Bas Laos, se trouvait tout désigné, par son intelligente activité, sa profonde connaissance de la population laotienne et des peuplades montagnardes, pour remplir cette nouvelle et importante fonction. Sur son rapport, la ville de Vientiane, capitale historique, dont les ruines attestent l'ancienne splendeur, fut désignée comme chef-lieu du Laos. La construction de l'hôtel du résident supérieur commença presque aussitôt à l'emplacement même du palais des rois de Vientiane.

Paul DOUMER

L'Indochine française, 1903

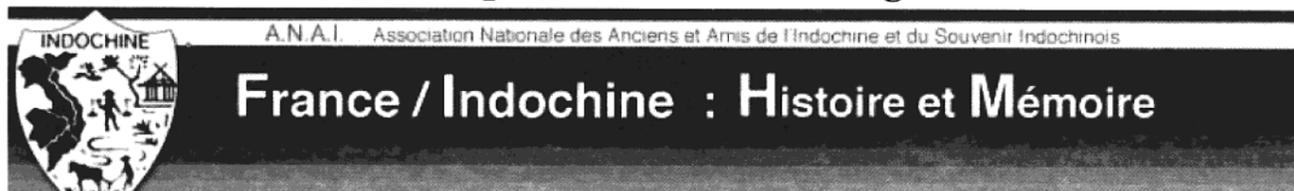
Livres en vente au siège

- de Pierre Quatrepoint
- **L'AVEUGLEMENT. DE GAULLE FACE À L'INDOCHINE** - Prix 18 € (*)
- de Michel Bodin
- **LA FRANCE ET SES SOLDATS, Indochine 1945-1954** - Prix 29 €
- du Général Pierre Guillet
- **POUR L'HONNEUR - LE GENERAL CHANSON EN INDOCHINE 1946-1951** - Prix 25 € (*)
- de Hubert Turret
- **RIVIERE ET RIZIERE** - Prix 25 € (*)
- de Jacques Vernet et Pierre Ferrari
- **UNE GUERRE SANS FIN - Indochine 1945-1954** - Prix 28 € (*)
- du Centre d'Études de Défense Nationale de Montpellier
- **PAIX ET GUERRE EN INDOCHINE - 1935-1955** - Prix 24 € (*)
- de Jean-Pierre Bernier
- **INDOCHINE 1954 - LES DERNIERS COMBATS** - Prix 15 € (*)
- **LE COMMANDO DES TIGRES** - Prix 10 € (*)
- **IL Y A CINQUANTE ANS DIEN BIEN PHU** - Prix 35 € (*)
- de Jacques JAUFFRET
- **CRABES ET ALLIGATORS DANS LES RIZIÈRES** - Prix 20 € (*)
- du Général Henri de Brancion
- **DIEN BIEN PHU-ARTILLEURS DANS LA FOURNAISE** - Prix 23 € (*)
- **RETOUR EN INDOCHINE DU SUD-ARTILLEURS DES RIZIERES** - Prix 23 € (*)
- de Maurice Rives et Eric Deroo
- **LES LINH TÁP. HISTOIRE DES MILITAIRES INDOCHINOIS AU SERVICE DE LA FRANCE (1859-1960)** - Prix 36 € (*)
- de Louis Constans
- **LE FUYARD DE LANG SON** - Prix 29 € (*)
- de Michel Cruciani
- **LE CAMP 114 - PRISONNIER EN INDOCHINE** - Prix 18 € (*)
- de Jean-Christophe Brunet
- **GENDARMES-PARACHUTISTES EN INDOCHINE - 1947-1953** - Prix 29 € (*)
- de Albert Stihlé
- **LE PRÊTRE ET LE COMMISSAIRE POLITIQUE** - Prix 23 € (*)
- de Geneviève de Galard
- **UNE FEMME A DIÊN BIÊN PHU** - Prix 25 € (*)
- du Général Luc Lacroze
- **DIX-SEPT ANS AU SERVICE DES REFUGIES D'INDOCHINE** - Prix 10 € (*)
- du Général Guy Simon
- **LE COMMANDO D'EXTRÊME-ORIENT** - Prix 10 € (*)
- **LE PETIT LIVRE ROUGE DE L'ANAI** - Prix 5 € (*)
- De Hélié de Saint-Marc
- **LES CHAMPS DE BRAISES** - Prix 25 € (*)
- **LES SENTINELLES DU SOIR** - Prix 25 € (*)
- **NOTRE HISTOIRE** - Prix 26 € (*)
- **TOUTE UNE VIE** - Prix 32 € (*)
- de Monseigneur Paul Seitz, des Missions Étrangères
- **DES HOMMES DEBOUT - Le drame des Montagnards du Sud-Vietnam** - Prix 22 € (*)
- de Pierre-Henri Chanjou
- **LE FEU SACRÉ - Des hauts plateaux Moïs aux savanes du Tchad** - Prix 20 € (*) (au profit des œuvres sociales de l'ANAI)
- du Major Battistini
- **AVENTURES EN ANNAM 1951-1953** - Prix 28 € (*)
- du Commandant René Chauvin
- **CARNETS DU TONKIN-DINASSAUT 4** - Prix 23 € (*)
- de Guy Lebrun
- **LE LIEUTENANT AUX PIEDS NUS** - Prix 23 € (*)
- de Henry-Jean Loustau
- **LES DEUX BATAILLONS** - Prix 20 € (*) (Cochinchine - Tonkin 1945-1952)
- de Jacques Favreau et Nicolas Dufour
- **NASAN - La victoire oubliée - 1952-1953** - Prix 26 € (*)
- de Emile Lebarry et André Galabru
- **INDOCHINE DE MA JEUNESSE** - Prix 21 € (*)
- de Amédée Thévenet
- **LA GUERRE D'INDOCHINE RACONTÉE PAR CEUX QUI L'ONT VECUE** - Prix 30 € (*)
- de Claire Fourier
- **ROUTE COLONIALE 4 EN INDOCHINE** - Prix 15 € (*)
- de André Mengelle
- **DIÊN BIÊN PHU. DES CHARS ET DES HOMMES** - Prix 25 € (*)
- du Médecin-Général Fernand Merle
- **SILLAGES ET FEUX DE BROUSSE** - Prix 10 € (*)
- de Minh Kim
- **200 RECETTES DE CUISINE VIETNAMIENNE - NOUVELLE ÉDITION** - Prix 27 € (*)
- de Ione Rhodes et Marie-Claude Gelbon
- **LE CHANT DU RIZ PILÉ - Cent recettes vietnamiennes** - Prix 22 € (*)

(*) Port compris

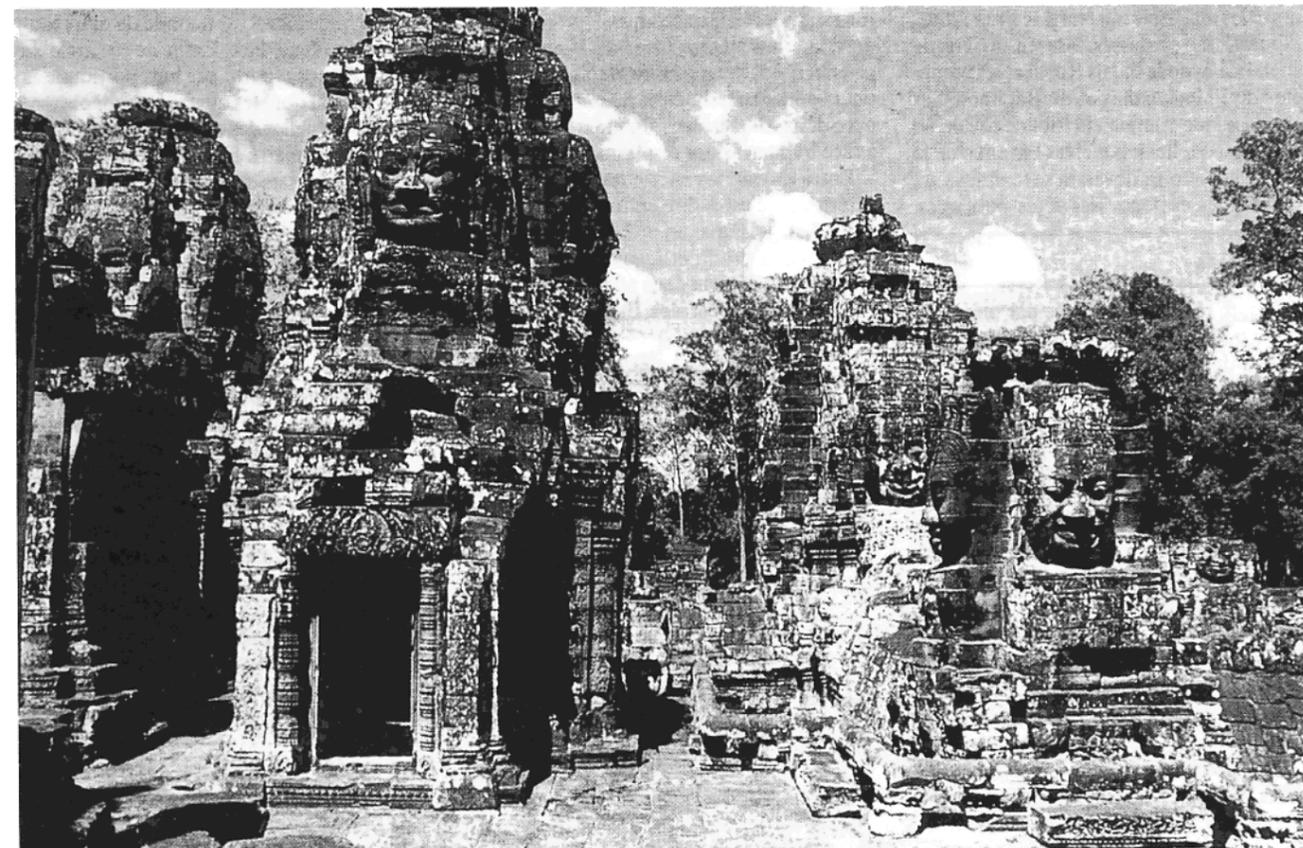
Le site de l'A.N.A.I. est en service.

<http://www.anai-asso.org>



L'A.N.A.I.	L'INDOCHINE	LE TEMPS DES MISSIONS ET DE LA CONQUETE	LE TEMPS DE LA PAIX L'OEUVRE DE LA FRANCE	LE TEMPS DE LA GUERRE	LIEUX DE MEMOIRE
------------	-------------	---	---	-----------------------	------------------

Nous lançons un appel à tous ceux qui pourraient enrichir le site en envoyant au siège (15 rue de Richelieu, 75001 Paris) des articles sur l'œuvre de la France en Indochine (santé, instruction publique, voies de communication, développement rural, etc.). Les photos jointes devront être libres de tout droit et, si elles ont été scannées, de bonne qualité. Éventuellement, les photos seront renvoyées à l'expéditeur sur demande, après utilisation.



ANGKOR THOM

Angkor Vat est un temple, Angkor Thom est une ville, la ville royale, où ont séjourné les rois khmers du IX^e au XIV^e siècle. Elle s'élève à cinq cents mètres à l'Ouest de la rivière de Siém Réap, à un kilomètre et demi au Nord d'Angkor Vat. Sa construction a été achevée vers l'an 900 de notre ère, sous le règne du roi Yaçovarman.

On se rend du Bungalow à Angkor Thom soit à cheval, soit en voiture, par la grande route qui longe le fossé d'Angkor Vat. La route, après l'avoir dépassé, traverse une belle forêt et laisse à sa gauche le Pnom Bakheng, colline qui porte une pagode intéressante et dont nous reparlerons. A 1 500 mètres environ du Bungalow, on parvient à la porte Sud d'Angkor Thom.

L'enceinte, les portes

L'enceinte d'Angkor Thom avait la forme d'un carré d'environ trois kilomètres de côté, protégé par une épaisse muraille percée de cinq portes et entouré d'un fossé qu'enjambent cinq chaussées. La muraille a parfaitement tenu, mais les fossés ont été en partie comblés par les éboulis, en partie convertis en rizières; de grands arbres ont poussé sur l'emplacement des boulevards qui flanquaient le fossé. Les chaussées ont à peu près disparu.

Chaque chaussée, large de 15 mètres, était garnie des deux côtés d'une balustrade formée par le corps du naga, comme à Angkor Vat, mais qui, au lieu de reposer sur des dés de pierre, était portée par une centaine de

géants assis, hauts de plus de deux mètres. Des géants plus grands encore soutenaient la queue et la tête érigées du monstre. La balustrade a disparu et l'on ne trouve plus que les débris de ces statues gigantesques. Le fossé, large de cent mètres, était, paraît-il, peuplé de féroces crocodiles qui gardaient les trésors de la ville. Trois portes sur les faces Nord, Sud et Ouest, deux sur la face orientale: la Porte de la Victoire et la Porte des Morts, fermées par de solides vantaux et de massives traverses, donnaient accès dans la ville. Celle du Sud, par laquelle nous entrons dans Angkor Thom, est un véritable monument haut de 20 mètres, dont l'ouverture seule mesure 7 mètres de hauteur. Son plan a la forme d'une croix. Le bras Nord-Sud, long de 16 mètres, forme l'allée d'entrée; le bras transversal est constitué par deux chambres ou corps de garde, où l'on accède par des marches.

On voit encore des débris très anciens des poutres qui supportaient le plafond disparu. L'architecture de ce monument est des plus remarquables et caractéristique du style d'Angkor Thom, moins parfait, mais plus original et plus puissant que celui d'Angkor Vat. Dans les quatre angles extérieurs de la croix, se dressent quatre éléphants tricéphales qui

s'appuient sur le sol de leurs pattes de devant et de leur trompe et semblent soutenir de leur dos robuste le poids de l'édifice. Au-dessus d'eux, s'élèvent une tour et deux tourelles, portant les quatre faces de Brahma, que décore une quadruple tiare, couronnée d'un fleuron. Des statues, des frontons, couvrent la base de cette masse ogivale à demi ruinée, dont l'effet est saisissant sous la voûte des grands arbres.

A droite et à gauche, s'étend le rempart ou mur d'enceinte, haut de sept mètres, formé de blocs de limonite, crénelé de grès. Aux quatre angles intérieurs de l'enceinte sont quatre petits pavillons en limonite qui abritent des stèles portant des inscriptions votives.

Le plan général et les monuments

Des cinq portes de l'enceinte, partaient cinq avenues qui se dirigeaient vers une vaste place rectangulaire, longue de 400 mètres, large de 150, située dans l'axe Nord-Sud un peu au-dessus du centre géométrique de la ville, autour de laquelle se rangeaient les principaux monuments: au Sud, exactement au centre d'Angkor Thom, le Baïon; à l'Est, les douze

premier plan, un veau tête sa mère. L'aile Nord, après les ruines du portique principal, présente d'abord une scène bien conservée et fort intéressante. Dans une belle maison sculptée, un roi et deux reines sont assis sous des pavillons dont les rideaux sont retenus par des embrasses. Au-dessous d'eux, sur une terrasse bordée du naga aux sept têtes, dansent deux bayadères, tandis que joue un orchestre où l'on remarque une harpe à dix cordes, et que des femmes assises marquent la mesure en frappant dans les mains. Au premier plan, dans une maison moins belle, conversent des personnages.

Au-delà, c'est un roi qui combat, sans armes, contre un serpent. Les panneaux suivants le représentent dans son palais au milieu de femmes qui semblent lui masser les jambes, les pieds et les bras. Un autre panneau très intéressant nous fait assister à la destruction de la statue d'une déesse. Des éléphants la tirent par des câbles ; des hommes tirent également, tandis que d'autres martèlent la tête ou sapent la base.

Plus loin, s'abordent deux pirogues ; puis vient une scène d'adoration : un personnage qu'attend son palanquin est prosterné avec son cortège devant Siva armé du trident. L'armée cambodgienne défile ensuite comme dans la Galerie historique : chefs à éléphant, armés du phgak (arche du feu), femmes portées dans un palanquin, chars ; des hommes traînent ou portent un char à six roues dont la carrosserie forme une maison à trois niches qui abritent un roi et deux femmes.

La galerie Nord

Nous revenons, par le pavillon de l'angle Nord-Est, à la galerie Nord. L'aile Est, qui reste à parcourir, nous rappelle plusieurs des sujets précédents : voici un roi dans son palais, assistant à des danses ou montant dans un char à six roues, qu'accompagnent des reines en palanquin et que suivent des charrettes à bœufs. Un roi et ses officiers ont quitté leurs éléphants et leurs chevaux pour adorer Siva. Apparaît un temple, précédé d'un bassin, vers lequel se dirige un cortège, grossièrement figuré. Signalons enfin un personnage à vingt bras et dix têtes, qu'encadrent deux nagas, et qui semble danser au-dessous d'un dieu à trident. Un dernier temple très riche, avec Siva, sur le taureau Nandi, tenant sa femme dans ses bras, et devant qui dansent des tévadas au son d'un orchestre.

En quittant le Baïon par le portique Nord, on regagne la route qui contourne à l'Ouest ce monument et qui se redresse peu après, suivant l'axe central d'Angkor Thom dans la direction de la porte septentrionale de la ville. Elle débouche à quelques mètres du Baïon sur la grande place publique que nous avons signalée.

La Terrasse d'Honneur

Cette place, extrêmement déblayée aujourd'hui, est longée à l'Ouest par une terrasse dont le soubassement est admirablement décoré. Cette terrasse, communément désignée sous le nom de « Terrasse d'honneur »

ou « Terrasse des Eléphants », est longue de 300 mètres environ, large de 15, haute de 4 à 5. Elle est soutenue en avant par un mur à revêtement de grès sculpté, et, sur sa face postérieure, par un mur de limonite. Sa ligne droite est rompue par cinq perrons : un grand perron central, deux aux extrémités Nord et Sud, et deux petits perrons intermédiaires.

Le perron du Sud est formé d'un large escalier à trois paliers, décoré d'une balustrade de nagas et de lions de pierre. Les murs latéraux sont ornés de bas-reliefs représentant des éléphants dont la taille va décroissant. Les angles sont soutenus par des éléphants semblables à ceux des portes de l'enceinte, dont les trompes s'appuient au sol. Le perron central est également à trois paliers, analogues aux précédents, que gravissent trois escaliers. Les murs de soutènement sont garnis de Garoudas gigantesques, cariatides fantastiques à têtes d'oiseaux ou de tigres, qui soutiennent de leurs griffes et de leurs ailes la corniche de la terrasse. Au-dessus de ce perron, devait régner une loge ou tribune royale. Cette tribune, placée juste devant l'entrée principale du Palais qui s'étend en arrière de la terrasse, permettait d'apercevoir dans toute sa longueur la grande allée qui conduit à la Porte de la Victoire et qui venait déboucher sur la place publique en face d'elle. Le grand perron du Nord est à un seul palier, qu'escaladent deux escaliers parallèles, séparés par un mur orné de Garoudas. Ses faces latérales sont revêtues de bas-reliefs qui représentent des jeux : luttas, combats, courses, qui devaient se dérouler sur la place publique.

Entre les perrons d'ailes et le perron central, se développent, interrompus seulement par les deux petits perrons intermédiaires, deux immenses panneaux, longs de cent mètres environ chacun, dont les hauts-reliefs représentent une chasse dans une forêt. Des éléphants en longue file sont aux prises avec des animaux sauvages : tigres, lions, buffles, cerfs, sangliers. Des oiseaux volent dans les arbres, où grimpent des écureuils et des singes. Cette imposante procession d'éléphants, qui sont représentés presque en grandeur naturelle, s'accorde admirablement avec le caractère puissant de cette terrasse et produit une extraordinaire impression de force et de noblesse. Une balustrade formée par le corps du naga, dont les têtes se redressaient à chaque perron, bordait la corniche supérieure.

La Terrasse du Roi Lépreux

Au Nord de la Terrasse d'honneur, débordant vers l'Est son alignement, s'élève une autre terrasse qu'on désigne sous le nom de « Terrasse du Roi lépreux ». C'est une plate-forme cruciale, haute de 8 à 10 mètres, dont la plus grande longueur est de 35 mètres. Le mur qui la soutient est décoré d'une infinité de personnages qui semblent représenter la cour d'un ou de plusieurs rois : courtisans ou guerriers assis, femmes ou reines, parées de superbes bijoux, le buste nu comme les tévadas des temples, tenant des fleurs ou s'appuyant à l'épaule d'un chef ou d'un roi.

La terrasse, dont la balustrade est ruinée, ne supporte plus aujourd'hui qu'une statue qui repose sous un toit rustique. On a vu dans cette statue la représentation du dieu des richesses ou celle du Roi lépreux, mais rien ne justifie cette supposition : la statue n'a aucun ornement, royal ou autre, et aucune trace de lépre. Le corps est entièrement nu, la bouche souriante est ornée d'une moustache, les cheveux sont nattés ou roulés en coquilles ; le personnage est assis, une main reposant sur la cuisse, l'autre se dressant. L'œuvre est d'ailleurs d'une facture médiocre et sa célébrité provient moins de sa beauté que de son originalité : c'est la seule statue de ce genre qu'offre le groupe d'Angkor.

Le Phimeanakas, le Palais Royal

La terrasse d'honneur limite vers l'Est une enceinte où devaient s'élever plusieurs constructions dont il ne reste qu'un temple : le Phimeanakas. Cette enceinte était double, c'est-à-dire formée de deux murs qui enfermaient une cour large d'une trentaine de mètres, sauf sur la face orientale, où l'un des murs était remplacé par le soubassement même de la terrasse. Le mur intérieur seul subsiste aujourd'hui. Moura a cru voir dans cette enceinte l'emplacement du palais des rois khmers, et il en décrit les divers bâtiments, par analogie avec le palais actuel des rois du Cambodge, à Phnom Penh, sans qu'aucun texte, d'ailleurs, soit venu confirmer ses conjectures.

En partant du perron central de la terrasse d'honneur et en se dirigeant vers l'Ouest, on aperçoit la cour d'enceinte, aujourd'hui envahie par les arbres, et on voit s'élever, juste dans l'axe du perron central, et par conséquent de la grande avenue qui conduit à la Porte de la Victoire, le portique principal de l'enceinte. Il est constitué par un édifice en croix, dont chaque bras est formé de deux chambres qui communiquent par des portes et prennent vue sur la cour et l'enclos intérieur par des fenêtres décorées. Des inscriptions khmères intéressantes ornent ces chambres. La chambre centrale est surmontée d'une tour. On remarquera dans cet édifice l'emploi qui a été fait des briques, soit dans la construction, soit lors d'une restauration ultérieure. Quatre autres portes donnaient accès dans l'enclos central : elles subsistent en partie, à ses quatre angles ; de chaque côté de ces portes et du portique principal, deux murs recoupaient la cour d'enceinte pour prévenir toute attaque des portes par le flanc.

On a distingué trois cours intérieures dans cette enceinte. La première est limitée par le portique central et les deux portes des angles Est ; la seconde s'étend jusqu'aux portes des angles Ouest et renferme, au Nord, un grand bassin ; au centre, le Phimeanakas ; au Sud, une terrasse cruciale ; la troisième, des portes Ouest à la face occidentale de l'enceinte, ne présente que des pierres percées d'un trou rond qui était destiné à recevoir la base des colonnes des édifices en bois. Des vestiges de murs semblent délimiter ces trois cours.

Le Phimeanakas, vers lequel on se dirige par un sentier qui part du perron central, est un monument en pyramide, à deux étages. Le premier étage est formé de trois gradins, qu'on gravit par quatre escaliers, un sur chaque face, au prix d'une gymnastique assez sérieuse ; ces escaliers, ainsi que tout le premier étage, sont en limonite ; des éléphants, dont les socles de grès sont encore en place ornaient leurs rampes. Ce premier étage est couronné par une galerie ; quatre vestibules y donnent accès, ils sont décorés de colonnes et d'un fronton et portent une petite tour. La galerie est étroite et basse, éclairée par des fenêtres à balustres ; elle n'avait pas de plafond, aussi la voûte intérieure est-elle finie avec soin et couronnée par une pierre faîtière qui est taillée en ogive.

Le deuxième étage de la pyramide est en limonite et en grès ; quatre escaliers, qui font suite à ceux du premier étage, conduisent à un sanctuaire carré, percé de quatre portes, dont la décoration paraît inachevée. Un toit ou un dôme en bois devait vraisemblablement couronner l'édifice. Tcheou Takouan prétend que cette pyramide portait une tour d'or, ainsi que la tour centrale du Baïon.

Le Baphuon

En suivant le sentier qui part de la façade Sud du Phimeanakas, on passe devant la terrasse cruciale que nous avons signalée et qui est vraisemblablement une construction bouddhique. Comme la terrasse qui précède la face honorée d'Angkor Vat, elle est entourée d'une colonnade basse de pilastres ronds. Le sentier passe au-dessus de la porte de l'angle Sud-Est de l'enceinte et débouche sur les bassins qui précédaient l'entrée du Baphuon.

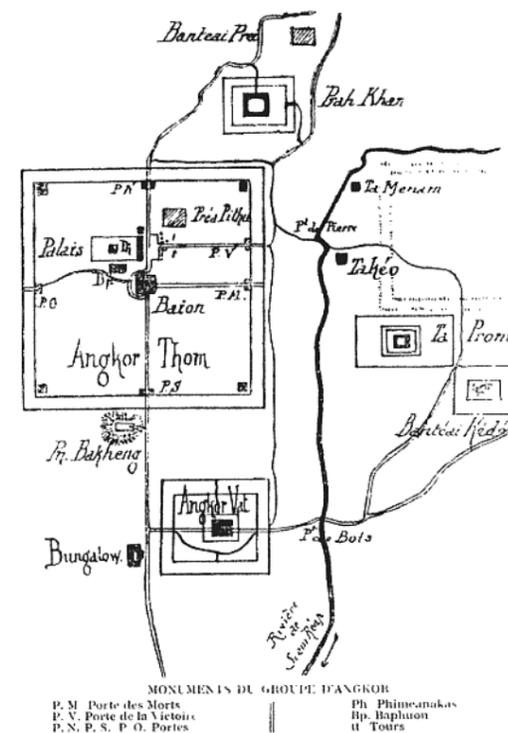
Cette entrée consistait en une terrasse ou galerie qui s'élevait en prolongement de la terrasse d'honneur, en bordure elle aussi de la place publique, et qui offrait trois portiques que rappellent aujourd'hui des amas d'éboulis. Du portique central partait une chaussée bordée d'une colonnade basse, qui séparait les deux bassins de l'entrée et conduisait à l'édifice central. Cet édifice subsiste encore, mais c'est de tous des monuments d'Angkor le plus ruiné et le plus envahi par la végétation destructrice. Il s'élevait en pyramide et était constitué comme Angkor Vat, de galeries concentriques. La galerie inférieure, qui a à peu près complètement disparu, formait un carré de cent mètres de côté. Des escaliers aboutissant aux portiques qui s'élevaient au milieu de chacune des faces des galeries, conduisaient d'un gradin à l'autre. Ces escaliers étaient flanqués de lions décoratifs ; les portiques étaient surmontés d'une tourelle et ornés de panneaux chargés de très intéressantes sculptures, dont les mieux conservées, celles du deuxième gradin, représentent des scènes du Ramayana. La façade Ouest de ce gradin est encombrée de pierres qui ont dû être empruntées à la galerie du premier gradin ; ces pierres esquissent, paraît-il, la figure « très grossière » d'un gigantesque Bouddha couché. M. Commaïlle attribue cet

essai de statuaire monumentale aux moines bouddhistes qui auraient, à une date inconnue, remanié le Baphuon d'une façon très regrettable.

Le sommet du Baphuon est ruiné. Selon Tcheou Takouan, il portait une tour en cuivre qui dominait toutes celles qui s'élevaient dans Angkor Thom.

Les Tours, les Magasins, le Préa Phithu

La décoration de la grande place publique, assurée à l'Ouest par les portiques du Baphuon, la terrasse d'honneur et la terrasse du Roi lépreux, était formée à l'Est, de chaque côté de l'allée de la Victoire, par douze tours, dont dix étaient en bordure de la place, deux au débouché de l'allée. Ces douze tours sont encore visibles bien qu'assez ruinées ; elles sont à trois étages et hautes d'une dizaine de mètres. Leur base comporte une chambre rectangulaire précédée d'un vestibule et d'une terrasse. Ces tours étaient bâties en limonite



et décorées de frontons et d'un dôme de grès. Elles reposaient sur un soubassement qui bordait la place, parallèlement à la terrasse d'honneur. On ignore à quel objet elles étaient destinées.

Les deux bâtiments qui s'élevaient derrière les tours, des deux côtés de l'allée de la Victoire, portent le nom de Magasins, bien que cette désignation ne repose sur aucun renseignement certain. Ce sont des édifices en forme de croix, avec une chambre ou un vestibule à chaque branche, d'une construction très soignée. La pièce du centre était large de six mètres, dimension considérable au regard de la largeur habituelle des salles et des galeries. Elles précédaient peut-être des temples

situés plus à l'Est, là où se trouvent aujourd'hui des ruines informes.

Le Préa Phithu, qui marque au Nord l'extrême limite de la place publique, est un groupe de monuments, extrêmement ruinés, dont le véritable caractère est inconnu. En prenant le sentier qui part de l'Allée de la Victoire, à gauche, à une centaine de mètres de la place, et qui longe le magasin Nord, on traverse des ruines qui marquent l'emplacement de quatre temples. A droite du sentier, on trouve une longue et haute plate-forme qui supportait un temple en pyramide : le soubassement de grès est assez bien conservé, le sanctuaire est décoré de Bouddhas ; la tour qui le surmontait s'est écroulée. Au-delà du monument, vers l'Est, s'étend une terrasse bouddhique.

A gauche du sentier, se trouvent les monuments les plus nombreux : c'est d'abord une enceinte carrée de trente mètres de côté, à quatre portes, au centre de laquelle s'élève, sur un soubassement de grès, un sanctuaire dont la tour est ruinée et qui était revêtu d'une décoration remarquable. En arrière de ce monument, vers l'Ouest, s'étend une autre enceinte, de mêmes dimensions, où l'on accédait par deux portiques symétriques surmontés d'une tour ; elle renfermait un temple en croix juché sur un haut soubassement et dominé par une tour ; M. Commaïlle estime que ce temple, « une pure merveille », était affecté au culte du Linga. Revenant au sentier, on trouve, en allant vers le Nord, sur la gauche, un dernier monument très ruiné et qui devait avoir la forme d'une pyramide assez élevée. Un grand bassin, profond, encadré de parois de pierre, le précédait au Nord.

Ce groupe d'édifices est flanqué, vers l'Ouest, de deux terrasses cruciales, parallèles à la grande allée qui conduit à la porte Nord d'Angkor Thom : elles se composent, comme toutes celles que nous avons vues, d'un soubassement en limonite, revêtu de grès, bordé d'une colonnade basse, et elles sont terminées par quatre escaliers.

Tel est l'ensemble des monuments d'Angkor Thom, que les efforts de l'École Française d'Extrême-Orient font sortir peu à peu du linceul végétal qui les recouvrait (2).

Henri Gourdon
Guide aux ruines d'Angkor
(Imprimerie Schneider, Saïgon, 1912)

(1) Ces bas-reliefs ont été relevés et photographiés à plusieurs reprises, notamment par M. Charles Carpeaux, membre de l'École Française d'Extrême-Orient, fils de l'illustre statuaire ; ils viennent d'être publiés, par les soins du Ministère de l'Instruction Publique, en un grand album (Paris, E. Leroux, éditeur, 1911).

(2) La conservation des monuments d'Angkor est confiée à l'École Française d'Extrême-Orient. Les travaux de déblaiement et de consolidation ont été exécutés suivant les plans et sous la direction de M. Parmentier, chef du Service Archéologique, par M. Commaïlle, conservateur du Groupe d'Angkor, et de M. de Mecquenem, son intérimaire.

NÉCROLOGIE



L'ANAI est en deuil du Président Jean-Marie NOYER, décédé le 14 août. Enfant de Belley, engagé à vingt ans dans les Fusiliers Marins avec lesquels il combattit au Tonkin (1948-1951), puis sous-officier de Gendarmerie, il était revenu dans son pays natal pour assurer la présidence de la Section de l'Ain.

Nous lui sommes très reconnaissants d'avoir maintenu l'esprit et l'allure de cette belle Section.

SECTION D'ALSACE
Président : M. Jean Pierre KELLNER
10, rue d'Altorf
67120 MOLSHEIM

Le traditionnel repas-baguettes a réuni les membres de l'ANAI à Bischwiller le 14 janvier. Notre siège de la route de Schirmeck à Strasbourg a été fermé le 31 mai pour faire des économies de loyer et d'assurances. Le nouveau siège de nos réunions mensuelles est situé Foyer St-Joseph, rue St-Joseph à Strasbourg-Koenigshoffen.

L'assemblée générale a été organisée de la plus belle manière, le 27 mai, par le Vice-Président René Kiehl et par le Porte-drapeau Gérard Baumgartner à Dambach la Ville. Le Trésorier Rémy Blondé a présenté le bilan 2005 qui a été adopté à l'unanimité. Le rapprochement avec le GNCI et l'ACUF se poursuit, en particulier pour toutes les cérémonies où les anciens d'Indochine sont parties prenantes. La gerbe déposée au monument aux morts de Dambach était commune aux trois associations. M. Lang président du GNCI a participé à notre assemblée et M. Schaeffer président de l'ACUF s'est excusé. Étaient présents à Dambach le Député de Sélestat M. Herth, le Colonel Renard, représentant le Général Daehn, Gouverneur Militaire de Strasbourg, ainsi que les présidents de l'UNC, Souvenir Français, UNACITA, Médailleurs Militaires et leurs porte-drapeaux. Le Maire de Dambach empêché avait désigné Mme Leiser et M. Hauller adjoints pour nous accompagner tout au long de cette journée. La ville nous a offert le vin d'honneur dans la grande salle de la mairie.

Le 8 juin, à Strasbourg, la cérémonie d'hommage aux morts pour la France en Indochine a été présidée par le Préfet de la région d'Alsace Préfet du Bas Rhin, en présence de Mme Keller, Sénateur-Maire, et du Général Daehn, Gouverneur Mili-

taire. Les Vice-Présidents de la Communauté Urbaine, du Conseil Général et du Conseil Régional étaient également présents. Le 1^{er} Régiment du Génie d'Illkirch rendait les honneurs. Après la cérémonie, Mme le Sénateur-Maire nous a magnifiquement reçus à l'Hôtel de Ville.

Les trois associations d'anciens d'Indochine s'étaient unies pour organiser la journée. Le président du GNCI a prononcé l'allocution au monument aux morts, celui de l'ANAI a pris la parole à l'Hôtel de Ville.

Le même jour, à Colmar, le Préfet du Haut Rhin a présidé une cérémonie semblable, en présence du Député-Maire, M. Meyer, et du Général Pormonté, Vice-Président de l'ANAI. Une gerbe avait été déposée au préalable par notre Vice-Président Frantzen devant la plaque dédiée aux morts pour la France en Indochine.

SECTION DE L'AUBE
Président : Commandant Guy LETROUIT
17, rue Jules-Ferry
10400 NOGENT-SUR-SEINE

La Section a célébré doublement la journée nationale d'hommage aux morts pour la France en Indochine. A Troyes, le Préfet Philippe Rey fut accueilli par le Colonel Jacques Ricoux, devant le monument érigé à la mémoire des combattants d'Indochine et des TOE. Le Colonel Jean-Lou Collignon lut le discours de l'ANAI qui rappelait les sacrifices des combattants d'Indochine, parmi lesquels 114 enfants de l'Aube donnèrent leur vie pour défendre la liberté, et le Préfet lut le message du Ministre. Huit gerbes furent déposées dont celle de notre section par notre Vice-Président M. Gérald Regnault. De nombreuses personnalités, quarante drapeaux et une foule importante participaient à la cérémonie. A Paris, le Commandant Guy

Letrouit, Mlle Sophie Ravaille Directrice de l'ONAC de l'Aube, et M. Sébastien Touffu Délégué à la Mémoire, ont emmené trente élèves et six professeurs du Lycée St-Bernard visiter les monuments du Souvenir Indochinois au jardin tropical du bois de Vincennes. Puis après la visite du Musée des Arts Asiatiques, ils ont défilé derrière les drapeaux sur les Champs Élysées et assisté au ravivage de la flamme sous l'Arc de Triomphe par le Ministre des Anciens Combattants. La gerbe nationale était portée par trois élèves du Lycée St-Bernard.

SECTION DU BÉARN
Président : M. Paul BURG AU
5, Rue Guynemer
64230 LESCAR

Nous déplorons le décès le 1^{er} août de M. André Goujon ; ses obsèques ont été largement suivies par de nombreuses délégations et leur drapeau.

Le 20 mai, nous assistions à la cérémonie d'hommage aux victimes des conflits d'Indochine et d'AFN à la stèle de Lees Athas.

En prévision de la journée nationale du 8, l'ANAI Béarn avait proposé au Président de l'Association du Souvenir de l'Adjudant-Chef Roger Vandenberghe, le Colonel Y. Grintchenko, et au Président de l'Amicale des Anciens de Diên Biên Phu, M. G. Mesplomb, de se regrouper pour célébrer cette journée en commun. Cette proposition fut acceptée, et le 8 juin s'est déroulé avec une cérémonie religieuse à 10 h 30 en l'église St-Martin de Pau, le rassemblement au monument aux morts à 11 h 15 sous l'autorité de M. Marc Cabane Préfet des Pyrénées Atlantiques, de M. Yves Urieta Maire de Pau, du Colonel Legrand Commandant de l'ETAP et DMD, du Général de Biré de l'Amicale des Anciens de Diên Biên Phu et des Présidents des trois associations d'Anciens d'Indochine. Une

gerbe commune aux trois associations fut déposée avec les gerbes des autorités civiles et militaires. La municipalité de Billère avait organisé une cérémonie à 12 h 30 avec dépôt d'une gerbe à la stèle de l'Adjudant-Chef Vandenberghe. Après ces deux manifestations, un repas regroupait 75 adhérents des trois associations.

Nous félicitons trois de nos amis qui ont eu une promotion dans l'ordre de la Légion d'Honneur : MM. Louis Wingert, commandeur ; Pierre Carriou, officier ; Charles Sevrette, chevalier.

SECTION DES BOUCHES-DU-RHÔNE
Président : Colonel André GROUSSEAU
27, cours Gambetta
13100 AIX-EN-PROVENCE

5 mai : Marseille : 17 h, à la Maison du Combattant. Inauguration de l'exposition « Trois Siècles de Présence Française en Indochine 1624-1996 », œuvre de l'Association des Combattants de l'Union Française.

11 mai : Marseille : 15 h, à la Maison du Combattant. Conférence sur l'œuvre civilisatrice de la France en Indochine par le Général Jacques Jauffret.

23 mai : Vitrolles : Le comité de Vitrolles a tenu son assemblée générale statutaire au Foyer des anciens. A 10 h, le Président Bernard Gautier a salué l'assistance et les personnalités présentes : le Colonel Grousseau Président de la Section, M. Obino Maire de Vitrolles, M. Fortens Président du comité de coordination des associations patriotiques de Vitrolles, Mme Boucharenc Présidente du comité de Salon de Provence. Mme Martinez Conseillère municipale de Vitrolles, déléguée aux associations patriotiques, et M. Henri Garric, Président de la CEPA, s'étaient excusés.

M. Boniface a présenté le rapport moral et le compte rendu d'activité. M. Louis Leroy a donné lecture du

rapport financier. Les deux rapports ont été approuvés à l'unanimité. M. de Bottini qui a vécu au Vietnam a fait un exposé sur les légendes et traditions du pays.

7 juin : Marseille : 14 h 30, le Général de Division Pierre de Saqui de Sannes, Gouverneur Militaire de Marseille, reçoit les Présidents d'Associations d'Anciens Combattants.

8 juin : 9 h 30, cérémonies de la Journée Nationale d'Hommage aux Morts pour la France en Indochine, partout ponctuées par le message du Ministre, la minute de silence et la Marseillaise.

Salon de Provence : Devant le Rond-Point du Corps Expéditionnaire Français en Extrême Orient à Salon de Provence, de nombreuses personnalités et des anonymes se sont recueillis pieusement.

Mallemort : Pour la première fois dans ce petit village, à l'initiative de lury Axenoff, Délégué local et Vice-Président du Comité de Salon, en présence de M. Paul Bernard, Maire-adjoint, des représentants des associations locales d'anciens combattants et d'une nombreuse assistance, eut lieu une cérémonie commémorative avec dépôt de gerbes devant le monument aux morts de la commune.

Marseille : C'est devant le Mémorial aux morts d'Orient et des Terres Lointaines que la cérémonie a eu lieu en présence des autorités civiles et militaires, d'une nombreuse assistance.

Aix en Provence : La cérémonie s'est déroulée, cette année, devant le monument du Souvenir Indochinois du cimetière Saint-Pierre.

Vitrolles : Stèle du Rond-Point des Combattants d'Indochine, la cérémonie présidée par Mme Martinez, Conseillère municipale, déléguée aux Associations Patriotiques, fut honorée par la présence de sept drapeaux. Trois gerbes ont été déposées : celle de la Municipalité par

Mme Martinez, celle de l'ANAI par Bernard Gautier et Pierre Verdier et celle du Comité de Coordination par Michel Colombani et Mme Ségarel qui avait revêtu la tenue militaire. Marignane : C'est devant le monument aux morts que nos amis se sont réunis autour des autorités locales.

17 juin : Aix en Provence : Quartier Miollis, traditionnelle cérémonie de fin d'année au Lycée Militaire, sous le commandement du Colonel Jacques Raymond. 9 h 30, Prise d'armes. 10 h 30, Cérémonie de remise des prix présidée par le Général de Division Marcerou, Inspecteur de la fonction logistique, ancien élève du Lycée Militaire. L'ANAI était représentée par le

Colonel André Grousseau et Mohamed Gamrani, porte-drapeau. Comme elle le fait chaque année, l'ANAI a participé à la remise des prix, en remettant les très beaux livres de Pierre Dufour « La Légion en Indochine » et « La Légion en Algérie » qui ont récompensé le jeune Nicolas Deydier.

M. le Préfet a nommé membres du conseil départemental pour les Anciens Combattants et Victimes de Guerre et la mémoire de la Nation nos amis : Henri Garric, Vice-Président Délégué et Trésorier départemental de l'ANAI ; Francis Agostini, membre de l'ANAI, Président du comité de coordination départemental ; Roger Branche, membre de l'ANAI, Président de l'ANAPI de Marseille ; Lucien Eudeline, membre de l'ANAI, Président départemental de Rhin et Danube ; Éric Jouve, membre de l'ANAI, Président départemental des Anciens des Missions Extérieures ; Roger Ruggirello, membre de l'ANAI, Président de l'Amicale des Milles ; Raymonde Vial-Mazoue, membre de l'ANAI, conseillère auprès du Président. MM. Louis Leroy et Charles Marti sont décédés.

SECTION DU CAMBRÉSIS
Président : Colonel Jacques DEKLERC
59, boulevard Faidherbe
59400 CAMBRAI

Le 8 juin, la journée nationale à la mémoire des combattants d'Indochine a été bien suivie dans plusieurs communes du Cambrésis.

Landrecies à 11 h, M. le Maire accompagné de notre ami Jean Berjon déposait la gerbe au monument aux morts.

Cambrai à 12 h, à la plaque des combattants d'Indochine dépôt de gerbes de l'ANAI, du Député-Maire, de la Sous-Préfète. Allocution de notre Président. Lecture par Mme la Sous-Préfète du message de M. le Ministre des Anciens Combattants. Comme l'année précédente nous avons pu constater l'absence des autorités militaires.

Beauvois en Cambrésis à 17 h, dépôt de gerbes de l'ANAI et du Maire à la stèle des combattants d'Indochine. Allocution de notre Président. Lecture du message de M. le Maire. Cérémonie suivie d'un vin d'honneur.

Le Cateau à 17 h, dépôt de gerbe par notre Vice-Président Jacques Bacquelé sans aucun membre du conseil municipal (le Maire ayant refusé sa participation).

Caudry à 18 h 15, dépôt de gerbe par M. le Maire accompagné de notre Président et du Colonel Jacques

Disdier. Allocution de notre Président. Lecture du message de M. le Ministre des Anciens Combattants par M. le Maire. L'autorité militaire était représentée par le Capitaine de la Brigade de Gendarmerie de la Caudry. Cérémonie suivie d'un vin d'honneur.

SECTION DE LA CHARENTE-MARITIME
Président : M. Jean-Philippe HUC de VAUBERT
29, cours Genêt
17100 SAINTES

Le point fort a été notre importante participation aux cérémonies du 8 juin. Le Président et le Délégué Serge Joussemet ont déposé la première gerbe au monument aux morts de La Rochelle, en présence de nombreux drapeaux, du Préfet, du Maire, des Associations Patriotiques, des Généraux Cardinal et Tilly, et d'une foule importante. Au même moment, le Président-adjoint Jean Vieuille, le Général Royal et Michel Coulaud déposaient une gerbe à St-Georges de Didonne, puis à Royan : très belles cérémonies, avec de nombreuses associations et drapeaux. Le monument de Rochefort a également été honoré, avec les autorités militaires.

A St-Laurent de La Prée à 18 h, Jacques Hillairet avec sa belle et nombreuse équipe, Serge Joussemet et le drapeau, ont réuni une belle assistance. A 18 h également, Huc de Vaubert et le Porte-drapeau Claude Dassonville (qui était le matin à St-Georges et Royan), notre Délégué Fernand Arnaud, accueillis par Maurice Chaumontet Président de l'UNC, déposaient une gerbe à Jonzac en présence du Sous-Préfet, du Maire, des pompiers, de nombreux drapeaux et d'une foule importante. Grâce à Maurice Chaumontet la presse a lancé un appel à la population avant la cérémonie et publié un excellent compte rendu après.

Le 23 juin, l'ANAI a été honorée à la Base 721 de Rochefort-St Agnant, au cours du baptême de la Promotion 2004 de 1 200 Sous-Officiers de l'Armée de l'Air. Claude Dassonville a reçu la croix de chevalier de la Légion d'Honneur des mains du Général d'Armée Patrick Thouverez, Inspecteur Général de l'Armée de l'Air.

Nos trois lotos, au profit d'ANAI-Parrainage, ont mobilisé Huc de Vaubert, son neveu Alain, Claude Dassonville, Maurice Prévost, vendredi 30 juin, samedi 1^{er} et mardi 4 juillet pour une température de 39.9°C et le 4 juillet sous l'orage avec force éclairs et coupures de courant. Notre méchoui du jeudi 6 juillet a

réuni 3 moutons et 107 convives. Le 17 mars 2007 aura lieu notre assemblée générale à St-Georges de Didonne. Dans le vaste cinéma du Relais de la Côte de Beauté, un intervenant exceptionnel, le Lt-Colonel Huynh Ba Xuan, évoquera ses 23 ans dans les goulags Viêt Minh de 1953 à 1976. Avant sa capture, blessé au combat, il était l'adjoint du Capitaine Tilly ; aussi est-ce le Général Tilly qui le présentera à l'assemblée.

Nos joies : La Légion d'Honneur de notre camarade Robert Haag. Nos tristesses : Nous avons accompagné Mme André Chabirond, charmante épouse de notre Délégué André Chabirond ; le Commandant Georges Dupont m'a fait part de la fin de l'agonie de son épouse.

SECTION DE LA CORRÈZE
Président : M. Jean JUGE
La Faucherie
19210 LUBERSAC

La Section va son petit bonhomme de chemin avec deux décès, deux départs, une arrivée. Bienvenue à notre ami Bonnetin.

Le 11 août, un dépôt de gerbe a eu lieu à Lubersac pour commémorer la fin de la guerre d'Indochine et rendre hommage aux morts de ce conflit.

SECTION DES CÔTES D'ARMOR
Président : M. Jean LE CAM
88, rue de la République
22680 ÉTABLES-SUR-MER

La cérémonie du 8 juin a été célébrée à Dinan en présence de M. Pierre-Henry Maccioni, Préfet des Côtes d'Armor, et de Mme le Sous-Préfet de Dinan.

16 h 30 : Messe à la Basilique St-Sauveur par l'Abbé Cocheril, Curé de Dinan et le Père Roiné, Aumônier Militaire. 17 h 30 : Cortège à travers la ville et dépôt de gerbe au monument aux morts par René Benoit, Maire de Dinan. 17 h 50 : Cortège à travers le square du « Pagodon Indochine » accompagné d'une cinquantaine de drapeaux. 18 h 10 : Mise en place et arrivée des autorités ; de nombreuses personnalités civiles et militaires étaient présentes. Honneurs militaires rendus par un détachement du 11^e Régiment d'Artillerie de Marine. Lecture du message du Ministre des Anciens Combattants par le Préfet des Côtes d'Armor. Dépôt de gerbes. Sonnerie aux morts, minute de silence, Marseillaise chantée par l'assistance. Offrande de fleurs rouges et jaunes et de baguettes d'encens par la population dans un silence plein de respect.

SECTION DES DEUX-SÈVRES

Président : Colonel

Daniel BAUDIN
10, rue Louis-Pergaud
79000 NIORT

Nous avons tenu notre assemblée générale le 8 juin à Mazières-en-Gâtine. L'Adjudant-Chef Roger Coiffier a bien voulu accepter les fonctions de trésorier. A l'issue des travaux, les congressistes se sont dirigés vers le monument aux morts où la musique du Réveil Gâtinais les accueillait. Après l'envoi des couleurs par M. Aimé Bonnifet, le Colonel Baudin procéda à la remise de deux médailles de la reconnaissance de la nation à MM. Guy et Franck Perronnet, père et fils, puis Maître Bernard Charbonneau prononça l'allocation habituelle sur les événements dramatiques du 9 mars 1945. Puis c'est M. Pierre Simunek, Sous-Préfet de Parthenay, qui lut le message du Ministre. Après le dépôt de gerbes par le Sous-Préfet, par Mme Nicole Fortuné, Maire de Mazières en Gâtine, par le représentant du Conseil Général et par le Colonel Baudin, la sonnerie aux Morts et la Marseillaise clôturaient cette belle cérémonie. C'est alors que la musique entonna « la marche indochinoise » que beaucoup ignoraient. Le cortège se dirigea ensuite vers le vin d'honneur où Mme Fortuné reçut la médaille d'honneur de l'ANAI en présence du Député Jean-Marie Morisset, président du Conseil Général. Sur place, tous les anciens d'Indochine et leurs amis se réunirent pour un repas en commun. Le même jour une autre cérémonie avait lieu à Thouars, où plusieurs anciens d'Indochine déposèrent des gerbes au monument du souvenir, en présence de plusieurs drapeaux.

SECTION DE LA DORDOGNE

Président : Colonel

René ROUGIER
8, Rue Paul Louis Courier
24000 PÉRIGUEUX

Avec l'accord de M. le Préfet de la Dordogne la cérémonie de mémoire des anciens d'Indochine a été organisée par l'ANAI à Atur, commune proche de Périgueux. A 11 h du matin étaient présents devant le monument aux morts plus de 200 personnes dont 80 de la Section, vingt drapeaux et des représentants de toutes les associations d'anciens combattants du département. Après le dépôt de gerbes et la minute de silence le message du gouvernement a été lu par le Directeur de Cabinet du Préfet. Une vibrante Marseillaise a été chantée a capella par un de nos camarades. A suivi un

apéritif d'honneur offert par la Mairie, au cours duquel le Colonel Rougier a prononcé une allocution rappelant le pourquoi de la guerre d'Indochine et la façon admirable dont l'Armée Française avait fait son devoir. Puis un déjeuner a suivi auquel ont participé les membres des associations dont le Président de l'Union Périgourdine des mutilés, réformés, anciens combattants. Merci à M. le Directeur de ONAC pour son aide appréciable.

Le Colonel André Dive, Trésorier de la Section pendant plus de vingt ans, est décédé à Périgueux le lundi 10 juillet.

SECTION DU FINISTÈRE

Président : M. Jean-Marie BARVEC 240, Kereuneut-Izella
29470 PLOUGASTEL-DAOULAS

Le 8 juin a eu lieu au Mémorial Indochine Corée de l'Hôpital Camfrout une cérémonie en l'honneur des morts pour la France en Indochine (un millier pour notre département). A l'issue de l'office religieux célébré par l'Abbé Jean Lamino les 150 drapeaux suivis des anciens combattants et sympathisants se rendirent en cortège au Mémorial. Les autorités civiles et militaires furent accueillies par les présidents des associations d'anciens d'Indochine (ANAPI, ANAI, ACUF, DBP). Un peloton de l'école de la Gendarmerie Nationale de Châteaulin rendait les honneurs. M. Ménard Député de la circonscription, le Sous-Préfet de Brest, le Maire de l'Hôpital Camfrout, le Capitaine de Frégate Leprince DMD et trois officiers de l'Ecole de Saint-Cyr étaient présents. Après lecture du message officiel par M. le Sous-Préfet, les enfants des écoles et les anciens combattants se donnant la main formèrent une chaîne autour du Mémorial pendant le dépôt de gerbes, la sonnerie aux morts et la Marseillaise. En fin de cérémonie le Médecin en Chef Yves Riou fut promu officier de la Légion d'Honneur par le Contre-Amiral Albert Reul. La cérémonie se termina par l'amazing grâce sonné par un binioù et repris en chœur par l'assemblée.

SECTION DES FLANDRES

Président : M. Louis CARON
16, avenue du Président-Hoover
59800 LILLE

Le 8 juin, organisée et présidée par le Préfet du Nord, Jean Aribaud, et le Général Beaulieu, Gouverneur Militaire de Lille, la cérémonie a rassemblé devant le monument aux morts de Lille de nombreuses associations patriotiques entourées de

quarante-sept drapeaux. Après le discours du Président Caron, le Préfet donna lecture du message du Ministre. Puis le Général Beaulieu remit la croix de chevalier de la Légion d'Honneur à notre porte-drapeau l'Adjudant Hoang Van Tung, ancien du Commando d'Extrême-Orient.

Nous remercions particulièrement M. Sciotti et Mme Dulion de l'ONAC pour l'aide apportée à la réalisation de cette magnifique célébration qui s'est terminée par un pot offert par la municipalité de Lille.

Le 25 juin, une délégation accompagnant notre drapeau s'est rendue à Boisieux au Mont (Pas de Calais) pour participer à une cérémonie du souvenir à la mémoire du Lieutenant Henri Debret mort pour la France le 2 février 1954, dans la région de Muong Khua. Malgré de nombreuses recherches son corps n'ayant pas été retrouvé, il a été décidé de déposer une plaque commémorative sur la tombe de ses parents. Cette plaque offerte par la commune a été complétée par une palme de la société d'entraide de la Légion d'Honneur. Au cours de cette cérémonie un discours émouvant fut prononcé par le Colonel Mascret, Commandeur de la Légion d'Honneur, camarade de promotion du Lieutenant Debret.

Nous remercions chaleureusement la commune de Boisieux au Mont et son Maire M. Hubert Triplet ainsi que M. Klein pour ce geste qui est allé droit au cœur de tous les anciens d'Indochine.

Le 25 juillet, une délégation était présente à l'adieu aux armes du Général Beaulieu, que nous remercions encore une fois pour le soutien permanent qu'il a accordé aux anciens d'Indochine.

La ville d'Anzin a érigé une stèle à la mémoire de quatre de ses enfants morts en Indochine. L'inauguration a été célébrée le 23 avril en présence de la Municipalité et des associations d'anciens combattants. Honneur au Maire Géry Duval et à ses adjointes A. Monier et M.-T. Garcia.

SECTION DE LA FRANCHE-COMTÉ
Président : Général Michel TONNAIRE
6, Impasse de Verdun
39000 LONS-LE-SAUNIER

Une semaine de l'Indochine a été organisée à Lons-le-Saunier et parfaitement réussie : du 6 au 14 juin exposition du Président Chanu à l'Hôtel du Conseil Général, cérémonie au monument aux morts le 8, conférence fort brillante de notre adhérent Jean Pierre Blancpain,

Docteur d'État en histoire, et réception de vernissage.

Le 15 août, Roger Viain, ancien président du Comité de Haute Saône, ancien Vice-Président de la Section de Franche Comté, a reçu la croix d'officier de la Légion d'Honneur des mains du Colonel André Marsot.

SECTION DU GERS
Président : Docteur Bernard DAMBIELLE
13, rue Cuvier
32000 AUCH

Une exceptionnelle cérémonie a eu lieu le 15 juillet à Risclé pour la remise de la croix d'officier de la Légion d'Honneur à notre adhérent Guy Marque, Adjudant-Chef de l'armée de l'Air. C'est le Général de Division Lasserre qui a décoré ce vieil ami.

SECTION DU HAINAUT
Président : M. André VANDROTH
Plein Ciel 2 – Bât. C – Appt. 27
59770 MARLY

Le 8 juin l'hommage aux morts pour la France en Indochine a été célébré comme il se doit. Notre Section a été représentée à Valenciennes par le Vice-Président, M. Raymond François, la Secrétaire, Mme Marie France Dehenne, et le Porte-drapeau, M. Richard Orywal ; un dépôt de gerbe a été fait. Une autre délégation était à Marly : Mme Josette Delobel, Trésorière, M. Jacques Delobel et Mlle Louisa Descamps, membres du Bureau, et M. Michel Buades, Porte-drapeau. A Valenciennes, M. Raymond François lut une prière relatant la souffrance et les derniers instants de vie de nos camarades.

SECTION DE LA HAUTE-GARONNE
Président : Colonel Maxime SCOT
46, rue des Crouzettes
31120 PORTET-SUR-GARONNE

La cérémonie d'hommage aux anciens d'Indochine morts pour la France a été célébrée le jeudi 8 juin à Toulouse. Présidée par M. Daubigny, Préfet de la Haute-Garonne et de la région Midi Pyrénées, regroupant plus de 200 participants dont une quarantaine de membres de l'ANAI auprès du monument aux morts de la ville, en présence de vingt huit porte-drapeaux et d'un piquet d'honneur militaire, cette cérémonie était une réussite. M. Cotonat, Maire-adjoint de Toulouse, a lu le message du Ministre, le colonel Scot a lu le discours de Roger Berthillot.

Autour de Toulouse, certaines communes ont marqué cette journée solennelle : Muret, grâce au Sous-Préfet et au Maire, le Docteur Barrès ; Portet sur Garonne, grâce au Major de Gendarmerie en retraite Claude Bertin, Président des anciens combattants ; Cornebarrieu, grâce à son Maire, M. Gilles de Faletans.

Le 2 juin, dans les salons d'Airbus, les anciens des Services de Sécurité des Armées et les anciens des Services Communs des Invalides, ont été très intéressés et même surpris par la causerie du Président sur la guerre en Indochine de 1939 à 1954. Le 9 juin, la visite de la chaîne d'assemblage de l'Airbus A 380 a été particulièrement appréciée par la trentaine de visiteurs.

Le 11 juillet, la Section s'est associée à une cérémonie organisée par la mairie de Mirepoix (Ariège), l'ONAC de l'Ariège et l'école de gendarmerie de Châtellerault, qui a donné le nom de l'Adjudant-chef Jean Senesse, de Mirepoix, mort pour la France en Indochine en 1953, à la 231° promotion d'élèves gendarmes. L'Adjudant-chef Senesse était l'oncle et le parrain de Marcel Campels, ancien d'Indochine, membre de la Section et président des anciens combattants à Quint-Fonsegrives. Sa mémoire a été évoquée devant le monument aux morts de la ville et sur sa tombe au cimetière. M. Aimé Peyre vient d'obtenir la croix du combattant volontaire avec agrafe Indochine.

SECTION D'ILLE-ET-VILAINE
Président : Commandant Jean HAMON
37, rue de la Haute Ville
35440 MONTREUIL-SUR-ILLE

La Section a connu trois deuils depuis le début de l'année : le 8 février, M. Prioul (neveu de M. Govin) ; le 15 mai, le Commissaire Général Mantel ; le 10 juin, le Colonel Rossignol. Le Commandant Hamon, le drapeau et une importante délégation ont participé aux obsèques de ces fidèles adhérents. **Le 21 mars** avait lieu l'assemblée générale de la section. Si la messe chez les Sœurs de Villeneuve a bien eu lieu, la section n'a pu se rendre au Panthéon rennais pour y déposer sa gerbe en raison des manifestations des étudiants anti-CPE. Le Président a décidé de remettre cette gerbe à la chapelle des Sœurs de Villeneuve. Le repas a eu lieu dans un restaurant rennais, suivi de l'assemblée générale et d'un exposé de M. Ollivier, Président National de l'Association Française de Solidarité au Cambodge (AFS) que l'ANAI d'Ille

et Vilaine subventionne. Conférence avec projection et diapos très intéressantes.

Le 21 avril, le Président se rend à l'école St-Michel de Montreuil pour une rencontre très réussie avec les élèves du CM2 sur la vie dans la commune au temps de l'occupation allemande.

Le 24 mai, salle du Conseil Général, cérémonie présidée par la Préfète de Région et le Président du Conseil Général pour la remise des prix du concours de la Résistance. Le Président remet un prix au nom de l'ANAI. **Le 8 juin**, émouvante cérémonie au monument aux morts des trois guerres à Rennes, présidée par le Préfet chargé de la zone de défense, le Général-adjoint au Général commandant la Région, la Maire-adjointe de Rennes, Vice-Présidente du Conseil Général, le Directeur de l'ONAC et de nombreuses personnalités. Trente drapeaux entouraient le monument. Des gerbes ont été déposées et le Président a prononcé une allocution. Le journal Ouest-France a relaté l'évènement dès le 9 juin.

Le soir du 8 juin le Président et son Trésorier se rendent à Dinan où se déroulait une belle cérémonie au Pagodon en présence du Préfet des Côtes d'Armor, de la Sous-Préfète, du Maire, du Délégué Militaire et de nombreuses personnalités. Un détachement du 11° RAMa rendait les honneurs.

Fin juin, Madame la Préfète de Région désigne le Président Hamon pour faire partie du Conseil Départemental pour les Anciens Combattants et Victimes de Guerre et la mémoire de la Nation.

Le 14 juillet, c'est avec un grand plaisir que nous avons assisté à la remise, par le Général commandant la Région, à notre Trésorier-adjoint le Major Hilaire Sanchez de la croix d'officier de la Légion d'Honneur.

SECTION DES LANDES
Président : Commandant Jean-Yves DROUET
18, rue du Béarn
40280 SAINT-PIERRE-DU-MONT

La Section déplore le décès de deux fidèles adhérents, MM. André Maurice le 16 mai à l'âge de 76 ans, ses obsèques ont été célébrées à Claville (27), et Lucien Féard le 29 mai à l'âge de 95 ans. Ce dernier était notre doyen ; malheureusement, très handicapé, il ne participait plus depuis quelques années à nos activités ; à ses obsèques célébrées à Bias, assistaient le drapeau, le Président, le Vice-Président et la Trésorière de la Section.

Notre cérémonie commémorative des morts en Indochine s'est déroulée le 8 juin au Rond-Point des Anciens d'Indochine à Mont de Marsan. Placée sous la présidence de M. le Préfet des Landes, représenté par son Chef de Cabinet, M. le Sous-Préfet Blondel, avec à ses côtés M. Cazade Conseiller Général représentant le Président Emmanueli, M. le Sénateur Maire Labeyrie, le représentant du Colonel commandant la Base Aérienne 118, le Colonel commandant le Groupement de Gendarmerie, Mme le Commissaire, Directeur départemental de la Sécurité Publique, le Directeur de l'ONAC des Landes, les Présidents des Ordres Nationaux, la cérémonie avait attiré un public nombreux et recueilli ; trente drapeaux entouraient la stèle où quatre gerbes furent déposées par les autorités.

Le Président de la Section des Landes a fait un rappel historique des principaux épisodes meurtriers qui avaient marqué notre passé indochinois et le poème « N'oublions pas » de P. P. Belot a été lu par le Major Batot, ancien du 6° RPIMa, avant lecture du message officiel du Ministre par M. le Sous-Préfet.

SECTION DU LANGUEDOC
Présidente : Madame Minatchi CHARVÉRIAT
15, chemin la Tramontane
La Devèze
34980 MONTFERRIER-SUR-LEZ

12 mars : le nouvel an indochinois a été fêté à Castelnaud-le-Lez. Ce fut un franc succès : forte participation (plus de 250 personnes), excellente prestation des danseuses laotiennes et de l'orchestre qui ont mis beaucoup d'ambiance.

12 mai : à l'École d'Application de l'Infanterie, conférence : « témoignage d'un lieutenant sur la guerre d'Indochine » par le général de corps

d'armée Pierre Morisot. Cent auditeurs ont suivi cette passionnante conférence d'un personnage hors du commun : héroïque, sérieux et malicieux.

24 mai : sortie touristique (train des Cévennes, Anduze, St-Jean du Gard), ambiance et convivialité étaient au rendez-vous.

8 juin : journée nationale d'hommage aux morts pour la France en Indochine. Des commémorations ont eu lieu dans plusieurs communes de l'Hérault (Montpellier, Palavas, Béziers, Castelnaud, Pérols, le Cres et Sète). A Palavas, Mme Charvériat a prononcé un émouvant discours et déposé une gerbe. Également dans cette ville, un petit sachet, contenant de la terre pré-

levée sur Éliane 2 à Diên Biên Phu, a été remis aux officiels.

21 octobre : assemblée générale à Juvignac.

La Section déplore les décès du Colonel Panisse de Béziers, de MM. Régis Fages de Mende, Marcel Midon de Béziers, Robert Rieux de Lignan et Mme Nguyen Thi Dang épouse de M. Nguyen Van Tinh de St-Gély du Fesc.

SECTION DE LA LOIRE

Président : Monsieur Robert CHAZELLE
40 bis, Rue Dorian
42700 FIRMINY

La journée nationale d'hommage aux morts pour la France en Indochine a été célébrée le 8 juin à Roanne, à St-Etienne et à St-Chamond. A Roanne, la cérémonie a eu lieu à 11 h devant le monument aux morts de l'ancien cimetière. Quatre gerbes ont été déposées, par le Colonel Favre et M. Mirabel, Présidents des comités locaux de l'ANAI et de l'ACUF ; par M. Lafay, Conseiller municipal de Roanne, et par Mme Pellet, Secrétaire générale de la Sous-Préfecture de Roanne. Avant la sonnerie aux morts exécutée par deux musiciens des Fifres Roannais et avant la lecture par Mme Pellet du message du Ministre, le Colonel Favre avait rendu hommage aux 100 000 combattants de l'Union française morts pour la France en Indochine. Paul Jacoud avait rappelé les noms des trente militaires de l'arrondissement de Roanne tués en Indochine. A noter la présence de l'Ingénieur Général Daniel Brunet, président du Comité Roannais de la Légion d'Honneur, et des représentants de la gendarmerie départementale et mobile. Un repas vietnamien a clos la journée.

A St-Etienne, rehaussée par la présence d'un peloton de Spahis de Montélimar, de 24 drapeaux, du Délégué militaire départemental, du Chef de Cabinet du Préfet de la Loire, des représentants du Conseil Général et de la Mairie de St-Etienne, la cérémonie a eu lieu à 18 h au cimetière du Crêt de Roc. Le Colonel Dufour et le Président Chazelle ont pris la parole. A St-Chamond, les membres de l'ACUF et de l'ANAI (MM. Ravel, Burdin, Braga, Delarvi et Funk) ont accueilli devant la stèle du Souvenir Français le Député Rochebloine, le premier adjoint Jean Buisson, et les représentants des anciens combattants (M. Barbonnex et Mme Ferret). Deux gerbes ont été déposées ; M. Burdin a pris la parole avant la sonnerie aux morts et l'hymne

national. La Municipalité a offert un vin d'honneur.

Le 8 juillet, Mme Madeleine Dubois, Conseillère Générale, a remis la croix de chevalier de la Légion d'Honneur à Jacques Duchêne, Adjudant-Chef de Gendarmerie en retraite à Beaux. Le drapeau de la Section était présent.

La statue de Francis Garnier a rejoint son nouvel emplacement à St-Etienne ; la date de l'inauguration n'a pas encore été fixée.

SECTION DE LA LOIRE-ATLANTIQUE
Président : M. Pierre VILAINE
5, rue Hector-Berlioz
44300 NANTES

La journée nationale du 8 juin organisée par le Comité d'Entente des Anciens Combattants d'Indochine (six associations) s'est déroulée avec une grande ferveur. Une messe était célébrée à 9 h 15 dans la Chapelle St-Marc de l'aumônerie militaire à l'intention de tous nos camarades, particulièrement pour ceux de la bataille de Diên Biên Phu. Puis à 10 h 45, les associations, avec leur porte-drapeau, se rassemblaient devant la préfecture pour se rendre en cortège au monument aux morts. La cérémonie, rehaussée par une section d'honneur et la musique du 22^e BIMA se déroula en présence des hautes autorités civiles et militaires. Après la lecture par M. le Préfet du message de M. le Ministre, les autorités et les présidents des six associations déposèrent simultanément une gerbe devant les tables mémoriales. La sonnerie aux morts retentit alors, puis le refrain de la Marseillaise.

Puis le Préfet reçut les associations dans les salons de la Préfecture et la section se réunit dans un restaurant laotien de Nantes. Cette journée nationale était également célébrée à St-Brévin et à St-Nazaire et l'ANAI était représentée par les délégués Marcel Charles et Maurice Courret. **Le 31 mai**, avait lieu, comme chaque année, la remise du prix aux lauréats du concours scolaire de la Résistance et de la Déportation, organisé par l'association « Les relais de la mémoire ». L'ANAI étant partie prenante, le Président remit un prix à un élève.

Les permanences et les repas baguettes du premier mardi de chaque mois, suspendus en juillet et août, ont repris le 5 septembre. Nous souhaitons la bienvenue à MM. Dessauvages, Nivert, Lore, Leroy, Guillon qui ont rejoint la section au cours du premier semestre. Malheureusement, notre ami Claude Desbois nous a quittés brutalement

le 26 juin. L'ANAI participait aux obsèques de ce fidèle adhérent.

SECTION DE LA MANCHE
Président : Colonel Paul LAURENT
12, rue de Normandie
50180 AGNEAUX

Notre assemblée générale annuelle s'est tenue à St-Lô le 8 juin. Après le déjeuner au Centre de Formation des Apprentis en restauration de la Chambre de Commerce et d'Industrie à Agneaux, les 65 convives se sont retrouvés à 15 h à l'Hotel de Ville ou une dizaine d'adhérents n'ayant pu assister au repas les attendait. Une minute de silence a été observée à la mémoire des disparus de l'année. Le Président a excusé les absents et notamment Michèle Demenais Vice-Présidente, Pierre Troude et Roland Juvernay. Les actions de l'année ont été rappelées. Nos actions de parrainage et d'aide à Pleiku ont été développées.

Le Trésorier Francis Lourdin a présenté les comptes et le bilan qui avaient été vérifiés par le Commissaire aux comptes. Compte rendu moral et financier ont été approuvés à l'unanimité ainsi que la reconduction du Bureau. Le Président Laurent a présenté sur écran et commenté un DVD réalisé après son dernier voyage au Vietnam. Tous nos filleuls y apparaissent, les travaux réalisés à Pleiku, Kontum, la construction d'une école, d'un jardin d'enfants à Dak Doa sont mis en évidence. Il a souligné l'efficacité, la ténacité de Sœur Thérésita et les grands besoins de cette région.

A 17 h 30, tous les participants se sont rassemblés place du Général de Gaulle pour participer à 18 h à la cérémonie officielle d'hommage aux morts pour la France en Indochine, présidée par le Secrétaire général représentant le Préfet de la Manche ; de nombreuses autorités et personnalités étaient présentes, ainsi que 150 personnes environ.

En début de cérémonie, la flamme a été ravivée par André Vieillard Vice-Président, accompagné par deux jeunes du Comité du Bleu et de France. Avant le message de M. le Ministre Délégué aux Anciens Combattants, le Président Laurent dans son allocution a précisé les raisons du choix de la date, rappelé que nous allions nous recueillir pour tous les morts pour la France en Indochine de 1858 à 1954 et souligné les combats de 1945 à 1954. Il a déposé une gerbe, accompagné du Président des anciens d'Indochine en Normandie et du représentant de l'amicale des anciens de Diên Biên Phu.

SECTION DU MORBIHAN
Président : Général Jacques MOREAU
9, rue du Manoir de Trussac
56000 VANNES

Le semestre s'achève sur une note optimiste : l'année 2005 et les premiers mois de 2006 nous ont apporté un renfort qui a comblé nos pertes. La Section compte actuellement 130 membres. Puisse cette tendance au recrutement se perpétuer au cours des mois qui viennent. La journée nationale d'hommage aux morts pour la France en Indochine-Corée de Lauzach le 8 juin à 16 h par un beau et chaud soleil annonçant l'été. La cérémonie a été présidée par Mme Allaire, Prêfète du Morbihan, entourée de nombreuses personnalités et devant une assistance nombreuse et recueillie. Un piquet de 10 militaires du 3^e RIMa rendait les honneurs. Des délégations de la garnison de Vannes étaient présentes. Deux discours ont été prononcés, l'un par le Général Moreau et l'autre par la Préfète. Ensuite deux gerbes ont été déposées, l'une par le Général Moreau, accompagné d'une dame vietnamienne, Mme Pachiotti, membre de l'association, vêtue d'un élégant ao dai bleu, l'autre par la Préfète. Ont suivi la sonnerie aux morts exécutée par un clairon et l'hymne national chanté par l'assistance avec une grande ferveur. A l'issue de la cérémonie, la Préfète demanda que Mme Pachiotti lui soit présentée, cette dernière lui expliqua que son père avait été volontaire pour participer en France à la guerre de 1914-1918.

La section avait commencé cette manifestation par un repas servi à 12 h au restaurant « La Porte du Golfe » à Muzillac. Le Pimay, nouvel an laotien, a été célébré le 23 avril par l'association « pour l'avenir de la jeune génération Lao », dont le président Nakaly Frichithavong est adhérent à notre section. 150 personnes se sont réunies dont une vingtaine de membres de l'ANAI. Après la célébration du Baci un excellent repas fut servi et animé par le tirage d'une tombola. **Le 9 février**, les étudiants de l'IUT de Vannes ont réalisé le deuxième temps de leur projet. Le premier temps ayant été consacré à la conférence de Geneviève de Galard sur « Une femme à Diên Biên Phu », le 1^{er} décembre. Le deuxième temps a été la présentation d'un documentaire sur la vie de tous les jours au Vietnam, suivi d'un excellent repas vietnamien, préparé par Mme Nguyễn, mère de Julie Ta, membre

de l'équipe d'étudiants. Près de 250 personnes dont 40 membres de l'ANAI ont participé à ce repas. Le but du projet est de financer la plantation d'un verger dans la région de Pkeiku dont le produit servira à la formation d'infirmiers montagnards. **Le 12 février**, le Président Moreau a assisté à la fête du Têt organisée par la communauté des Vietnamiens catholiques. La messe fut célébrée par Mgr Gourves ancien évêques de Vannes. Très nombreux étaient les participants qui, à l'issue de la messe, ont profité des mets préparés et se sont adonnés à des jeux et à des danses. Nous déplorons la disparition de M. Joseph Arz le 14 avril et du Lt-Colonel Paul Menges, fin avril.

SECTION DE L'OISE
Président : M. Michel CHANU
13, rue Coqueret
60350 ATTICHY

Le 8 juin a été célébré à Compiègne, en présence du Sous-Préfet Gouteyron, du Général Leroy, commandant l'École d'État-Major, d'un détachement militaire et d'une centaine de participants.

SECTION DE L'ORNE
Président : Colonel Didier GODEY
40, rue Cavalier
61300 L'AIGLE

Avec la compréhension des autorités et élus départementaux et locaux pour fixer les horaires, la cérémonie du 8 juin a donné lieu à trois manifestations significatives pouvant assurer la couverture du département : une au chef-lieu Alençon en fin d'après-midi, une à Argentan après-midi, une à L'Aigle à 11 h 30. Le Préfet de l'Orne avait envoyé une invitation à participer à ces cérémonies, en particulier à toutes les municipalités. Il nous avait suggéré de prononcer une allocution informant l'assistance sur le sens de ces cérémonies, les Maires de L'Aigle et d'Argentan, le Directeur Départemental de l'ONAC à Alençon assurant la lecture du message du Ministre. La participation amicale des associations d'anciens combattants a permis la réunion d'une trentaine de drapeaux à Alençon. Évènement particulier et de dernière heure ; le Directeur Départemental de l'ONAC et sa Déléguée à la mémoire ont rassemblé une documentation pour l'édition (avec l'appui financier du Conseil Général) d'un ouvrage qui constitue un « mémorial des Ornais morts en Indochine et en Corée ». Ce livre, en cours d'impression, sera distribué gratuitement aux familles concernées. Une tren-

taine de représentants de ces familles ont pu être invités pour participer à la cérémonie d'Alençon. Nous les avons publiquement et chaleureusement remerciés.

SECTION DE PARIS-HAUTS-DE-SEINE
Président : M. Claude SAINTE-CLAIRE DEVILLE
17, chemin des Roses
92150 SURESNES

Nous avons appris avec tristesse la mort, le 26 avril, du Chanoine Xavier Louis, Saint-Cyrien de 1927, Capitaine au 43^e RIC et blessé en 1940, devenu prêtre et aumônier militaire en 1945. Avant de tomber gravement malade il a tenu pendant longtemps la chronique religieuse du Bulletin de l'ANAI.

SECTION DU PAYS BASQUE
Président : M. Roger BERTHILLOT
1, allée des Criquets
64600 ANGLET

A l'initiative du Président Berthillot, la Section a célébré avec faste la journée d'hommage national aux morts pour la France en Indochine. Sous la présidence du Sous-Préfet de Bayonne, du Maire et de l'Adjoint d'Anglet, de l'Adjoint au Maire de Bayonne, du Général Baguet, Président des membres de la Légion d'Honneur du Pays Basque, du Général Ancelin, du Capitaine de Frégate commandant la Base Navale de l'Adour, de divers officiers supérieurs, du commandant de la Gendarmerie, du Président de l'UDAC et des Présidents d'associations d'anciens combattants, une fort belle cérémonie s'est déroulée le 8 juin au monument aux morts d'Anglet, avec un détachement de la Base Navale, trente-six drapeaux (un record à Anglet !) et une participation importante. Le Lt-Colonel Millet-Barbé, Délégué Militaire à la Défense pour le Pays Basque, a fait un exposé sur le conflit de 1946 à 1954 en stigmatisant longuement l'attitude du parti communiste français, le Président Berthillot a prononcé une admirable allocution (que plusieurs présidents de section ont reproduite) et le Sous-Préfet a conclu en lisant le message du Ministre. Quatre gerbes ont été déposées par le Sous-Préfet, le Maire, l'ANAI et l'ACUF. Ensuite nous avons tenu notre réunion trimestrielle au Club House. En 2007, la cérémonie du 8 juin se déroulera à Biarritz. Nous avons participé avec notre drapeau à la commémoration des massacres d'Oran après le 19 mars 1962. Nous déplorons six décès d'anciens. Nous avons ainsi assisté aux obsè-

ques de : Jacques Mayeux, âgé de 85 ans, le 17 mai à Souraide ; Mme Geneviève Weyland, âgée de 89 ans, le 18 mai à Ciboure, ancienne ambulancière qui, en dépit de son grand âge, avait tenu à entrer dans notre bureau ; Michel Fontaine, âgé de 79 ans, le 19 mai à St-Jean de Luz ; Colonel Georges Brival, âgé de 93 ans, le 3 juillet à Biarritz ; Thomas Siuda, âgé de 53 ans, le 27 juin à Anglet. Nous regrettons de n'avoir connu que tardivement la disparition de Gaston Haure survenue le 17 mars dernier.

Le Général de Corps d'Armée Aérien André Ortolo a été promu grand-croix de l'Ordre National du Mérite le 1^{er} juin.

SECTION DU PUY DE DÔME
Président : Colonel Jean GAUTHIER
103, boulevard Lafayette
63000 CLERMONT-FERRAND

Le 8 juin, nous avons célébré la journée nationale du souvenir des morts pour la France en Indochine. A Clermont-Ferrand la cérémonie a eu lieu Place Deillle en présence des représentants de la Municipalité, du Conseil Régional, du Conseil Général, de Dominique Magan, Directrice départementale de l'ONAC, d'une vingtaine de drapeaux d'associations et d'un détachement de la musique du 92^e RI. Le Préfet Jean-Michel Bérard a lu le message du Ministre. Des gerbes ont été déposées. A Chamalières, la cérémonie fut suivie par une population plus nombreuse. Le Député Maire Louis Giscard d'Estaing a invité le Général Marcel Faure, notre Président d'Honneur, à prendre la parole au vin d'honneur. A St-Beauzire, l'Adjudant-Chef Albert Constant a organisé la célébration avec beaucoup de rigueur et de sensibilité, avec la participation de plusieurs associations et des pompiers de la commune. M. Gérard Lotigier au cours de son voyage au Vietnam en mai dernier a rendu visite à Sœur Bibiane à Danang pour lui remettre notre colis de produits pharmaceutiques. Le projet d'exposition « trois siècles de présence française en Indochine » de l'Adjudant-Chef Constant se précise et réalisera en novembre à Aigueperse.

SECTION DU RHÔNE
Président : M. Claude-Pierre FRANÇOIS
116, rue du Commandant Charcot
69005 LYON

Après que l'Académie Royale de Médecine du Cambodge nous ait accusé réception du deuxième conteneur d'ouvrages médicaux que nous lui avons envoyé au mois d'avril, nous avons décidé d'adresser nos prochains envois à la Faculté de Médecine de Phnom Penh dont les professeurs et étudiants ne peuvent que difficilement accéder à la bibliothèque de l'académie, trop éloignée. **Le 8 juin**, en présence des plus hautes personnalités entourant le

drapeaux ont accompagné ses obsèques le 7 juin.

SECTION DES PYRÉNÉES-ORIENTALES
Président : Colonel Désiré GNANOU
30, allée de Surcouf
66140 CANET-EN-ROUSSILLON

Le 2^e trimestre a été caractérisé par les cérémonies en hommage aux morts en Indochine le 8 juin, essentiellement au chef-lieu du département, où, après lecture du message du Ministre, en présence de 40 drapeaux, des gerbes étaient déposées au monument aux morts. Plusieurs communes se sont associées à cette commémoration, entre autres, Canet en Roussillon, St-Laurent de la Salanque, Amélie les Bains, Bompas.

Le drapeau et une délégation de la section étaient présents le 14 juin à Port Vendres à la cérémonie commémorative du débarquement des troupes françaises en 1830 à Sidi Ferruch en Algérie, le monument inauguré à l'occasion du centenaire sur les lieux des combats de l'époque, ayant été reconstruit dans cette ville des Pyrénées Orientales.

M. Gérard Poirier, nommé chevalier de la Légion d'Honneur a été décoré le 14 juillet par le Colonel Mazagot en présence de nombreux drapeaux et des autorités départementales. M. Roger Catenis a été nommé officier dans l'Ordre National du Mérite. L'Abbé Nguyễn Manh Dong, du village de Trung Hai, province de Soc Trang, ayant reçu la somme de 2 000 euros envoyée en mars va aider cinq familles pauvres à remplacer les toits de leurs habitations par des tôles, et à en paver les sols en ciment. Il prévoit également de réparer le chemin principal du village avant les inondations d'automne.

SECTION DU RHÔNE
Président : M. Claude-Pierre FRANÇOIS
116, rue du Commandant Charcot
69005 LYON

Général de Bouteiller, Gouverneur Militaire de Lyon, s'est déroulée au Jardin du Combattant d'Indochine la traditionnelle cérémonie du souvenir. Plus de 70 drapeaux d'associations d'anciens combattants, une compagnie du 3^e Régiment Médical et la musique régionale ont rendu plus prestigieuse encore cette manifestation suivie par une assistance nombreuse et recueillie. Bien entendu, l'ANAI y était largement représentée, deux de ses membres éminents, le Général Thévenon, intervenant au nom du Comité d'Entente des Anciens Combattants d'Indochine, et le Capitaine Jullian, Président de l'Amicale des Anciens Combattants de Diên Biên Phu, ayant l'honneur de prononcer les discours de circonstance.

Le 15 juin, accompagnés de notre drapeau, nous étions présents au baptême de la promotion « Diên Biên Phu » du 3^e Régiment Médical au camp de La Valbonne, près de Lyon. Notre Section a malheureusement été endeuillée par le décès, survenu le 28 mai lors d'un voyage à Saïgon, du professeur Vincent Peyron.

SECTION DU TRÉGOR
Président : Capitaine Jacques BOISSON
2, Résidence d'Outre-Mer
22700 SAINT-QUAY-PERROS

La journée nationale d'hommage aux morts pour la France en Indochine a été célébrée le jeudi 8 juin en la ville de Perros-Guirec. Bien que ce fût un jour de semaine 200 personnes et 20 drapeaux étaient rassemblés à l'église, au monument aux morts, et dans la salle du conseil municipal, en présence de M. le Sous-Préfet, des Députés-Maires, d'un certain nombre d'Élus et de Maires, des Officiers Supérieurs commandant les forces de sécurité de Lannion et Perros. 11 h 30 : Cérémonie au monument aux morts, dépôt de gerbes, recueillement, chant de la Marseillaise par l'assemblée. 11 h 50 : Vin d'honneur en Mairie de Perros-Guirec, offert par la Municipalité. Allocution du Président Jacques Boisson.

SECTION DU VAL-DE-MARNE
Président : Commandant Jacques ARCHAMBAULT de BEAUNE
1, rue André Maurois
94000 CRÉTEIL

Le 8 juin, sur invitation de M. Bernard Tomasini, Préfet du Val de Marne, la Section s'est réunie devant le monument aux morts du cimetière de Créteil afin de rendre hommage aux morts pour la France

en Indochine, en présence d'un piquet d'honneur, d'une quarantaine de porte-drapeau et d'anciens combattants du département. Après envoi des couleurs par le Médecin-Colonel Hoang Co Lan et M. Daniel Sicard, lecture du message du Ministre par M. le Préfet, dépôt des gerbes, retentirent la sonnerie aux morts et la Marseillaise.

Parmi les personnalités présentes : M. Derrouch Directeur de Cabinet du Préfet, le Colonel Dodane DMD, le Colonel Bissorier commandant la Gendarmerie, le Directeur de la Sécurité Publique, le Capitaine commandant la 17^e compagnie de la BSPP, M. Bunouf représentant le Maire de Créteil, M. Gambier Maire-adjoint de Charenton, Mme Olivieri Conseillère Municipale de Vincennes, M. l'Ambassadeur Louis Bouroux membre de la Section, de nombreux présidents d'associations amies.

En fin de cérémonie le Général Beaudonnet a remis la croix de chevalier de la Légion d'honneur au Lt-Colonel Alain Vossot.

La Section s'honore de deux dignités : le Colonel Jacques Noël grand officier de l'Ordre National du Mérite, le Colonel Jean Luciani grand officier de la Légion d'Honneur. Nous sommes attristés de cinq décès : Michel Thomas le 22 décembre 2005, Jean Grabowski le 25 juin 2006, notre vieil ami, Lucien Laureaux, ancien prisonnier des Japonais, mort le 23 juillet 2006 ainsi que les Généraux Arsène Woisard et Henri Berthet, anciens spahis en Indochine.

SECTION DU VAR

Président : Lt de Vaisseau Christian TAFFORIN
84, rue Améthyste
83600 FRÉJUS

La Section du Var avait fait l'effort de rassembler le plus grand nombre de ses adhérents, maintenant âgés et peu mobiles, au Mémorial des guerres en Indochine à Fréjus. Le comité du grand Toulon, en particulier, sous l'impulsion et l'action déterminante de son président, le Commandant Nguyễn Van Chiêu, s'est organisé en convoiturage et une vingtaine de participants a pu ainsi rallier Fréjus.

La cérémonie fut aussi solennelle que l'année dernière, avec la participation des autorités civiles et militaires, la musique de la Légion, un détachement du 21^e RIMA et une cinquantaine de drapeaux. Plusieurs gerbes de fleurs ont été déposées, dont une au nom des associations d'anciens d'Indochine

par les présidents de l'ACUF, de l'ANAPI et de l'ANAI.

A la fin de la cérémonie, le président du Souvenir Français de Fréjus, M. Sanchez, avait eu l'excellente idée de faire venir une délégation d'enfants des écoles accompagnés de leurs enseignants. Il demanda au président de la Section du Var de faire une allocution à ces jeunes auditeurs pour expliquer les raisons profondes de cette cérémonie. Nous nous sommes rendus ensuite à la maison du combattant de Fréjus-St Raphaël en compagnie de M. Gondran, représentant l'ONAC de Toulon, afin de lui présenter la section. Il a été invité ensuite à se joindre à nous pour le repas.

SECTION DE LA VENDÉE

Président : M. Jean GANDOUIN
4, rue des Forges
85750 ANGLES

8 juin, la journée nationale du souvenir des morts pour la France en Indochine a été célébrée à La Roche sur Yon sous la présidence du Chef de Cabinet du Préfet. Deux anciens, invalides, s'étaient déplacés : M. Louis Legrain, de Challans, M. Robert Gallet, de Luçon.

A Pissotte, M. Gilbert Baudry a obtenu du Maire une cérémonie officielle, à la suite de laquelle il a organisé une exposition de plusieurs jours sur l'Indochine.

11 juin, Congrès départemental des Médailleurs Militaires à Beauvoir sur Mer.

Le Président Gandouin a été nommé membre du conseil départemental des anciens combattants et de la mémoire.

M. Marcel Joussemet de La Tranche sur Mer est décédé le 2 juillet. Les obsèques religieuses se sont déroulées à Avrillé, et l'inhumation à Longeville sur Mer. Présence du drapeau de la section avec délégation.

SECTION DE LA VIENNE

Président : Général Michel PUSSIAU
3, rue Edouard Grimaux
86000 POITIERS

29 janvier : déjeuner de nouvel an au restaurant « Shanghai » à Jaunay Clan et tirage de notre tombola annuelle.

8 juin : sur invitation du Maire de Poitiers, cérémonie au monument aux morts présidée par M. le Préfet de la région Poitou-Charentes, Préfet de la Vienne. Deux messages ont été lus : l'un par le Président départemental de l'ANAI au nom des associations des anciens d'Indo-

chine de la Vienne, le second, celui du Ministre, par M. le Préfet. Honneurs étaient rendus par un petit élément du RICM. Auparavant, une gerbe avait été déposée par les trois associations d'Anciens d'Indochine de Poitiers (ANAI, ANAPI et ACUF) au monument dédié « aux coloniaux » où les anciens d'Indochine avaient coutume de se rassembler pour honorer leurs morts avant que soit institué l'hommage officiel.

SECTION DE L'YONNE

Président : Commandant Charles LATROMPETTE
10, impasse des Guenelles
89470 MONETEAU

L'assemblée générale de la Section s'est tenue à Avallon le 21 mai. A 10 h 15 après l'office religieux en l'église St-Martin, les adhérents se sont rassemblés salle des Maréchaux. A 11 h 30 le Colonel Louot DMD et le Maire de la ville rejoignent le cortège devant le monument aux morts, où Louis Garaud, Roger Poulain furent décorés de la croix du combattant volontaire et Serge Cluzel de la médaille de reconnaissance de la Nation. Après l'allocution du Président, une gerbe fut déposée conjointement par le Président, le DMD, le Maire d'Avallon et le Colonel Coët. C'est dans un parfait recueillement que sonnerie aux morts et Marseillaise ont retenti.

Le 8 juin de nombreuses cérémonies se sont déroulées dans le département. Joigny 11 h 30, devant la stèle Indochine en présence de seize drapeaux, du premier adjoint représentant le Député-Maire, du Colonel DMD et d'une représentation nombreuse des associations et des familles de disparus. Sens 17 h, sous la présidence du Colonel Jarry et du Sous-Préfet, même cérémonial. Migennes 18 h, allocution du Colonel Coët qui a rappelé que trois jeunes du Migennois étaient tombés en Indochine, message du Ministre et même cérémonie. Avallon 18 h, en présence du Maire, le Capitaine Robert a lu le message du président départemental et le Sous-Préfet a lu celui du Ministre, dépôt de gerbe et sonneries. Auxerre 18 h, en présence du Préfet, du DMD, du Maire et de nombreuses personnalités, le Président départemental a appelé les enfants d'Auxerre morts pour la France en Indochine, dont un oncle du Maire, M. Férez. M. le Préfet a lu le message du Ministre, puis dépôt de gerbe par l'ANAI, le Maire d'Auxerre et le Préfet. Sonnerie aux morts et Marseillaise clôturèrent cette cérémonie. St-Florentin 18 h 30, sous la présidence du

Capitaine Pierquet même cérémonie devant une assistance émue et recueillie. Tonnerre, Rogny les Sept Écluses 18 h 30, à l'initiative des Maires ; à Rogny notamment avec la participation d'enfants de l'école primaire et de leur professeur.

Le 15 juin le Capitaine Pierquet remettait la croix de chevalier de la Légion d'Honneur à un adhérent de son comité, Noël Kneubuhler, en présence du Colonel Coët, du Conseiller Général Maire de Chablis et de nombreux amis.

Le 14 juillet lors de la prise d'armes à Auxerre, sur le front des troupes, Pierre Lemonnier Secrétaire de la section a remis la croix de chevalier de la Légion d'honneur à Robert Chassagnol, Trésorier de la section.

AUTRES ASSOCIATIONS

La joie d'être accompagné par des amis nous amène à citer de remarquables réalisations d'autres associations.

- Mémorial des 319 fils de la Côte d'Or, dont 118 Dijonnais, morts en Indochine et en Corée, inauguré à Dijon le 2 juin 2005 par son promoteur, le Colonel Claude Berthaud, en présence du Maire, François Rebsamen, du Sénateur Louis de Broissia, président du Conseil Général, du Sénateur Louis Grillot, des Députés Bernard Depierre, Jean-Marc Nudant et François Sauvadet, du Préfet de Région Paul Roncière.

- La stèle à la mémoire des Savoyards morts en Indochine, sur les TOE et en missions militaires extérieures, inaugurée le 8 juin 2006 à Annecy par son promoteur, M. André Laperle, président du GNCITOEMME en présence de M. Bernard Bosson, Député Maire d'Annecy et du Préfet Rémy Caron.

- La stèle à la mémoire des 68 Aveyronnais morts en Indochine, inaugurée le 14 avril 2005 à Pont de Salars par le Docteur Serge Roques, Député Maire de Villefranche de Rouergue, Mme Geneviève de Galard et M. André Ribes, président de l'Association Départementale des Anciens d'Indochine.

- Le rond-point des Anciens Combattants d'Indochine et d'AFN, inauguré à Loivre (Marne) le 8 juin 2006, en présence du Sénateur Yves Detraigne, du Député Jean-Claude Thomas, du Conseiller Général Eric Kariger et de quinze Maires du Canton de Bourgogne (Marne). - L'exposition sur la guerre d'Indochine présentée à Saint-Amand (Cher) par le Centre d'archéologie militaire du Saint Amandois du 5 mai au 10 juin 2006.



INVITATION

L'ANAI vous prie d'honorer de votre présence les cérémonies qu'elle organise à la mémoire des Vietnamiens, Cambodgiens et Laotiens morts dans les armées française et vietnamienne

le 2 novembre 2006

- à 10 heures au cimetière de Nogent sur Marne, 122 rue de la Paix, Le Perreux.
(RER E4 – Nogent-Le Perreux, puis rue de Nancy).
- à 11 heures au jardin d'Agronomie Tropicale, 45 bis avenue de la Belle Gabrielle, Nogent-sur-Marne.
(RER A2 – Nogent sur Marne, puis rues des Marronniers et des Châtaigniers).

BACON'S LARGE-PRINT WAR-MAP of CHINA, TONG-KING, &c.



Carte anglaise du 19^e siècle antérieure à la constitution du Laos et à la fixation des frontières de la Birmanie.